



MEÏSSA FALL DU CNP SUR LE TÉLÉTRAVAIL

«La pandémie a révélé l'existence d'un vide juridique et réglementaire»

PAGE 7

LA COALITION BBY AUX RESPONSABLES À LA BASE

«Restez à l'écoute de la Conférence des leaders»

PAGE 3

# le soleil

MARDI 10 AOUT 2021

www.lesoleil.sn

51<sup>ÈME</sup> ANNÉE

N°15361

ISSN 0850/0704 • 200 F.CFA • ZONE CFA 300 FRANCS

COVID-19, GRIPPE ET PALUDISME

# Les pharmacies sous haute tension

PAGE 9

► La forte demande a créé une pénurie de certains médicaments, selon un pharmacien. ► 4 enfants sur 15 contaminés à la Covid-19 ont perdu la vie à Albert Royer.



MEURTRE DE LOBÉ NDIAYE

Les derniers jours de la self-made woman racontés par les siens

PAGE 12



EXAMEN DU BFEM

Bonne entame des épreuves

PAGES 5- 6

BILAN DU SÉNÉGAL AUX JO DE TOKYO

Comme les éditions passées

PAGE 24



SUR LE  
VIF

## Les amateurs circonstanciels et le «realfootballistik»

Par Elhadji Ibrahima THIAM

Dans la bataille pour le contrôle de l'instance faitière du football sénégalais, Augustin Senghor a finalement pris le meilleur sur Mady Touré. Sans grande surprise. Les accolades et la posture christique tout en symbiose adoptée par les deux adversaires d'un jour, la main dans la main, auront été les scènes les plus marquantes de cette élection qui, en amont, a déchainé les passions et fait couler beaucoup d'encre. Au finish, ceux qui animent le football au quotidien, s'y investissent corps et âmes, sans aucune aide venant de la peuplade des réseaux sociaux, plus prompt à donner des leçons de moral qu'acheter un ballon pour le petit club du quartier dont ils ignorent jusqu'à l'existence, les vrais acteurs du football donc, seuls habilités à voter, ont décidé qu'ils veulent poursuivre l'aventure avec le Président de l'Us Gorée. Alea jacta est. Ont-ils raison de lui donner un quatrième mandat de quatre ans ? L'avenir nous le dira.

Mais déjà, certains oiseaux de mauvais augures trépignent de vivre le prochain échec de l'équipe nationale A ; occasion rêvée pour bien taper sur la Fédération sénégalaise de football. Leur horizon, c'est la prochaine Coupe d'Afrique des Nations prévue en février 2022 au Cameroun. Juste pour pouvoir dire «on le savait», ils prient pour que la campagne camerounaise ne soit pas fructueuse pour le Sénégal. Voilà où on en est aujourd'hui dans notre pays. L'adversité a atteint un degré de cynisme insoupçonné. On a vu des gens se réjouir de la mort de personnalités politiques ou judi-

ciaires. L'invective est devenue la règle dans les débats et toute opinion contraire expose son auteur à des accusations de corrompu et de vendu ; deux termes que semblent particulièrement aimer la fachosphère. Cette parenthèse de l'élection de la présidence de la Fédération refermée, on ne les entendra plus parler de foot jusqu'au prochain match de l'équipe nationale A. Et ne comptez pas sur eux pour garnir les gradins du championnat local. Leur terrain de jeu favori, c'est la vaste toile virtuelle. Appelons-les amateurs circonstanciels de football.

Il est difficile de faire comprendre à cette engeance que les règles du football ne sont pas les mêmes qu'en politique. Faire le parallèle et appliquer les mêmes recettes, c'est prendre le risque de se pendre les pieds dans le tapis. C'est brasser du vent et faire preuve d'une grande ignorance de la marche du football au niveau mondial. Ce n'est pas en glanant des milliers de signatures, en envoyant une lettre de dénonciation à la Fifa, en passant son temps à faire des posts sur Facebook repris par des sites en quête de clics qu'on parviendra à changer les règles du sport roi. Celles-ci sont tellement bien codifiées que même de l'intérieur, il est difficile de les changer. Alors, imaginez une entité née sur un coup de sang à travers une discussion entre amis virtuels s'y essayer. «En prenant tout à cœur, on devient forcément le plus malheureux des hommes», dixit



Fédor Dostoïevski.

Ainsi donc, à la fin de ce nouveau mandat, le Vice-président de la Caf aura fait en tout à la tête de la Fédération sénégalaise de football 16 ans. D'ailleurs, ses contempteurs ont fait de sa longévité un argument de campagne. Sauf que dans le monde du sport, la durée à un poste n'est pas une tare. Joao Havelange a fait 24 ans à la tête de la Fifa (1974-1988), son successeur, Sepp Blatter, a trôné durant 17 ans (1998-2015) et allait continuer s'il n'avait pas été contraint à la démission suite à un scandale de corruption, Issa Hayatou a été inamovible à la tête de la Caf pendant 29 ans...Et on peut continuer la liste.

Augustin Senghor aurait trop duré donc pour aucun résultat probant. Quand ses détracteurs parlent de bilan négatif, ils font référence à l'absence de trophées majeurs pour l'équipe nationale A. Oubliant que le football sénégalais ne se limite pas à la bande à Sadio Mané. C'est toute une pyramide avec des catégories intermédiaires qui, depuis quelques années, commencent à se faire une place sur le plan africain et mondial. La gestion de l'équipe nationale A n'est qu'une rubrique dans le tableau de bord de la gouvernance du football sénégalais. Concentrer tous les efforts sur elle est la meilleure manière de tuer notre football à court terme. Il faut analyser le bilan de l'équipe fédérale sortante dans sa globalité. Ainsi, à défaut de pouvoir être honnête, on tendrait au moins vers un peu d'objectivité.

Vite  
dit !

Le billet de Sidy DIOP

### Crise de nerfs

«Dis Pa', c'est quoi la crise ?» Une question colle posée par mon fils l'autre jour. Sur le chemin du retour de son école, il a surpris une conversation très bruyante entre deux ados qui se plaignaient à tout bout de mot de la crise. Je me suis surpris à hésiter sur la réponse à fournir. En vérité, je suis tenté de poser moi-même la question depuis un moment. C'est quoi la crise ? Un mot qui revient dans toutes les discussions depuis que le coronavirus a glacé nos économies et congelé nos poches. Le Sénégal est en crise. Doublement d'ailleurs, puisque les politiques ne veulent pas se laisser voler la vedette par l'économie. Crise politique. Crise économique. Crise des valeurs. Crise de la famille. Crise de l'école. Brr ! N'allez surtout pas croire que ces concepts très éthérés sont une exclusivité de l'élite sénégalaise. Au marché, la vendeuse de légumes justifiera la hausse de ses prix par la... crise. Et le chauffeur de car rapide saucissonnera davantage son trajet. La faute encore à la crise. Comment donner corps à cet être multiforme dans l'esprit d'un enfant de sept ans ? «La crise, c'est quand rien ne va», répondis-je, tout confus, à mon fils. Gare à la crise de nerfs ! Ou à la crise...cardiaque.



EN TOILE DE FOND

## À Beyrouth, on meurt toujours...

Par Oumar NDIAYE

Quand le chanteur sénégalais Oumar Pène, vers la fin des années 80, parlait, dans l'une de ses chansons, de Beyrouth comme «une terre où les gens meurent», c'était au plus profond de la guerre du Liban. Un conflit qui a duré des décennies et mobilisé une partie du monde pour sa résolution. Plus de 30 ans après, le souhait d'Oumar Pène ne s'est toujours pas réalisé, lui qui, dans sa chanson, avait appelé les Nations unies, la Ligue arabe, l'Organisation de la conférence islamique (Oci), l'Église, l'Organisation de l'unité africaine (Oua), ancêtre de l'Union africaine (Ua), à faire taire les armes avant que «Beyrouth ne se meurt». La guerre du Liban est finie, mais les braises qu'elle a laissées continuent de brûler ce pays et sa capitale, Beyrouth. L'accident avec l'explosion du nitrate d'ammoniac au port de Beyrouth, il y a un an, et qui avait fait 214 morts et plus de 6.500 blessés, est là pour montrer que les fumées de malheur ne se sont pas dissipées et que le ciel est toujours assombri pour ce pays qui était considéré comme «La

perle du Moyen-Orient». Bien avant cette terrible explosion dont les images dévastatrices et destructrices ont fait le tour du monde, le Liban a connu aussi des événements malheureux et douloureux comme l'assassinat, en 2005, du Premier ministre d'alors, Rafiq Hariri, ou encore la guerre entre Israël et le mouvement chiite Hezbollah en 2006. Ainsi, depuis la fin de la guerre, en 1990, c'est une succession de crises économiques et des tensions politiques sur fond d'une instabilité régionale que vit ce pays. Le Liban est au cœur d'une grande complexité d'un Orient qui n'a jamais été aussi simple comme le disait le Général De Gaulle. Ce pays, composé d'une mosaïque confessionnelle et communautaire, souvent antagonique et clanique, n'est toujours pas arrivé à construire un vrai État où les Libanais se retrouvent. D'où cette dernière instabilité politique avec presque trois Premiers ministres qui se sont succédé, en une année, à la tête du Conseil des Ministres. La situation actuelle au Liban est symptomatique des contradictions et tensions que traversent le Moyen-Orient.

Contradictions et tensions sur fond religieux. La rivalité/dualité entre islam sunnite et chiite qui a marqué la religion musulmane est toujours latente et présente dans la société libanaise, mais aussi dans la classe politique et, par ricochet, dans la gestion de l'État. Les pays tenants de ces courants, l'Arabie saoudite et l'Iran, vieux rivaux dans le monde musulman, prolongent leurs confrontations et contradictions au Liban où chacun a ses pions et boutons à actionner dans la classe politique.

### MOBILISATION ET RECONSTRUCTION.

Aujourd'hui que le Liban est encore au creux de la vague et dans des eaux difficiles, il aura plus besoin d'une bouée de sauvetage. La mobilisation internationale, initiée par le Président français, Emmanuel Macron, qui a été l'un des premiers dirigeants du monde à se rendre au Liban après l'explosion d'août 2020, sonne encore comme un appel et un rappel à la reconstruction de ce pays qui va de dévastation à

une implosion et, peut-être, une explosion de la colère populaire intenable. La France a ainsi promis, dans les 12 mois, 100 millions d'euros de «nouveaux engagements, en appui direct à la population». Ainsi, cette mobilisation internationale a généré une promesse de 370 millions de dollars pour couvrir les besoins immédiats de la population. Le Liban, c'est aussi une forte et dynamique diaspora éparpillée dans les parties du monde surtout en Afrique subsaharienne (Sénégal, Côte d'Ivoire). Cette forte diaspora doit aider à la reconstruction du pays qui a aussi besoin d'un sursaut national surtout de sa classe politique qui doit pouvoir dépasser les rancœurs provoquées par les dissensions confessionnelles et communautaires. Ce sont ces chantiers qui ouvriront les sentiers menant à une paix durable et viable au Liban. Sans cela, les vœux exprimés par le chanteur sénégalais Oumar Pène, qui espérait voir un jour que «Beyrouth ne soit pas un mouiroir», ne se réaliseront pas...



PREMIER PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SÉNÉGAL

# Léon Boissier-Palun, une personnalité peu connue

Léon Boissier-Palun a été l'un des grandes personnalités qui ont marqué la vie politique du Sénégal au lendemain de l'indépendance. Cet avocat, peu connu du grand public, a été le premier Président du Conseil économique et social du Sénégal.

Né le 29 juin 1916 à Djougou, ancien Dahomey devenu Bénin, Me Léon Louis Boissier-Palun, décédé le 17 octobre 2007, a dirigé le Grand Conseil de l'Afrique occidentale française (Aof) avant d'être porté à la tête du premier Conseil économique et social du Sénégal, le 8 février 1964, par décret du Président Senghor. Une personnalité peu connue au pays alors qu'il avait dirigé l'une des plus grandes institutions étatiques.

Ce 1er Conseil du Sénégal comptait 45 membres, dont 13 conseillers désignés de nationalité française. Parmi ces 13 personnes, il y avait le Président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'artisanat et d'agriculture de Dakar, Charles Henry Gallenca, Me Paul Bonifay, Président de l'Association d'entraide des Français du Sénégal, ancien Député à l'Assemblée nationale, et Jean Baptiste Graulle. Étant des premiers dignitaires qui ont accompagné le Président Senghor, Boissier-Palun a fait ses études secondaires au lycée Faidherbe de Saint-Louis avant de les poursuivre à la Faculté de Droit de Bordeaux, en France. Licencié en Droit, il fut mobilisé en 1939 et fit la Guerre 39-45 comme

aspirant. Il eut une courte carrière dans l'Armée française, car il fut libéré un an après avec une pension d'invalidité. Officier des troupes, il s'inscrit au barreau de l'Aof en 1944. Conseiller territorial, membre de la Section française de l'internationale ouvrière (Sfio), il fonda, avec Senghor, le Bloc démocratique sénégalais (Bds), actuel Ps, et fut un des principaux animateurs du parti ayant payé les 3.000 premières cartes de membre. Il sera élu Député à l'Assemblée nationale, Sénateur à la Communauté française, Président de la Commission plan et des affaires économiques et, plus tard, Président du Grand Conseil de l'Aof. De 1952 à 1957, avant l'indépendance, il fut nommé Ministre des Affaires économiques et responsable des relations interterritoriales. À ce titre, il fut administrateur de la Banque d'émission de l'Aof et du Togo. Après le Gouvernement, il s'ouvrit une nouvelle carrière dans la diplomatie avec le titre de 1er Ambassadeur du Sénégal au Royaume uni (1960-1966), puis en Australie, en Norvège, en Suède, en Suisse et en France. De 1964 à 1972, pendant huit années, il sera Président du Conseil écono-



mique et social. À son installation par le Chef de l'État, il déclarait dans son discours : «La confiance dont m'a honoré le Président Senghor, en m'appelant à organiser et à présider le premier Conseil, me procure l'insigne privilège d'avoir à cueillir et à vous exprimer à tous, au nom de mes collègues, les sentiments de gratitude que nous éprouvons de vous voir ici rassemblés, abandonnant pour quelques instants vos occupations et vos responsabilités, pour venir nous soutenir de votre sympathie et renforcer, par votre présence, la solennité de la séance d'installation». Il

disait que «le Conseil est le miroir où l'Exécutif examine l'harmonie de sa politique et de son action». «C'est l'étape de réflexion où le Législatif prend la mesure de ses convictions pour les consolider ou les modifier», avait-il rappelé. Au Président Senghor, il avait lancé ce jour : «Je veux vous assurer que nous ferons en sorte que notre présence ici soit la moins gênante possible pour votre Assemblée, que nous ferons en sorte que notre discrétion justifie votre fraternelle et généreuse hospitalité».

## «Pas de formule magique»

Connaissant les responsabilités qui pesaient sur leurs épaules, le Président Boissier-Palun déclarait au Chef de l'État «qu'en matière économique et sociale, il n'y a pas de formule magique». Et de poursuivre : «Nos perspectives de développement sont limitées par la balkanisation de l'Afrique occidentale, qui a cloisonné nos États en de petits marchés de deux à quatre millions d'habitants. Certaines habitudes de facilité freinent encore la galvanisation du peuple pour sortir de l'enlèvement où le maintient le poids du déséquilibre entre la croissance démographique et la croissance économique». Aussi, expliquait-il, le potentiel repré-

senté par les activités privées ne doit pas être négligé. «Lorsque je parle des activités privées, il est évident que je n'entends pas évoquer l'image stéréotypée d'un capitalisme égoïste, se refusant aux considérations d'intérêt général. Cette conception de l'entreprise privée est depuis longtemps périmée, même dans les pays d'économie libérale». Comme s'il voyait venir le «Moins d'État-Mieux d'État», Léon Boissier-Palun annonçait que l'État doit s'efforcer d'organiser et de contrôler plus que de gérer. «Qu'il doit, quand les nécessités générales l'obligent à gérer, laisser subsister un secteur privé concurrent qui sert de stimulant et d'élément de référence à sa propre organisation. Je n'ignore pas que le Sénégal, comme d'autres pays africains, a mesuré à sa juste valeur le prix de telles reprises».

Terminant son discours devant l'assemblée du Conseil, il s'était exprimé sur le problème de notre jeunesse qui était composée de 50 % de moins de 21 ans. «L'avenir de notre politique de développement dépend de la part que les jeunes seront préparés à prendre. Cette part dépendra moins de leur instruction que de la tâche, que vous en acceptez d'avance l'exaltant fardeau». «Nos avis et nos études seront élaborés en toute indépendance d'esprit, car seule notre franchise dans ce domaine justifiera notre utilité», avait-il conclu.

L'ancien Ministre et Ambassadeur feu Falilou Kane s'était plaint, lors d'une rencontre avec la presse, le fait que le Président Léon Boissier-Palun était rangé aux oubliettes. «Un jour, j'ai dit que notre pays n'a pas été reconnaissant à Léon Boissier-Palun, Diaraf Ibrahim Seydou Ndao, Me Doudou Thiam et tant d'autres figures politiques qui ont rendu d'éminents services à la Nation», avait-t-il dit. La cause, en un moment donné, ce sont les dissensions au sein des partis politiques, avait expliqué M. Kane.

El Hadji Abdoulaye THIAM

«BENNO BOKK YAAKAAR» AUX RESPONSABLES À LA BASE

## «Restez attentifs aux orientations de la Conférence des leaders»

La coalition de la majorité présidentielle «Benno Bokk Yaakaar» bat le rappel des troupes en vue des élections territoriales prochaines. Elle demande ainsi aux responsables, militants et sympathisants de rester mobilisés et attentifs aux orientations de la Conférence des leaders pour s'assurer une victoire certaine.

La coalition «Benno Bokk Yaakaar» est consciente des enjeux décisifs des élections départementales et municipales du 23 janvier 2022. Ainsi, pour maintenir ses acquis électoraux, elle invite les responsables à prendre la pleine mesure des défis des élections à venir pour veiller à la réalisation des exigences politiques et citoyennes, lesquelles sont la présence effective de la coalition présidentielle dans toutes les commissions administratives pour assurer un contrôle des opérations d'inscription, l'inscription massive des citoyens sur les listes électorales, la mobilisation, de manière particulière, de leurs jeunes militants et sympathisants dans l'accomplissement de ce devoir citoyen, l'accompagnement de ceux qui ne dispo-



sent pas de la pièce d'identité nécessaire à leur inscription sur les listes électorales, la sensibilisation des uns et des autres afin qu'ils retirent, au moment opportun, leur carte d'électeur. «Dans le cadre de la préparation victorieuse des prochaines élections, il doit être rappelé à tous les principes directeurs de la grande majorité présidentielle de Bby qui nous ont valu notre belle tradition de victoires depuis 2012 : unité, ouverture, consensus, mobilisation et discipline. Principes à renforcer», indique une circulaire de la majorité présidentielle. En effet, il est demandé aux responsables,

militants et sympathisants de Bby de rester mobilisés et attentifs aux orientations de la Conférence des leaders pour s'assurer une victoire certaine aux prochaines élections territoriales.

Auparavant, la circulaire a rappelé l'importance que ces élections constituent dans la vie démocratique sénégalaise. Elles permettent, selon elle, l'exercice de la souveraineté populaire pour le choix libre par les populations de leurs dirigeants au niveau des communes et départements sur l'ensemble du territoire national.

Aliou DIOUF

KAOLACK

## Les acteurs politiques appelés à accompagner la vaccination

**KAOLACK** - Le Président du mouvement citoyen Kaolack nouvelle vision (Knv), Ahmed Youssouph Bengelloune, a appelé, dimanche, les acteurs politiques du Saloum à accompagner la campagne de vaccination contre le coronavirus. «La vie est si précieuse que chacun d'entre nous doit faire preuve de responsabilité en contribuant à l'élan collectif de la campagne de vaccination», a déclaré M.

Bengelloune, parrain d'une initiative conjointe du district sanitaire et de l'Organisme départemental de coordination des activités de vacances (Odcav) pour la vaccination des membres du mouvement sportif. Les jeunes, notamment les membres du mouvement sportif, doivent, selon lui, jouer un rôle stratégique dans la campagne de vaccination.

Elimane FALL (Correspondant)

GESTION DE LA COVID-19

## Aj/Pads Authentique recommande des comités départementaux de vaccination

Le Secrétariat exécutif du parti And Jéf /Pads-A, dirigé par l'ancien Ministre Landing Savané, recommande au Gouvernement l'installation de comités départementaux de vaccination pour mieux toucher les cibles.

Le Parti africain pour la démocratie et le socialisme, authentique (Aj/pads, A), exhorte le Gouvernement sénégalais à renforcer le plaidoyer et à inten-

sifier les efforts pour une vaccination massive. « Le succès de toute campagne de vaccination de masse passe, entre autres, par une démarche participative,

intégrée et persuasive », estime Landing Savané et ses camarades. Dans cette foulée, ils invitent l'État à installer, en dehors du Comité national, des comités départementaux de vaccination présidés par les Préfets. Il sera question de « former des Présidents des Conseils départementaux, des médecins, des

Maires, des notables, des religieux, des associatifs, la Société civile et tous ceux qui, par leur position sociale ou leurs fonctions, sont susceptibles de populariser la vaccination », lit-on dans le communiqué rendu public. Le Secrétariat exécutif, qui a adressé ses félicitations au corps médical pour son engagement dans la riposte, encourage le Gouvernement à accélérer l'équipement des laboratoires et structures sanitaires en appareils de pointe. Il plaide aussi pour le renforcement du processus de production de vaccins entamé et piloté par l'Institut

Pasteur de Dakar.

Dans la même veine, le Secrétariat exécutif magnifie la décision de l'État d'instituer la gratuité de l'oxygène pour les structures sanitaires privées. Il lui demande aussi d'aller plus loin en nouant avec elles des partenariats, pour une meilleure prise en charge des malades et à moindre coût. Le Secrétariat exécutif suggère également aux acteurs politiques et à la Société civile de faire bloc autour du Chef de l'État pour une amélioration de la situation sanitaire.

Matel BOCUM

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

## Sept commissions installées dans le département de Kédougou

Le Préfet de Kédougou a informé que sept commissions ont été mises en place dans le département pour la révision exceptionnelle des listes électorales.

Kédougou- Une Commission administrative chargée de la révision exceptionnelle des listes électorales a été mise en place dans chaque commune du département de Kédougou. Elles ont commencé à travailler depuis le 31 juillet sans aucun problème particulier, selon le Préfet du département, Thierno Souleymane Sow. «La révision se passe normalement. Les citoyens viennent s'inscrire régulièrement sur les listes électorales. Les commissions

fonctionnent de 8 h à 18 h, du lundi au samedi. Maintenant nous sommes dans un contexte de pandémie.

Et là aussi, toutes les dispositions sont prises au niveau des commissions, notamment le port de masque, la mise à disposition de gel hydroalcoolique, le respect strict des mesures barrières. Depuis le début, nous n'avons pas rencontré de problème particulier et tout se passe bien pour l'instant. Nous faisons la situation chaque se-

maine», déclare le Préfet dans l'entretien qu'il nous a accordé vendredi dernier.

Dans chaque commission, il y a le président, le vice-président, le représentant de la Commission électorale départementale autonome (Ceda) et les représentants des partis politiques.

«Dans chaque commune, nous avons mis en place une commission. Nous avons quatre commissions dans l'arrondissement de Bandafassi, deux dans celui de Fongolimbi et une à Kédougou», énumère Thierno Souleymane Sow.

Amadou DIOP (Correspondant)

CÔTE D'IVOIRE

### Gbagbo propose un nouveau parti, attaque son ex-Pm

AFP - Le divorce entre l'ex-Président ivoirien Laurent Gbagbo et son ancien compagnon de route Pascal Affi N'Guessan est consommé. Lundi, M. Gbagbo a proposé la création d'un nouveau parti, laissant celui qu'il avait fondé aux mains de son ancien Premier ministre. Cette annonce, faite à l'issue d'une réunion, à Abidjan, du comité central du Front populaire ivoirien (Fpi), fondé en 1982 par Laurent Gbagbo, entérine une rupture datant de 10 ans et qui apparaissait de plus en plus ouvertement entre MM. Gbagbo et Affi N'Guessan. L'ancien Président, rentré en Côte d'Ivoire, le 17 juin, après avoir été



acquitté de crimes contre l'humanité par la justice internationale, a eu des mots très durs à l'encontre de son ancien allié et ami. Le Fpi, « notre seul instrument de lutte politique, est confisqué par Monsieur Affi N'Guessan. Et malgré les nombreuses initiatives pour le raisonner, il s'arc-boute sur sa soi-disant «légalité», a-t-il déclaré, selon un communiqué du Fpi publié à l'issue de la rencontre de ses instances dirigeantes. M. Gbagbo « a pris acte de la volonté et de l'obstination de Monsieur Affi N'Guessan de prendre en otage le Fpi, foulant ainsi au pied les années de sacrifice des militantes et militants du parti ». Mais, il « n'entend pas s'engager dans une bataille juridique » avec lui et « propose donc la création d'un nouvel instrument de lutte conforme à [leur] idéologie et ambitions ». Un comité de préparation du congrès constitutif au nouveau parti de Laurent Gbagbo doit être mis en place pour une rencontre qui, selon une source au Fpi, devrait avoir lieu en octobre. « En voulant créer un nouveau parti autre que le Fpi, Laurent Gbagbo prend acte de la transformation historique de la vie politique en Côte d'Ivoire », a estimé à l'Afp le politologue Jean Alabro.

MALI

### Une cinquantaine de civils tués par des jihadistes présumés

AFP - Une cinquantaine de civils ont été tués, dimanche, dans le nord du Mali, lors d'attaques imputées à des jihadistes contre trois localités voisines et proches de la frontière avec le Niger, selon un bilan provisoire des autorités. Un document de la préfecture locale, consulté par l'Afp, indique que 51 personnes ont été tuées dans des attaques simultanées contre les villages de Karou, Ouatagouna et Daoutegeft, dans la région de Gao. Des maisons ont été saccagées et incendiées et du bétail emporté, ajoute le message. « Les terroristes sont entrés dans les villages et ont massacré tout le monde », a déclaré à l'Afp un responsable sécuritaire. Par « terroristes », les officiels entendent généralement jihadistes. Toutes les sources interrogées par l'Afp se sont exprimées sous le couvert de l'anonymat pour des raisons de sécurité. « À Karou, 20 civils ont été massacrés. À Ouatagouna, 14 civils ont été tués, et dans le hameau de Daoutegeft, d'autres civils ont été massacrés », a énoncé un élu d'une des localités.

BURKINA FASO

### Au moins 12 soldats tués dans le nord-ouest proche du Mali

AFP - Au moins 12 soldats burkinabè ont été tués et 8 blessés dimanche, lors d'une attaque de jihadistes présumés dans le nord-ouest du Burkina Faso, près de la frontière du Mali, a annoncé, lundi, le Ministère de la Communication. Une escorte « d'éléments de l'Armée de terre et du Groupe d'action rapide de surveillance et d'intervention (Garsi, gendarmerie) est tombée dans une embuscade », dans la région de la Boucle du Mouhoun (nord-ouest), indique un communiqué du Ministère de la Communication, Ousséni Tamboura. « Le bilan provisoire fait état de 12 soldats tombés (tués) et 8 blessés », selon lui. Sept soldats portés disparus après l'attaque de dimanche après-midi ont été retrouvés lundi à l'aube, dont un « blessé à la cuisse », mais dans un « état stable », a précisé, par la suite, M. Tamboura.



### Objet : Avis à Manifestation d'Interêt

L'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) lance une sollicitation de Manifestation d'intérêt auprès des entreprises spécialisées pour la réalisation :

### «DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT GENERAUX ET DE MURS DE CLOTURE ».

Le Dossier de candidature peut être retiré tous les jours ouvrables auprès du service accueil de l'ESMT, contre le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

L'ESMT sise au terrain foyer, domaine du cerf-volant sur la rocade Fann Bél-Air.

La date limite de dépôt des offres est fixées au 31 Aout 2021 à 10 heures précises au niveau du secrétariat de la Direction Général de l'ESMT.

**Le Directeur Général de l'ESMT**  
**Adamou MOUSSA SALEY**

BREVET DE FIN D'ÉTUDES MOYENNES 2021

# Bonne entame des épreuves malgré la pluie

La session 2021 du Brevet de fin d'études moyennes (Bfem) a démarré hier, lundi 9 août, sur l'étendue du territoire national. Au total, 189.796 candidats sont en lice pour cet examen, dont 104.927 filles, soit 55,28% des effectifs, contre 180.717 candidats l'année dernière. Ceux-ci sont répartis dans 1.105 centres abritant 1.232 jurys. À

l'entame des épreuves, il a été constaté un peu partout un bon démarrage de l'examen. Seule fausse note relevée dans certaines contrées du pays, la pluie qui s'est invitée dès l'aube. Mais finalement, sans grand dommage sur le bon déroulement de l'examen.

## Pas de dysfonctionnements majeurs à Dakar

Les épreuves du Brevet de fin d'études moyennes (Bfem) ont débuté, hier, lundi 9 août, sans encombres majeurs dans les centres ouverts pour la circonstance à Dakar. Malgré la pluie qui s'est abattue à l'aube dans la capitale, les responsables des jurys ainsi que les candidats étaient à l'heure dans les centres d'examen. Les mesures barrières, dans ce contexte de pandémie, ont été aussi respectées à la lettre.

Pour l'examen du Brevet de fin d'études moyennes (Bfem), le Collège d'enseignement moyen (Cem) Blaise Diagne est l'un des principaux centres du département de Dakar. À notre passage, hier, dans ce centre, les premiers candidats commençaient à sortir des salles de classe après avoir rendu leur copie juste après la première épreuve. Dans la cour de l'établissement, des policiers abrités à l'ombre des arbres, assurent la sécurité. La Présidente du jury numéro 2, trouvée dans son bureau avec ses secrétaires, compile les premières statistiques de la journée. Apparemment débordée, le téléphone scotché à l'oreille, les yeux scrutant les documents posés sur sa table, Coumba Faye Fall nous révèle que dans son jury, il y a 299 candidats. Elle a noté pour la première épreuve de français (rédaction) 3 absents (2 filles et un garçon). Malgré la forte pluie de l'aube qui a fait que certains candidats et surveillants ont eu «quelques difficultés à regagner le centre», la Présidente du jury affirme qu'ils ont démarré un peu «après 08 heures, mais dans les

temps». Dans le jury 2 du centre du Cem Blaise Diagne, les candidats sont répartis dans 10 salles avec, chacune, deux surveillants. Avec le contexte de pandémie liée au coronavirus, les masques sont bien en évidence sur les visages des candidats et autres surveillants. Ces derniers sont obligés aussi de se désinfecter les mains avant d'entrer en salle. Ici, les mesures barrières sont respectées scrupuleusement. La Présidente du jury assure aussi qu'ils ont reçu le matériel nécessaire pour les faire respecter (masques, gels) en plus des dispositifs de lavemains répartis un peu partout dans la cour.

### Chevauchement avec le second tour du Bac

Au jury numéro 1 du centre Blaise Diagne, le Président Seyni Fall confie également que tout se passe bien depuis le matin et qu'aucun incident n'a été noté. Ici, il y a 300 candidats répartis dans 10 salles. Six absences ont été déplorées (4 garçons et 2 filles). Cependant, le Président du jury reconnaît qu'avec la forte pluie de



Le dispositif mis en place pour encadrer le déroulement des épreuves a été salué un peu partout.

l'aube, «il y a eu quelques problèmes d'accès au centre pour certains élèves et surveillants». Il a constaté aussi qu'avec le chevauchement des épreuves avec le second tour du Baccalauréat, certains surveillants qui ont été programmés pour les deux examens sont toujours sur le Bac et ne sont pas encore disponibles pour le Bfem. Cependant, il assure que la situation est gérée et que les épreuves ont pu démarrer avec au moins un surveillant par salle en attendant la fin des épreuves du deuxième tour du Bac. M. Fall rassure aussi de la présence des correcteurs. Ceux-ci, dit-il, arrivent en fonction de la program-

mation des disciplines. C'est le cas pour la première journée qui a commencé avec l'épreuve de français. Tous les enseignants mobilisés pour la correction ont démarré le travail.

Au centre du Cours Sainte Marie de Hann qui polarise les écoles publiques et privées de la zone, avant d'entrer dans l'établissement, les candidats et membres des jurys sont obligés de passer au point de décontamination des mains. Dans les couloirs, les tableaux d'affichage, bien visibles, informent que «le téléphone portable est strictement interdit dans le centre» et que «le port du masque est obligatoire». À notre passage, les élèves avaient fini de cogiter sur l'épreuve de rédaction. Très pensifs, ils attendaient le démarrage des épreuves de Tsq (texte suivi de question). Le Président du centre, Cheikh Thiam, nous renseigne que celui-ci abrite trois jurys et que les épreuves ont

démarré à temps malgré la pluie. Dans le jury 1, il y a 224 inscrits répartis dans 10 salles, même s'il y a eu trois absences.

Au jury 2, 216 candidats sont inscrits et tous ont composé à l'exception d'un candidat. Pour le troisième jury, il y a 217 candidats dont un absent. Dans chaque salle d'examen du centre, il y a au maximum 22 élèves. Ils sont assis un par table pour garantir la distanciation physique. «Nous avons aussi une réserve de masques et de gels hydro-alcooliques pour les candidats», dit-il. Dans ce centre, il n'y a pas de problème de surveillants. Nous avons constaté la présence d'au moins deux surveillants par salle. Le chef du centre indique que l'Inspection de l'éducation et de la formation (Ief) de Grand Dakar (Ief) qui polarise le secteur a aussi envoyé suffisamment de surveillants.

Oumar KANDÉ

## Des épreuves à la portée des candidats

Les élèves interrogés sur l'épreuve de français ont jugé les sujets abordables. D'origine gabonaise, Glenne Keurthys, 17 ans, est candidat au Bfem. Après l'épreuve de rédaction, il est trouvé en train de prendre l'air sur les bancs installés dans la cour du centre Blaise Diagne. Il a jugé cette épreuve de rédaction abordable. «Ce sont des thèmes que nous avons abordés en classe. J'espère que la suite

sera pareille», confie-t-il. Pour la rédaction, le premier sujet a porté sur la complémentarité de l'homme et de la femme (citation tirée de l'ouvrage de Mariama Bâ «Une si longue lettre».

Le deuxième sujet est d'actualité aussi, car posant des interrogations sur les causes, conséquences et solutions du chômage des jeunes. Babacar Guèye, assis à côté de notre interlocuteur, a jugé aussi abor-

dables ces premières épreuves. Les candidates Fatoumata Binta Diallo et Coumba Diallo, toutes du Cem Kennedy, abondent également dans le même sens. Elles ont opté pour le sujet 2 et espèrent réussir leur première tentative à cet examen qui ouvre les portes de l'enseignement secondaire.

Les résultats sont attendus en fin de semaine.

O. KANDÉ

## Aucun couac noté à Thiès

Aucun couac n'est, pour le moment, noté dans l'organisation du Bfem dans l'Académie de Thiès. Jusqu'ici, tout se déroule normalement dans les centres ouverts pour la circonstance.

**THIÈS** - L'examen du Brevet de fin d'études moyennes (Bfem), entamé hier, se déroule normalement dans l'Académie de Thiès. C'est la conclusion tirée par Khady Sow Diop, le Secrétaire général de l'Inspection d'académie (Ia) de Thiès à l'issue d'une tournée effectuée dans les centres de Peykoug, Daniel Brottier, Idrissa Diop et au Centre de formation professionnelle sis au quartier 10ème. «Nous pouvons dire que nous sommes

satisfaits de ce que nous avons trouvé sur place pour cette session 2021 du Bfem», a-t-elle déclaré avant de rappeler que 32.133 candidats sont inscrits cette année à l'académie dont plus de 17.000 filles.

«On peut aussi noter qu'il y a une baisse de 1.052 candidats par rapport à 2020. Mais il s'agit pratiquement de candidats individuels. Tous les surveillants convoqués sont venus à l'heure. Les candidats ont aussi massi-

vement répondu présent même s'il faut noter quelques absences», a souligné Mme Khady Sow Diop.

L'Académie de Thiès qui a la particularité d'avoir des candidats malvoyants, selon son Secrétaire général, a mobilisé 5.258 enseignants qui veillent à la bonne organisation de l'examen.

Des forces de l'ordre sont également positionnées dans tous les centres pour veiller à la sécurité des élèves et des examinateurs.

Ndiol Maka SECK  
(Correspondant)

## 102 jurys à Kaolack pour 13 362 candidats

Les épreuves de l'examen du Brevet de fin d'études moyennes (Bfem) ont démarré, hier, dans le département de Kaolack. Dans cette circonscription administrative qui compte, cette année, 13.362 candidats, 102 jurys ont été créés.

**KAOLACK** - L'examen du Brevet de fin d'études élémentaires (Bfem) se déroule correctement dans le département de Kaolack. Aucun problème majeur n'a été signalé, ont constaté les autorités administratives locales qui, après un tour effectué dans certains centres de la commune, se sont réjouis de la bonne entame des épreuves. En dehors de la commune de Sibassor où les épreuves initialement prévues au centre de Sibassor 2 ont été transférées à celui de Sibassor 3 pour cause d'inondation, aucun autre changement n'a été noté.

Au total, dans l'Inspection de l'éducation et de la formation (Ief) de Kaolack, les candidats sont au

nombre de 13.362 dont 7.164 filles et 6.198 garçons. Ces candidats ont été répartis dans 102 jurys. L'examen, à Kaloack, mobilise aussi plus d'un millier d'enseignants et du personnel administratif pour l'encadrement et la correction. «Nous appelons les parents à accompagner les candidats dans ce contexte de pluies récurrentes pour éviter des retards préjudiciables. En ce qui concerne l'épidémie de Covid-19, un dispositif est mis en place dans chaque centre en vue du respect du protocole sanitaire», a indiqué l'adjoint du Préfet de Kaolack, Alioune Sadji.

Elimane FALL  
(Correspondant)

# Education & Formation

www.lesoleil.sn

MAMADOU TALLA, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## «Tout se passe très bien»

Effectuant la traditionnelle visite des centres d'examen, hier, dans l'Académie de Rufisque, le Ministre de l'Éducation nationale, Mamadou Talla, a salué le bon démarrage des épreuves, malgré la pluie. Il est revenu, à l'occasion, sur le débat autour des résultats du Cfee.

**RUFISQUE** - Le démarrage des épreuves du Brevet de fin d'études moyennes (Bfem) a été effectif, hier, sur l'ensemble du territorial national. Le Ministre de l'Éducation nationale, Mamadou Talla, a fait le constat sur le terrain. Cette année, c'est l'Académie de Rufisque qui a accueilli le Ministre lors de sa traditionnelle visite de centres d'examen à Dakar. Il s'est rendu aux Cours privés «La Sagesse» et au Collège d'enseignement moyen (Cem) du Camp Le-

long. Au terme de la visite, le Ministre a exprimé sa satisfaction concernant le déroulement des épreuves, malgré la pluie. «Nous avons visité une école privée où le démarrage s'est fait dans de très bonnes conditions. Également là, nous sommes dans une école publique où tout se passe très bien au niveau des mesures barrières, de la présence des surveillants et des élèves, malgré la pluie». D'après le Ministre, les remontées d'informations font état d'un bon

déroulement également dans les régions. Mamadou Talla a rappelé que l'organisation des examens scolaires n'est pas une chose aisée vu le nombre de candidats, de jurys et de centres. «Il y a plus de 189.000 candidats, c'est très compliqué, plus de 1200 jurys, plus de 1100 centres. Donc ce n'est pas facile à organiser. Mais comme nous avons terminé le Certificat de fin d'études élémentaires (Cfee) où il y avait encore beaucoup plus de candidats, je suis en droit de dire que cela va très bien se passer au niveau national pour le Bfem aussi», a soutenu M. Talla avec beaucoup d'optimisme.

Daouda GUEYE  
(Correspondant)

## 2 136 candidats en lice dans le département de Goudomp

Les épreuves du Bfem ont démarré, hier, sans couac dans tout le département de Goudomp. Ils sont, cette année, 2.136 candidats en lice dans le département.

**GOUDOMP** - Les examens du Brevet de fin d'études moyennes (Bfem) ont démarré, hier, dans le département de Goudomp. Cette année, la localité compte 2.136 candidats inscrits dont 1.256 garçons, soit un taux de 58,80 % des effectifs et 880 filles, soit 41,19% des effectifs. Le département compte 25 centres d'examen. Parmi lesquels 14 centres principaux et 11 centres secondaires. Au niveau du personnel enseignant, l'Inspection a mobilisé 95 secrétaires, 216 surveillants et 235 correcteurs pour assurer le bon dé-

roulement des épreuves.

Lors de la traditionnelle tournée des centres d'examen, le Préfet du département a marqué sa satisfaction concernant le déroulement des épreuves. «C'est une grande satisfaction. L'examen se déroule bien. Nous avons organisé une réunion préparatoire départementale à l'occasion. Nous avons constaté, comme cela s'est passé avec le Cfee et le Bac, que l'examen du Bfem se déroule normalement dans la commune et dans les arrondissements», a déclaré Ibrahima Fall. Concernant l'hi-

vernage et ses conséquences sur l'examen, le Préfet de rassurer : «Il pleut beaucoup dans la zone, mais nous avons pris toutes les mesures pour pouvoir faire face à toutes ces difficultés», a-t-il indiqué. Dans les deux centres d'examen de la commune de Goudomp, les candidats ont trouvé les épreuves de français abordables. Le candidat Ousmane Vilane Mané estime que les épreuves sont largement à leur portée. «Les épreuves sont abordables. Je souhaite qu'il en soit ainsi pour les autres matières», a dit le candidat. Une de ses camarades, Binta Seydi, abonde dans le même sens.

Samba DIAMANKA  
(Correspondant)

## Déroulement normal des épreuves à Kolda

**KOLDA** - L'examen du Brevet de fin d'études moyennes (Bfem) a démarré hier, à Kolda, comme partout au Sénégal. Au total, 3.512 candidats dont 1.611 filles et 1.901 garçons passent les épreuves cette année, dans l'Inspection de l'éducation et de la formation (Ief) de Kolda contre 3.000 l'année dernière. Ils composent dans 36 centres d'examen répartis en 38 jurys dont 12 dans la commune de Kolda. Dans les différents centres où nous nous sommes rendus, les épreuves ont démarré à 8 heures précises et se poursui-

vaient normalement en milieu de matinée. Le dispositif sanitaire comme le port de masque, le lavage des mains et la distanciation physique est globalement respecté. C'est le cas notamment au centre Cem Kolda 1 de Kolda qui compte 193 candidats dont 191 présents. «Il n'y a rien à signaler ici. Aucun problème ne m'a été rapporté depuis le démarrage des épreuves», déclare Mamadou Alpha Sy, président du jury 1 du Cem Kolda 1.

C'est le même constat au centre Saint Benoît qui compte un

seul jury avec 93 candidats dont 40 filles et 53 garçons. «Les épreuves se déroulent normalement. Les candidats, les surveillants, les correcteurs et les membres du secrétariat sont tous présents», précise Mohamadou Oury Diallo, président du jury 1 du centre Saint Benoît de Kolda. C'est le cas aussi au centre du Cem 2 où aucun problème majeur n'a été signalé. Cent quatre-vingt-cinq candidats dont 86 filles et 99 garçons composent dans ce centre.

Mamadou Aliou DIALLO  
(Correspondant)

## 1 521 potaches composent dans la région de Kédougou

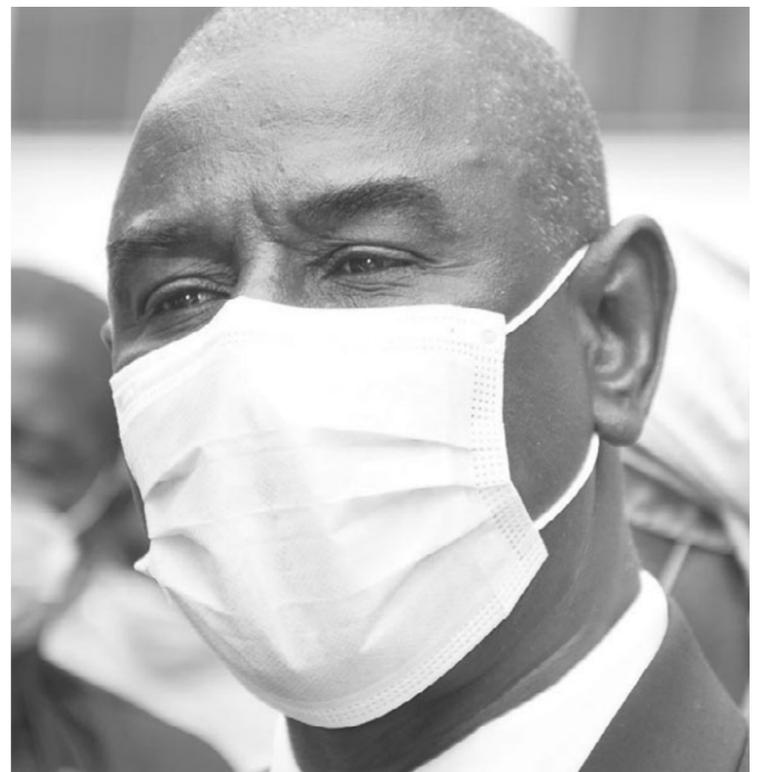
La session 2021 du Bfem dans la région de Kédougou a débuté hier et se déroule dans de bonnes conditions malgré la saison des pluies. Ils sont, cette année, 1.521 candidats au niveau régional à se pencher sur les épreuves. Le Gouverneur de région et l'Inspecteur d'académie ont effectué une visite dans certains centres d'examen.

**KÉDOUGOU** - Le Brevet de fin d'études moyennes (Bfem) a bien débuté dans la région de Kédougou. Au sortir de sa traditionnelle visite des centres d'examen effectuée en compagnie des autorités administratives locales, l'Inspecteur d'académie de Kédougou a souligné l'implication de tous les acteurs pour la bonne tenue de cet examen. Mamadou Niang a informé qu'il y a un

nombre assez important de candidats dans la région. «Pour cet examen, nous avons 1.521 candidats qui sont répartis dans trois inspections de l'éducation et de la formation (Ief). Celle de Kédougou détient le plus grand nombre avec exactement 1.000 candidats. Selon M. Niang, l'examen se déroule dans une situation assez spécifique. «Nous sommes déjà en hivernage. Ce

que nous avons constaté où nous sommes passés car il y a de l'eau partout. Mais cela n'a pas gêné le démarrage et le déroulement normal de l'examen. Il faut saluer aussi l'accompagnement des autorités administratives et des collectivités territoriales», a déclaré l'Inspecteur d'académie. Dans les centres, les mesures barrières ont été respectées. «Actuellement, tout se passe très bien. On a tenu compte des aléas climatiques. Toutes les mesures sont prises», a complété le Gouverneur de région, Saër Ndao.

Amadou DIOP (Correspondant)



## Il n'y a pas eu de recul au Cfee, d'après Mamadou Talla

Le Ministre de l'Éducation nationale, Mamadou Talla, a profité de sa sortie, hier, à Rufisque, pour revenir sur le débat soulevé à propos des résultats du Cfee. Et c'est pour indiquer que contrairement à ce qui se dit, les résultats n'ont pas connu de chute. «Au contraire, c'est un bond qualitatif qui a été réalisé», a souligné le Ministre. Selon lui, «l'année de référence doit être 2019 et non les résultats de l'année particulière, difficile, de 2020». M. Talla d'ajouter que «si on prend comme année de référence 2019 où nous n'avions que 55% de réussite au Cfee, aujourd'hui nous sommes à 62%. Par rapport à l'année 2019, nous avons effectué un bond de six points», note Mamadou Talla. Pour lui, les résultats du Cfee de 2020 ont été obtenus dans un

contexte particulier, avec des conditions d'organisation spécifiques et des apprentissages renforcés par la mobilisation de tous les enseignants exclusivement pour les classes de CM2. «J'ai entendu ça et là dire que nous avons reculé au Cfee, non. Nous n'avons pas reculé parce que notre option de l'année dernière, c'était de n'ouvrir que pour les classes d'examen. Des classes réduites, vingt élèves au maximum, tous les enseignants d'une école élémentaire étaient autour d'une seule classe et c'est évident que les résultats ne pouvaient être que bons. S'y ajoute aussi le dispositif «Apprendre à la maison» suivi d'un encadrement rapproché. Cela nous a donné d'excellents résultats», rappelle le Ministre de l'Éducation nationale.

D. GUËYE (Correspondant)

## GÉNÉRALISATION DE LA TENUE SCOLAIRE «Une directive présidentielle qui répond à un besoin d'équité sociale»

Hier, à Rufisque, le Ministre de l'Éducation nationale a évoqué la question de la généralisation de la tenue scolaire dans le système éducatif dès la prochaine année. Selon Mamadou Talla, «il s'agit d'une directive du Chef de l'État qui vise à promouvoir l'équité sociale dans l'espace scolaire». De l'avis de M. Talla, «c'est une analyse extrêmement courte de re-

mettre en cause cette initiative quand on regarde déjà ce qui se passe au Sénégal. La tenue existe déjà dans le système et sur le plan pédagogique, il y a beaucoup de points positifs à soulever avec cette mesure. Les élèves se retrouvent entre eux, il y a cette dynamique d'équipe et d'esprit», note le Ministre de l'Éducation nationale.

D. GUEYE (Correspondant)

## 3 515 candidats à Louga

**LOUGA** - À l'instar des autres localités du pays, les épreuves du Brevet de fin d'études moyennes (Bfem) ont démarré hier dans le département de Louga. Au total, 3.515 candidats sont inscrits dans les 26 centres d'examen de l'Inspection de l'éducation et de la formation (Ief) de Louga. Parmi ces candidats, 1.943 (55,27 %) sont des filles. Selon Idrissa Bâ, le Secrétaire général de l'Ief de Louga, «aucun manquement n'a été signalé le premier jour sur l'ensemble des centres du département». Mieux, informe-t-il, «les épreuves ont été acheminées à temps et il n'a pas eu de retard

sur le démarrage dans les 26 centres». À cela s'ajoute la mise en place du dispositif de lavage des mains pour le respect des gestes barrières dans tous les centres. «Les Chefs de centre et les Présidents de jurys vont veiller au respect scrupuleux de ces mesures et nous avons espoir que tout se passera pour le mieux», a rassuré le Secrétaire général de l'Ief de Louga qui appelle toutefois à la vigilance des uns et des autres pour que la session 2021 du Bfem se déroule dans les meilleures conditions dans le département de Louga.

Khalifa A. WELE (Correspondant)

# MEÏSSA FALL, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE «DIALOGUE SOCIAL ET NORMES DU TRAVAIL» DU CNP «La pandémie a révélé l'existence d'un vide juridique et réglementaire du télétravail»

«L'œil ouvert des employeurs sur le télétravail au Sénégal : enjeux et perspectives» est l'intitulé d'une étude réalisée par la commission technique «Dialogue social et normes du travail» du Conseil national du patronat du Sénégal (Cnp). Celui qui en est le président, Meïssa Fall, y revient dans cet entretien. Ce juriste de formation pose un regard lucide sur le télétravail, une réalité en mouvement à laquelle essaient de s'adapter les entreprises dans un contexte de crise sanitaire.

Entretien réalisé par Alassane Aliou Féré MBAYE et Pape SEYDI (photo)

## Le télétravail est désormais entré dans le langage familier. Quels en sont les enjeux et les modalités ?

C'est vrai que le contexte de la pandémie de Covid-19 a favorisé une irruption du télétravail dans le fonctionnement des entreprises. En mai 2020, un professeur sénégalais en santé publique disait que « cette pandémie tue plus notre économie que notre population et qu'il faut apprendre à vivre avec le virus, et s'organiser à ne pas contracter la maladie. La Covid-19 ne doit pas nous empêcher de continuer nos activités essentielles ». Les enjeux macroéconomiques liés au télétravail sont multiples et peuvent se décliner à plusieurs niveaux : d'abord comme un instrument de résilience face aux chocs exogènes. Le télétravail devrait faire partie du corpus juridique, au même titre que le chômage technique et le licenciement pour motif économique, en tant qu'instrument pour garantir le principe de réorganisation et d'adaptation des entreprises face à des difficultés particulières. La décision de mise en œuvre du télétravail dans les entreprises doit être du ressort de l'employeur, comme un facteur d'inclusion et de prise en charge de la diversité. Il revient à l'employeur d'apprécier, en fonction de la nature des activités de l'entreprise, les emplois éligibles et adaptés au télétravail, pouvant bénéficier de cette disposition. Et enfin, comme une réponse aux difficultés liées à la mobilité urbaine et à la pollution de nos villes.

## Les entreprises sénégalaises sont-elles préparées à faire le saut ?

Les entreprises ayant subi de plein fouet les conséquences de la pandémie ont redoublé d'imagination pour assurer la continuité de leurs activités. Dans cette optique, beaucoup d'entre elles ont plébiscité, depuis mars 2019, la formule du télétravail. Appliqué principalement par voie d'exception, il y a tout juste quelques mois, le télétravail s'est introduit au Sénégal pour de nombreuses entreprises et travailleurs. En effet, il était accessible, auparavant, à une minorité d'individus et souvent perçu comme une condition de travail très avantageuse. Son impopularité auprès des entreprises s'expliquait principalement par leur difficulté à exercer un contrôle sur la prestation de travail. Les employeurs préféreraient maintenir une gestion plus di-

recte du travail à effectuer. La pandémie aura eu l'effet d'un électrochoc et a contraint les entreprises à se réajuster.

## Faut-il adapter, modifier la législation comme nous y invite le Ministre du Travail ?

La pandémie a révélé l'existence d'un vide juridique et réglementaire du télétravail dans les Conventions collectives et le Code du travail au Sénégal. Aucun avenant au contrat de travail ne s'est avéré nécessaire, et des salariés ont été mis au télétravail sans formalisme et encadrement bien déterminés. Faut-il légiférer sur de grandes lignes dont les contours ne sont pas clairement définis ou le faire après une expérience significative ? Il y a de la place pour la discussion et la concertation dans le dialogue social.

## Quels pourraient être les obstacles au télétravail ?

Ne nous trompons pas, d'apparence simple, le management à distance cache de réels enjeux de compétitivité, de productivité au travail, de confidentialité, de sécurité et de droits sociaux. Au-delà de la possible résurgence d'épidémies et autres chocs exogènes ou de la mise en œuvre de plans de continuité au sein des entreprises, le télétravail, au regard de ses avantages et inconvénients, est appelé à être perçu comme un nouveau mode de contractualisation sociale durable et pérenne dans les entreprises. Son application doit, en conséquence, être subordonnée au respect de conditions réglementaires, juridiques et conventionnelles. Ainsi, pour contourner les obstacles au télétravail, il s'avère nécessaire de définir les rapports de travail entre les employeurs et les travailleurs, en cas de télétravail, mais également de prendre en compte les mutations technologiques et l'évolution de la transformation digitale.

## Pourriez-vous nous dresser le profil des employeurs et employés qui peuvent être concernés par le télétravail ?

Il a été noté que le télétravail a été possible pour une partie du personnel des entreprises évoluant principalement dans les secteurs d'activités suivants : banque et établissements financiers, assurances, industrie, économie numérique, télécommunications, transit, énergie, professions libérales, etc. Les



principaux employés concernés par le télétravail sont issus des services supports (finances, ressources humaines, communication, juridique), du service commercial, de la vente directe et du merchandising, des services technique et de la production, de la recherche développement, etc. Cependant, il convient de souligner qu'à ce jour, il n'existe pas, dans notre pays, une base de données répertoriant l'ensemble des télétravailleurs.

## Le télétravail est-il l'option de l'avenir, au-delà des conséquences qui résulteront de cette pandémie de Covid-19 ?

Le télétravail n'est qu'une étape pour les entreprises. En effet, le futur du travail est toujours à écrire et à inventer. La post-Covid-19 correspondra à une époque, une ère, où l'on choisira comment organiser son travail entre le mode présentiel et le télétravail. Aujourd'hui, nous sommes à l'ère de la mondialisation et tant que la transformation digitale se poursuivra, les entreprises devront s'ajuster pour rester compétitives ou disparaître. La mission première d'une entreprise est de créer de la valeur économique mais aussi de développer le capital humain. Les deux sont indissociables.

## Quels sont les inconvénients du télétravail ?

Ils peuvent être scindés en deux, selon que l'on soit employeur ou employé. En ce qui concerne les employeurs, trois inconvénients majeurs sont invoqués dans leurs expériences du télétravail. Il s'agit de la perte du lien social, de la difficulté à gérer les performances des télétravailleurs et de la supervision en continu plus ardue.

Le fait que la plupart des entreprises interrogées aient mis en avant ces trois inconvénients du télétravail reflète bien les problématiques organisationnelles auxquelles elles sont confrontées. Ces trois inconvénients correspondent aux difficultés qu'elles rencontrent dans le développement d'une bonne communication interne (pour une meilleure animation du dialogue social), et le management des

performances. Comment passer d'un management par le contrôle à un management par la confiance et les résultats ?

Avec l'éloignement des salariés du lieu physique de l'entreprise, il apparaît donc normal que les entreprises aient davantage de difficultés à maintenir le lien « social » avec leurs employés en télétravail et à gérer l'activité et les performances de ces derniers, n'ayant ni les outils, ni les pratiques adéquats. D'autres inconvénients ont été également identifiés, notamment l'inadaptation des grilles d'analyse des performances, les difficultés de coordination du travail, la perte de qualité dans la transmission du savoir, le cadre familial parfois incompatible avec le télétravail. Si nous prenons l'inconvénient relatif au cadre de vie par exemple, il s'explique parfaitement dans le contexte culturel et géographique du travailleur sénégalais. En effet, les conditions d'habitat ainsi que les us et coutumes font que le télétravail peut perturber davantage l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, contrairement à ce que l'on pourrait penser.

## Le Cnp a-t-il réfléchi sur la question ?

Le Cnp vient de publier une étude intitulée « L'œil ouvert des employeurs sur le télétravail au Sénégal : enjeux et perspectives » qui a fait l'objet d'une cérémonie officielle de remise au Ministre du Travail, du Dialogue social et des Relations avec les institutions, le jeudi 15 juillet 2021, en présence des centrales syndicales des travailleurs, du Haut conseil du dialogue social et du Bureau international du travail. Ladite publication résume les conclusions de l'étude réalisée par le Cnp auprès de 234 entreprises avec comme objectifs majeurs : la mise à niveau du cadre réglementaire et juridique du télétravail au Sénégal ; la prise en compte des ajustements sociaux et de flexibilité au travail nécessaires à la continuité des activités des entreprises et la protection des travailleurs. Cette réflexion s'inscrit également dans la directive présidentielle du Pap2A du Plan Sé-

négale émergent avec des conclusions et recommandations soumises au dialogue social tripartite (État, employeurs, travailleurs). Elle s'avère aussi être une première au Sénégal et en Afrique subsaharienne.

## Quel est votre avis sur la question relative au pass vaccinal dans les entreprises ?

Je rappelle que le choix de se vacciner ou pas relève du pouvoir discrétionnaire individuel de chaque travailleur au sein de nos entreprises. Le Ministre du Travail a récemment rappelé le cadre juridique et légal régissant les relations de travail en ce qui concerne ce débat. La législation et la réglementation sénégalaises sont claires : il n'y a pas d'obligation de vaccination pour un travailleur. Il nous faut éviter que les actes posés ne versent dans la discrimination. Certes le travail des Comités d'hygiène et de sécurité au travail (Chst) et des responsables dans nos entreprises est remarquable quant à la prise en charge de la santé des travailleurs. Il faudrait, toutefois, relever que nous n'avons pas à nous substituer à la médecine. Ne faudrait-il pas laisser au Ministère de la Santé, le soin de trancher si la vaccination doit être facultative ou obligatoire ? Entretemps, les entreprises continueront d'encourager leur personnel à se vacciner. Maintenant, il est vrai qu'en plus de la responsabilité collective, ce débat soulève la question de la « responsabilité individuelle » de chaque travailleur pour la préservation de la santé de ses collègues dans les lieux de travail.

## Cette crise ne condamne-t-elle pas l'employé et l'employeur à des lendemains heurtés à cause des répercussions économiques et des intérêts probablement divergents ?

À priori non, bien que la pandémie ait engendré des fractures économiques, financières et sociales à l'échelle du monde. On ne peut ainsi évoquer ce choc exogène, brutal et inédit sans parler de ses conséquences majeures dans la gouvernance d'entreprise. En effet, ce virus s'est introduit dans les relations contractuelles et l'organisation du travail en milieu professionnel. Nous ne le souhaitons pas, mais la troisième vague est là pour nous rappeler qu'il y aura toujours d'autres crises. Cependant, le dialogue social est bien ancré au Sénégal où un cadre approprié existe pour anticiper sur ces questions. En effet, ce qu'il faut noter, c'est qu'« employeurs et travailleurs » sont des partenaires, et avec l'accompagnement du Ministère du Travail, du Haut conseil du dialogue social et du Bit, nous avons la capacité d'analyser et de relever les défis socioéconomiques.

## CENTRE HOSPITALIER ALBERT ROYER

## 4 enfants sur 15 contaminés à la Covid-19 ont perdu la vie

Le centre hospitalier, pour enfants, Albert Royer, n'est pas épargné par les cas de Covid-19. Selon le chef du service pédiatrie, le Pr Ousmane Ndiaye, quatre enfants sur 15 atteints de la maladie ont perdu la vie.

Le Professeur Ousmane Ndiaye, Chef du service pédiatrie de l'hôpital pour enfants Albert Royer a fait le point, hier, au siège du Ministère de la Santé et de l'Action sociale, de la prise en charge pédiatrique de ces cas de Covid-19. Selon l'enseignant-chercheur de l'Université Cheikh Anta Diop de

Dakar, à Albert Royer, 15 enfants sont atteints par la Covid-19. Ils ont été hospitalisés parce que présentant les formes graves de la maladie. Malheureusement, quatre parmi eux sont décédés. Parmi les enfants qui n'ont pas survécu, deux étaient des drépanocytaires et les deux autres n'avaient pas

de comorbidités. «Mais, ils traînaient les formes graves de la maladie», a regretté Pr Ousmane Ndiaye qui a ajouté «qu'il y avait un enfant de huit mois qui a fait la forme grave qui est décédé. Cela veut dire qu'il a été contaminé par son environnement». Jusque-là, les enfants positifs à la Covid-19 sont pris en charge par les services de pédiatrie de l'hôpital Albert Royer où un espace a été ménagé pour palier le trop-plein des centres débordés de traitement des

épidémies. «Cela ne pose pas de problèmes car les pédiatres ont des compétences pour prendre en charge ces sujets», a assuré le spécialiste en pédiatrie. Comme tous les invités du Ministère de la Santé, Ousmane Ndiaye a appelé les parents à aller se faire vacciner, rappelant que c'est l'une des principales armes qui aidera à maîtriser cette épidémie. «Surtout que jusqu'à ce jour, nous n'avons pas encore de vaccins pour les enfants de moins de 18 ans. Nous devons donc renforcer les mesures barrières», a suggéré le Pr Ndiaye. Le pédiatre est convaincu que s'il y a une bonne partie de la population vaccinée, les enfants seraient moins exposés à la contamination. «C'est pour cette raison que les pédiatres sont impliqués dans la sensibilisation. Nous vaccinons depuis plusieurs années. Et la vaccination a permis d'enrayer des maladies», a rassuré le Pr Ndiaye qui a insisté aussi sur le respect des mesures barrières chez les parents pour protéger les enfants contre la Covid-19 dans un contexte de situation épidémiologique



Le Professeur Ousmane Ndiaye a fait le point sur la prise en charge des atteints de la Covid-19.

préoccupante au Sénégal. La situation «est même critique. Mais elle n'est pas désespérée. Tout dépend de la détermination de l'ensemble des acteurs de santé et des communautés pour maîtriser la progression de cette troisième vague qui nous semble plus agressive, eu égard au nombre important de cas positifs et de décès», a soutenu le Professeur Ousmane Ndiaye.

Eugène KALY

## 70 patients graves sont sous oxygène

Selon la présidente du Comité national de gestion des épidémies, (Cnge), Docteur Marie Khemesse Ngom Ndiaye, 70 patients en état de détresse sont sous oxygène. Heureusement, l'État du Sénégal a déployé de gros moyens qui ont permis aux centres de traitement des épidémies de disposer suffisamment de l'oxygène, ajoute Dr Ndiaye, hier, en introduisant les invités du point quotidien sur l'évolution de la Covid-19. Malgré ces efforts, les laboratoires ont encore signalé

que sur 100 tests effectués, 60 à 70% des cas positifs sont l'œuvre du variant Delta. «Une personne contaminée par ce variant peut transmettre la maladie à 6 voire 10 personnes», a fait savoir le Directeur général de la Santé publique, selon qui «C'est une transmission rapide». Marie Khemesse Ngom Ndiaye a invité les populations des localités qui ont un taux faible de vaccination à aller se faire vacciner pour prévenir les cas graves.

E. KALY



Le Dr Marie Khemesse Ngom rassure que des moyens sont déployés pour sécuriser la disponibilité de l'oxygène.

## DÉSINFECTION DES CTE, DÉCONTAMINATION DES DÉPOUILLES...

## La partition insoupçonnée du Service national de l'hygiène

Le Service national de l'hygiène joue un rôle clé dans la lutte contre la Covid-19. Il est impliqué dans la vulgarisation des mesures de prévention notamment l'hygiène des mains et la protection du personnel soignant.



Le Colonel Maodo Malick Ndiaye du Service national de l'hygiène.

Le médecin colonel, Maodo Malick Diop, a rappelé le rôle joué par le Service national de l'hygiène qu'il dirige, pour rompre la chaîne de transmission depuis le début de la pandémie. «Nous sommes impliqués dans la prévention et le contrôle des infections. Nous assurons la désinfection des centres de traitement des épidémies. Nous aidons le personnel de santé en charge des malades à s'habiller et à se déshabiller de façon sécurisée», a indiqué Dr Diop. Le Service national de l'hygiène s'occupe aussi de la décontamination des véhicules ayant transporté les

malades de Covid-19. Il est aussi chargé de détruire les déchets produits par les centres de traitement des épidémies. «En cas de décès, nous décontaminons les corps et assistons les familles pour un enterrement sécurisé», a poursuivi le chef du Service national de l'hygiène. Les agents du médecin Colonel Diop se chargent aussi de faire des visites à domicile lorsque des cas de Covid-19 sont confirmés pour désinfecter les lieux. «Nous faisons des descentes dans les lieux publics, notamment dans les marchés, les gares routières, les "daaras", pour renforcer la sensibilisation mais aussi pour effectuer des opérations techniques de désinfection», a-t-il ajouté.

E. KALY

## Rappel des bonnes pratiques pour le lavage des mains

Le médecin Colonel, Maodo Malick Diop, chef du service national de l'hygiène, a fait un cours magistral, hier, au siège du Ministère de la Santé sur l'importance du lavage des mains. Pour réduire la transmission de la Covid-19, il a insisté sur l'hygiène des mains, une des mesures de prévention individuelle les plus efficaces.

«En nous lavant fréquemment les mains, nous pourrions réduire la transmission du virus d'une personne à une autre», a conseillé Dr Diop qui a relevé l'utilisation du savon et de l'eau de javel lors du lavage. Au cours de cette séance, il a fait une démonstration, sur l'utilisation de l'eau de javel. Selon lui, des études ont

montré qu'avec la solution de chlore, la désinfection est rapide et efficace. «Il suffit d'avoir une part d'eau de javel et vous mettez quatre parts d'eau pour avoir une solution de 0,5% qui permet de désinfecter tous les objets touchés par les individus atteints de Covid-19», a expliqué Dr Maodo Malick Diop.

E. KALY

## SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

## 433 nouvelles infections, 13 décès et 538 guéris

Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale a annoncé, hier, 433 nouveaux cas positifs au coronavirus sur 3.221 tests effectués, soit un taux de positivité de 13,44%. Les cas positifs sont répartis entre 36 cas contacts suivis et 397 infectés issus de la transmission communautaire. Parmi ces derniers, 244 sont recensés à Dakar et 153 dans les autres localités du pays. Treize patients sont décédés dimanche de la

Covid-19. Soixante-dix cas graves sont pris en charge dans les services de réanimation. Par contre, 538 patients suivis ont été contrôlés négatifs et déclarés guéris. L'état de santé des autres malades est stable. À la date d'hier, le Sénégal comptait 68.012 cas positifs au coronavirus dont 51.071 guéris, 1.495 décédés et 15.563 malades sous traitement. Selon le Directeur de la Prévention, Dr El Hadj Mamadou Ndiaye, 14.989

personnes ont été vaccinées, dimanche 8 août, portant le nombre total de vaccinés à 1.035.558. Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale exhorte les populations au respect des mesures de prévention individuelle et collective, à savoir, le port du masque obligatoire, la distanciation physique d'au moins 1,5 mètre dans les lieux de rassemblements et le lavage fréquent des mains.

E. KALY

FABRICATION DE MÉDICAMENTS  
Perspectives de collaboration  
entre l'Inde et le Sénégal

L'Ambassade de l'Inde à Dakar a remis, le 9 août 2021, une enveloppe de 3.000 dollars (1.671.000 FCfa) à la Pharmacie nationale d'approvisionnement (Pna) pour soutenir les efforts de lutte contre le coronavirus. Ce pays et le Sénégal étudient les possibilités de coopération dans la fabrication de médicaments.



L'ambassadeur de l'Inde, Godavarthi Venkata Srinivas lors de son accueil à la Pharmacie nationale d'approvisionnement (Pna).

Le Sénégal et l'Inde travaillent à renforcer leur coopération dans le domaine de la production de médicaments. C'est la principale information que nous pouvons retenir de la cérémonie de remise de chèque par l'Ambassadeur de l'Inde, Godavarthi Venkata Srinivas à la Présidente du Conseil d'administration de la Pharmacie nationale d'Approvisionnement (Pna), hier, dans la matinée. «Il y a quelques mois, le Secrétaire général du Ministère de la Santé avait émis le souhait de recevoir les médicaments génériques. Il sera possible que l'Inde soit le partenaire du Sénégal dans ce domaine», a souligné le diplomate qui n'écarter pas aussi la possibilité de coopération entre les deux pays dans une perspective de fabriquer, au Sénégal, le vaccin produit en Inde et qui est très efficace contre les variants.

La remise de chèque de 3.000 dollars (1.671.000 FCfa) à la Pna

s'inscrit dans la célébration des 75 ans de l'anniversaire de ce pays continent, le 15 août. Cet appui a été bien apprécié par l'institution bénéficiaire. «Ce chèque permettra d'acquérir des produits destinés à la riposte contre la Covid-19 ainsi que des équipements de protection fortement demandés par le personnel soignant Sénégalais», a fait remarquer la présidente du Conseil d'administration de la Pna, Dr Aïssatou Lô Ngom. Cette dernière a magnifié les bonnes relations qu'entretiennent les deux pays. «Le 12 mars 2021, vous nous avez déjà gratifié d'un don de 25.000 doses de vaccins AstraZeneca qui nous a permis prendre en charge le personnel militaire et les agents de sécurité de l'Etat. Ces gestes répétitifs ne font que confirmer et reconforter les liens anciens et forts qui nous unissent», a déclaré le Docteur Aïssatou Lô Ngom. Idrissa SANE

COVID, GRIPPE, PALUDISME...

## La ruée vers les pharmacies crée une tension sur plusieurs médicaments

Prises d'assaut par les clients, du fait de l'explosion des cas de coronavirus et de plusieurs autres maladies, les pharmacies connaissent des ruptures de médicaments. Pour gérer ce déferlement, il faut aussi prendre des mesures afin de ne pas favoriser une contamination.

**KEUR MASSAR** - Caducée a mal ! Tous les chemins mènent à la pharmacie. Par les temps qui courent, les officines sont carrément prises d'assaut par les populations. Cette hausse vertigineuse dans la fréquentation de ces établissements destinés à la vente de médicaments s'explique, en grande partie, par la flambée des cas de coronavirus. La covid n'est pas la seule coupable puisque plusieurs autres maladies, notamment celles liées à l'hivernage, comme le paludisme et la grippe, poussent les patients à se diriger vers les pharmacies pour s'offrir des médicaments dont certains ne sont même pas prescrits par des médecins.

À Keur Massar, plus précisément à la cité Mtoa, située sur la route menant à Malika et à la décharge de Mbeubeuss, c'est la ruée vers les médicaments. La pharmacie Dial Diop, non loin du district sanitaire et de la gendarmerie, est submergée par les clients. Devant la bâtisse de couleur blanche, une file composée d'une dizaine de clients attendent patiemment leur tour. Devant la porte, un vigile, habillé d'une chemise verte, veille au grain. Tout client venu sans masque est invité à aller en chercher avant de pénétrer dans les lieux. À l'intérieur, deux dames sont chargées de servir la clientèle. Derrière le comptoir doté d'un plexiglass séparant le vendeur du client, des étagères remplies de médicaments bien ran-

gés. En cette période de grosse chaleur, un ventilateur plafonnier transporte de l'air frais.

### Symptômes similaires pour trois maladies

Pour éviter une concentration de personnes, seuls deux clients sont autorisés à entrer en même temps. Avec les va-et-vient incessants, il faut patienter pour avoir l'opportunité de discuter avec l'un des employés. « Effectivement, il y a beaucoup de patients qui viennent dans les pharmacies pour s'approvisionner en médicaments. Cela peut s'expliquer par l'épidémie de Covid-19, l'hivernage aussi avec le paludisme. Qui parle de la grippe parle de Covid-19 car les signes sont associés. Si vous avez la Covid-19, on dirait que vous avez la grippe. On dirait aussi que vous avez les signes du paludisme. Vous tousssez, vous avez le corps chaud, la plupart du temps vous avez la diarrhée », confie le Docteur Mame Anta Guèye.

Azythromycine, utilisé dans le traitement du coronavirus, est très demandé. Cet antibiotique est utilisé dans le traitement des infections de la gorge, des bronches, des gencives et des dents. « Nous sommes en train de gérer des ruptures. C'est le cas surtout avec l'Azythromycine. C'est le produit que l'on utilise la plupart du temps pour le traitement de la Covid-19. Actuellement, la plupart des pharmacies sont en rupture d'Azythromycine. C'est sûr que les médecins vont



La fréquentation des pharmacies a augmenté depuis la survenue de la troisième vague. (photos d'Archives).

changer de molécule pour utiliser les céphalosporines », ajoute Docteur Mame Anta Guèye qui dit s'approvisionner chez des grossistes comme Laborex, Ubipharm, Duopharm, Sodipharm.

### Pénurie !

À Sangalkam, c'est le même afflux. À la pharmacie de Ndiakhirate, les clients défilent constamment. À la devanture du magasin de couleur blanche, un dispositif est mis en place. Avant d'entrer, il faut d'abord se nettoyer les mains avec du gel hydro alcoolique mis à la disposition des visiteurs.

Porter un masque est aussi une condition sine qua non. Le Docteur Tine, très serein, malgré la grosse sollicitation dont il fait l'objet, s'affaire à satisfaire, avec l'aide de son personnel, les nombreuses personnes qui passent dans son établissement. « Il y a une affluence dans les pharmacies. D'habitude, en hivernage, on remarque que les gens vien-

nent en masse pour s'approvisionner en médicaments. Il y a aussi la grippe et le coronavirus. Certains ont le coronavirus mais pensent être seulement grippés », confie le Docteur Tine. Cette forte fréquentation a fini par créer une pénurie de médicaments. « Tout ce qui entre dans le traitement de la covid, les compléments alimentaires qui augmentent l'immunité des personnes pour combattre le coronavirus, sont en rupture. Je parle surtout de l'Azythromycine. C'est une molécule qui compte plusieurs noms. On peut en citer Azibact, Stomax, Binozyt... Même les grossistes n'en n'ont pas. Le coronavirus est à l'origine de tout cela », déplore-t-il d'emblée. « Il y a les prescriptions, il y a des médicaments que l'on conseille aussi à certains clients qui viennent dans nos pharmacies. Il y a des clients ou des membres du personnel de santé qui, parce que certains de leurs parents sont malades, nous appellent pour

qu'on leur réserve des médicaments », soutient-il.

Là encore, l'Azythromycine est en rupture de stock. « Concernant l'Azythromycine, toutes les molécules se valent. Si dans une ordonnance le médecin prescrit l'Azicure au patient et qu'on ne l'a pas, il est possible de le remplacer par d'autres molécules comme Azibac, Zinobite, Zitromax. Si toutes les molécules sont épuisées, on leur demande de retourner vers le médecin afin qu'il change la prescription ».

Qui dit affluence et forte concentration de personnes dit aussi fortes probabilités de contamination. Conscients de cela, les pharmaciens font tout pour se protéger et protéger leur personnel. Les mesures de distanciation sociale et l'exigence du port de masque peut causer des brouilles avec des clients qui veulent souvent être rapidement servis. « Nous avons pris des mesures depuis bien longtemps. Il y a du gel à l'entrée de la pharmacie. Avant d'entrer, il faut, au préalable, se laver les mains avec le gel. On exige aussi le port de masque.

Cependant, on a parfois des problèmes avec certaines personnes qui n'ont rien compris. Parfois, quand tu leur demandes de porter le masque, ils peuvent s'emporter. On fait aussi en sorte qu'il n'y ait pas plus de deux personnes dans la pharmacie. On prend toutes les mesures pour protéger le personnel. Ce sont toutes ces mesures qui créent l'affluence à la porte des pharmacies », argue le Docteur Tine. Il ne manque pas de conseiller aux clients d'aller se faire vacciner.

**Julien Mbesse SÈNE**  
(Correspondant)

DR MOUHAMADOU SOW, ENSEIGNANT-CHERCHEUR

## «La vente des médicaments prescrits pour la Covid-19 a augmenté par 5 voire 10»

**Nous voyons beaucoup de personnes fréquenter les pharmacies avec la hausse des contaminations au coronavirus. Pouvez-vous confirmer que cette augmentation de la fréquentation des officines de pharmacie serait liée à la pandémie ?**

L'office de pharmacie constitue un pivot dans le système de santé du Sénégal. D'ailleurs, c'est le lieu de féliciter les pharmaciens d'officine durant ces quatre dernières semaines. Sans les pharmacies, au cours de ces 4 dernières semaines voire les 6, le système de santé serait à terre. Si les pharmaciens n'avaient pas agi en conseillant ceux qui avaient les symptômes de la covid-19, le système hospitalier sera à terre.

La fréquence des malades présentant des symptômes de la Covid-19 a été multipliée par 5 voire 10. Les ordonnances contenant des molécules utilisées pour le traitement de la Covid-19 ont été multipliées par 5 voire 10.

**Est-ce que le pharmacien peut délivrer des médicaments à un client qui n'est pas muni d'une ordonnance ?**

Lorsque le pharmacien reçoit une ordonnance, il fait la vérification de la régularité technique. Cette régularité se fait sur la base de plusieurs critères. Il faut

d'abord vérifier le prescripteur. Il s'agit de voir si la personne qui a prescrit l'ordonnance est habilitée à le faire. Il faut comprendre qu'un médecin généraliste ne peut pas prescrire certains médicaments. Il y a une liste limitative pour les médecins chirurgiens-dentistes. Il en est de même pour les sages-femmes et les médecins généralistes. Cette vérification est faite avant la délivrance des médicaments. Ensuite, suivra la vérification de la posologie proposée par le médecin. Cette posologie, si elle n'est pas bien écrite, le pharmacien ne doit pas délivrer l'ordonnance ou bien, il doit entrer en contact avec le prescripteur pour confirmer ou infirmer la posologie. C'est aussi aux pharmaciens de contrôler les contre-indications médicamenteuses et la physiopathologie. Beaucoup de malades ont des comorbidités et certains médicaments ne peuvent pas être pris en même temps que d'autres médicaments.

En somme, lorsque cette régularité est conforme par rapport à la réglementation, le pharmacien va délivrer l'ordonnance. Toutefois, lorsque le pharmacien, suivant ses connaissances, il juge que la prescription est dangereuse pour le patient, il ne doit pas délivrer le médicament. Mais il est

tenu de motiver son refus au bout de ce papier où sont inscrits les noms des médicaments. Aussi bien le pharmacien et le médecin travaillent pour le bien du patient.

### Que faire lorsqu'un patient arrive sans ordonnance ?

La réglementation autorise aux pharmaciens de délivrer des médicaments sans ordonnance sous certaines conditions. La première, c'est l'urgence pour le patient de prendre le médicament. La deuxième, c'est l'impossibilité de trouver, dans l'immédiat, un médecin pour le patient. Si ces deux conditions sont vérifiées et qu'elles sont réunies, le pharmacien, suivant ses connaissances, peut délivrer des médicaments aux patients. Toutefois, en le faisant, il engage à la fois sa responsabilité pénale, civile et disciplinaire. Il est aussi tenu d'accompagner cette délivrance par des conseils en précisant la dose, la fréquence de l'utilisation, entre autres.

### Durant cette troisième vague, on suspecte beaucoup de personnes de pratiquer l'automédication ?

L'automédication, c'est lorsqu'une personne prend des médicaments sans le conseil d'un médecin ou d'un pharmacien. Mais dès l'instant qu'il arrive à la

pharmacie, ce n'est plus de l'automédication. Dans le contexte actuel, l'Azythromycine est largement prescrit. Ce produit est sous tension parce qu'il est utilisé pour soigner la Covid-19. Ce médicament doit être dispensé par le pharmacien sous présentation d'une ordonnance. Maintenant, il faut le dire, il y a un risque si la personne n'est pas en réalité infectée par le coronavirus. Il y a la résistance aux antimicrobiens. Autrement dit, le fait de prendre des antibiotiques sans l'avis du pharmacien ou du médecin peut entraîner une inefficacité antibiotique. Si beaucoup de personnes pratiquent l'automédication, l'efficacité des traitements de beaucoup de maladies infectieuses va baisser. La conséquence, c'est la mort de beaucoup de patients. L'efficacité thérapeutique ne peut pas être atteinte si l'on se base sur l'apparence des symptômes de deux maladies différentes pour prendre des médicaments recommandés pour la maladie (A) qui sont utilisés pour guérir une maladie (B).

### Il y a aussi l'exigence de respecter les doses...

Le médicament peut être toxique. Les personnes qui prennent des médicaments, sans



l'avis du médecin ou du pharmacien ne maîtrisent pas les doses indiquées. Il y a trois doses. Il y a la dose thérapeutique (qui soigne), la dose toxique (qui blesse, qui provoque des problèmes) et la dose létale, celle qui tue. En plus de cela, il y a des médicaments à prendre à jeun, d'autres au milieu des repas, ou encore avant de manger sans oublier les prises recommandées après les repas. Si vous ne le faites pas, vous diminuez l'absorption, la quantité de doses qui doit entrer dans le sang pour soigner la maladie, au lieu d'avoir une efficacité de 60 %, vous vous retrouvez qu'avec 30 %.

**Propos recueillis par Idrissa SANE**

## MARCHÉ DE L'EMPLOI

# L'expert en migration Arona Camara dresse le portrait de l'entrepreneur

L'expert en migration Arona Camara a animé, samedi, un panel de la Fondation Konrad Adenauer sur la politique d'emploi au Sénégal. Après avoir énuméré les facteurs bloquants, il a invité les jeunes à s'engager dans l'entrepreneuriat, quel que soit leur secteur d'activité.

Dans le cadre de l'organisation de sa journée culturelle, la Fondation Konrad Adenauer a passé en revue, samedi dernier, à Dakar, « la politique de l'emploi au Sénégal ». Cette session a été animée par l'expert en migration Arona Camara. « Il s'agit d'un sujet préoccupant en cette période de crise », a-t-il d'emblée souligné. Le conférencier a, par la suite, mis le doigt sur l'une des plus importantes limites du marché de l'emploi qui, à ses yeux, est l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché et dont le système a longtemps souffert. « L'inadéquation entre les modules enseignés et la réalité du marché a toujours été un frein dans la politique d'emploi », a constaté M. Camara. Cependant, il a estimé que la donne est en train de changer avec la promotion des filières techniques et scientifiques. « Si vous allez, aujourd'hui, à l'Université du Sine-Saloum Elhadji Ibrahima Niass, beaucoup de modules sont adaptés aux potentialités économiques de cette zone. Des for-

mations sur l'exploitation saline sont initiées. Les étudiants travaillent même avec des entreprises. Donc, les instituts et les universités font des efforts dans ce sens. Nous qui sommes sur le terrain, sentons l'élan de l'État pour résoudre ce problème », a expliqué le spécialiste.

## L'entrepreneuriat, l'alternative

L'autre grief soulevé dans la politique d'emploi, c'est le manque de coordination entre les structures de financement et d'accompagnement, telles que la Délégation à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (Der/Fj), l'Agence nationale pour la promotion de l'encadrement des jeunes (Anpej) et l'Office national de la formation professionnelle (Onfp). « Ces structures étaient là. L'orientation et la coordination posaient problème. D'où la pertinence des Pôles emplois qui regroupent toutes ces compétences en encadrement et financement pour mieux accompagner les jeunes », a indiqué Arona Camara.

Le diplôme n'est pas gage d'emploi. L'expert en migration d'estimer qu'il faut développer davantage l'entrepreneuriat, qu'il considère comme une alternative. « L'entrepreneuriat est une alternative. En plus d'être autonome, il permet également de recruter et de lutter contre le chômage. Donc, n'attendez pas de finir les études ou d'être millionnaire pour entreprendre. Il peut être allié à n'importe quelle activité. Moi qui vous parle, je suis formateur et vendeur de jus en même temps. Donc, je suis entrepreneur », a-t-il invité. Un élan qui, à son avis, doit être accompagné par une soif de connaissances et une bonne capacité d'écoute afin de saisir les bonnes opportunités. D'où l'importance, selon lui, de l'engagement communautaire et de la vie associative. « Cet engagement vous forge, vous donne diverses expériences, une autre vision de la vie. Ce sont des atouts qui peuvent vous aider dans le cadre de vos projets. Donc, engagez-vous à la base pour comprendre la sociologie du pays et ayez l'habitude de partager avec vos proches et vous verrez les portes du succès s'ouvrir », a conseillé Arona Camara aux étudiants tout en leur suggérant une cu-



riosité et une flexibilité dans le choix. « Il faut veiller à connaître les structures d'encadrement, d'appui et leurs politiques. Soyez plus flexibles dans vos choix. Il ne faut pas se dire que j'ai fait telle formation, je vais

forcément réussir dans ce domaine. Je connais des journalistes qui se sont mués en économistes, des sociologues qui ont trouvé leur compte ailleurs », a ajouté l'expert.

Demba DIENG

## MARCHÉ SECONDAIRE DES TITRES PUBLICS Le volume des transactions atteint 1394,31 milliards de FCfa depuis le début de l'année

Dix-sept transactions représentant 16,21 milliards de FCfa (soit une baisse de 69 % comparé à la semaine précédente), ont été effectuées sur le marché secondaire des titres publics de l'Uemoa du 2 au 6 août, renseigne l'Agence Umoa-Titres dans sa synthèse hebdomadaire publiée sur son site hier. Ceci porte le cumul à 1394,31 milliards de FCfa d'actions échangées sur ce segment depuis le début de l'année. Pour rappel, le marché secondaire désigne le lieu où sont renégociés les titres émis en premier lieu au

niveau du marché primaire. C'est le marché dit de « l'occasion ». Il offre aux acteurs qui ont acquis des titres la possibilité de s'en dessaisir en les revendant pour obtenir des liquidités. Il joue ainsi un rôle primordial dans la mesure où il maintient la qualité du marché primaire en assurant une certaine liquidité pour l'ensemble des acteurs. À noter que seules les transactions effectuées au-delà de cinq jours après la date de valeur du titre sont considérées comme transaction du secondaire.

Seydou KA



### L'assainissement pour un meilleur cadre de vie

## COMMUNIQUE

L'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS) informe les populations de Parcelles assainies et environs que la conduite gravitaire traversant le marché Gueule Tapée s'est affaïssée, entraînant des perturbations et écoulements d'eaux usées dans la zone.

L'ONAS présente ses excuses pour tous ces désagrèments et vous informe que toutes les dispositions sont en train d'être prises pour le rétablissement de la situation dans les meilleurs délais.

Fait à Dakar, le 06 Août 2021

## PRODUCTIVITÉ AGRICOLE DANS L'ESPACE UEMOA Un système d'information régional agricole en gestation

Dans l'espace Uemoa, l'agriculture mobilise plus de 60% de la population active, avec plus de 30% du Pib de l'Union et plus de 28% des recettes d'exportation. Les productions céréalières ont été de 31 millions de tonnes en 2019 et de 26,5 millions de tonnes de tubercules. La production animale est quant à elle estimée à 73,80 millions de bovins, 110 millions d'ovins, 157 millions de caprins et 567 millions de volaille. À côté de la faiblesse de la productivité, le stockage et la transformation constituent de grandes difficultés. Ainsi, l'Uemoa peaufine des stratégies pour relever les défis auxquels est confronté ce secteur. L'un des programmes en gestation est la mise en œuvre d'un système d'information agricole dans le cadre de la Politique agricole de l'Union (Pau) adoptée en 2001. Ladite plateforme repose sur cinq composantes que sont les filières agricoles, les marchés agricoles, les négociations internationales sur l'agriculture et la sécurité ali-

mentaire. Sa vocation est de favoriser le stockage des informations par dizaines d'années sur les rendements, les productions et les superficies, les différents acteurs, les prix des produits. Cela permettra de disposer d'informations et de pouvoir formuler des requêtes, souligne Gilbert Zongo, le chef de la Division de la sécurité alimentaire, des statistiques et de l'information agricole du Département de l'Agriculture, des ressources en eau et de l'environnement de l'Uemoa.

Outre cette plateforme qui est le système d'information régionale agricole, l'Union économique et monétaire-ouest africaine travaille à rassembler les acteurs des différentes filières pour plus d'efficacité. Actuellement, elle prépare la mise en place d'une fédération des interprofessions agricoles. Dans un premier temps, les spéculations concernées seront le coton, le riz, le bétail, la viande et l'aviculture.

D. DIENG

## IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE

**Des Pme s'adaptent aux vagues pour voir le bout du tunnel**

Les dirigeants des Petites et moyennes entreprises (Pme) ont été fortement affectés par la crise sanitaire mondiale. Même si la situation demeure compliquée jusqu'à présent, certains parmi eux ont dû revoir leur stratégie pour ne pas fermer boutique.

Les acteurs économiques commençaient à sortir la tête de l'eau. Mais, voilà que la troisième vague, avec son variant Delta, installe le doute à nouveau. Ils sont en train de payer un lourd tribut à cette maladie qui a presque mis à terre l'économie du pays. Et les Petites et moyennes entreprises (Pme) font partie de ceux qui souffrent le plus de cette pandémie. Si certaines parmi elles ont fermé leurs portes, d'autres sont obligées de se réorganiser, de changer de stratégie et d'approche pour s'en sortir.

Khadija Mbaye est propriétaire de « Keur Mame », une entreprise qui s'active dans la transformation et la commercialisation de produits céréaliers, de jus de fruits locaux et de produits cosmétiques. Elle emploie 33 personnes qui, en temps normal, étaient divisées en deux équipes. Mais, avec le nouveau coronavirus, elles sont réparties en trois groupes. La dame et ses collaborateurs ont subi de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire surtout de la première vague. C'est seulement parce qu'elle a su s'adapter à temps au contexte que son activité n'a pas périclité. À l'en croire, elle avait rencontré beaucoup de difficultés lors de la première vague à cause des mesures restrictives qui ont été prises par les autorités. Ces dernières étaient, entre autres, l'état d'urgence assorti d'un couvre-feu et l'interdiction de déplacement des véhicules de transport d'une région à une autre. « Étant donné que la plupart de nos matières premières proviennent de l'intérieur du pays, nous avons des problèmes d'approvisionnement. En plus, à cause du couvre-feu, on libérait nos deux livreurs avant 20 heures. Cela avait fortement impacté la production de l'entreprise qui avait drastiquement baissée », rembobine Khadija.

Cependant, si cette entrepreneuse et son équipe continuent d'exister, c'est grâce à une bonne réorganisation. Une réunion a été organisée pour sensibiliser le personnel sur les nouvelles attitudes à adopter. « Il fallait se serrer les coudes pour continuer d'exister sur le marché. Les charges ont été réduites, les salaires revus à la baisse. Le personnel a compris que nous devons être solidaires et essayer de maintenir le cap pour surmonter les épreuves. Nous avons privilégié les valeurs d'entraide et de solidarité en demandant à chacune de donner le meilleur d'elle-même pour maintenir la flamme de l'entreprise. Cela a porté ses

fruits puisque nous recevons toujours les mêmes commandes et notre effectif est toujours maintenu. On fait des livraisons à domicile jusqu'à 22h 30 », se réjouit-elle. Aujourd'hui, les problèmes auxquels l'entreprise est confrontée, c'est de trouver à temps des bocal et des emballages pour les produits à exporter. L'importation de ces deux matières premières en provenance de la Chine prend du temps. « Ce sont des matières qui existent au Sénégal, mais qui y sont chères. On préfère les importer parce que cela nous revient moins cher et la qualité est meilleure. Sur le marché international, il y a des normes à respecter pour la conservation de certains produits », souligne-t-elle.

**Les réseaux sociaux pour appâter les clients**

À l'instar de Khadija Mbaye, Valérie Ndiaye est à la tête d'une entreprise spécialisée dans la production de jus qu'elle distribue dans les restaurants, hôtels et supermarchés. Son business a été fortement touché par la pandémie et son chiffre d'affaires avait fortement décliné. « Nous avons plus senti les choses l'année dernière, avec des clients qui avaient arrêté leurs activités. Nous ne livrions plus les hôtels et les restaurants. Nous étions dans l'obligation de réduire le personnel », explique-t-elle. Poursuivant, elle ajoute : « Quand les choses ont repris, nous avons maintenu la même organisation de travail tout en diminuant parfois la production quand la demande n'est pas forte. Mais, dès qu'il y a une commande, nous pouvons produire jusqu'à 700 litres de jus par jour. Dans ce cas de figure, nous renforçons l'équipe en prenant des journaliers ».

Si elle les avait négligés auparavant, Valérie est, aujourd'hui, consciente que le monde est interconnecté et que les réseaux sociaux peuvent lui être d'un grand apport dans le cadre de ses activités génératrices de revenus. Pour augmenter ses ventes directes, elle a investi les plateformes Facebook, WhatsApp, Twitter...sur lesquelles elle propose ses produits. « En cette période de pandémie, la vente en ligne est devenue plus rentable. Les clients font leur commande et nous leur livrons le produit », se réjouit-elle.

Un autre chef d'entreprise qui se bat contre le virus pour continuer d'exister sur le marché, c'est Ahmadou Bamba Sy, Directeur général de « Ndindi transport ». Spécialisé dans le



Si certaines Pme ont fermé leurs portes, d'autres sont obligées de se réorganiser, de changer de stratégie et d'approche pour s'en sortir.



À l'instar d'autres dirigeants de Pme, Valérie Ndiaye, Directrice chez Esteval Agro Alimentaire, a vu son chiffre d'affaires chuter.

transport d'élèves, il travaillait avec neuf écoles privées. Mais, avec la Covid-19, il en a perdu cinq. Un coup de frein pour ses activités. Et la situation ne s'est pas encore décantée, d'autant plus que les grandes vacances n'augmentent rien de bon à cause du variant Delta. « Pendant les grandes vacances, les écoles sollicitent nos services pour les camps de vacances et les sorties pédagogiques. Mais là, les clients ne se pointent pas encore. Nous avons un marché de camp de vacances de 30 jours moyennant 1,5 million de FCfa, mais le contrat a été rompu au bout de huit jours à cause du virus. Les gens qui louaient également nos véhicules pour des excursions à Somone, Saly, Nianing...se font désirer. Sans compter les contrats relatifs aux camps de vacances et aux sorties pédagogiques qui ont été annulés. Nos activités sont vraiment au ralenti », regrette M. Sy. Il a dû prendre des mesures pour faire face à certaines charges afin

de pouvoir survivre à la tempête. Il a d'abord transféré les locaux chez lui pour s'affranchir des charges locatives. En sus, il a réduit le personnel en ne retenant que les chauffeurs ayant un contrat à durée indéterminée.

**La résistance du tourisme local**

« Aujourd'hui, nous acceptons des marchés que nous rejetions en temps normal parce qu'ils ne rapportent pas beaucoup. Nous sommes obligés de revoir les choses et d'accepter certaines offres pour payer nos salaires et vivre », dit-il. Cependant, pour mieux développer ses affaires, Ahmadou Bamba Sy est également présent sur les réseaux sociaux. Un aspect qui ne l'intéressait pas avant la découverte du virus pathogène au Sénégal. « Nous favorisons le système de bouche à oreille, mais actuellement, avec la Covid-19, nous sommes présents sur certains réseaux. Nous y publions nos offres

pour relancer nos activités », dit-il.

Contrairement aux autres dirigeants des Pme, Maguette Niang n'a pas été fortement impactée par la crise sanitaire. Femme de défi, c'est le 20 juin 2020, en pleine pandémie, qu'elle a créé son entreprise : une agence de voyages qui organise des excursions partout au Sénégal. Elle exploite le créneau du tourisme local. Elle ne s'y est pas jetée aveuglément. « J'ai bien pris mon temps pour étudier le marché. J'ai fait des prospections pour voir comment s'en sortir avec la Covid-19. Nous sommes une équipe de quatre personnes qui réalise tout le travail », détaille-t-elle. Elle organise de bout en bout des voyages pour les familles, les groupes d'amis. Cela peut être des journées ou des week-ends à passer sur tous les sites touristiques du Sénégal : Saint-Louis, Sine-Saloum, Lac Rose, Kédougou, entre autres. Les prix, selon elle, sont abordables. Par exemple, une journée au Lac Rose ou dans le Sine-Saloum est tarifée entre 20.000 et 29.000 FCfa, le guide y inclus. Pour les week-ends, c'est entre 40 et 65.000 FCfa pour un forfait tout compris. L'entrepreneuse s'est juste adaptée au contexte de la pandémie et elle tire bien profit de son activité. « Je n'ai pas été impactée par la pandémie. Nous insistons sur le respect des mesures barrières. Du gel et des masques sont distribués, de façon permanente, aux voyageurs. Nous ne dépassons pas 30 personnes. Et à chaque fois, nous prenons un grand bus pour que les gens puissent avoir de l'espace et respecter la distanciation sociale. Nos clients sont majoritairement de jeunes cadres. Ils se payent des vacances pour découvrir les lieux paradisiaques du pays. Franchement, je ne me plains pas », se réjouit Maguette.

Aliou DIOUF

## MEURTRE DE LOBÉ NDIAYE

## Les péripéties de la fin tragique d'une self-made woman

Vingt jours après le meurtre de Lobé Ndiaye, vendeuse de pièces détachées, tuée et jetée à Diamniadio, une atmosphère de deuil règne toujours dans sa maison familiale, à la cité Arame Sène, à la Zac Mbao. Retour sur une fin triste et tragique d'une âme charitable.

Par Souleymane Diam SY (textes) et Mbacké BA (photos)

Rond-point Zac Mbao. Pour rallier la maison familiale de Lobé Ndiaye, il faut longer une route goudronnée, sur une distance de moins de 200 m avant de bifurquer à gauche pour emprunter une piste sablonneuse envahie par des flaques d'eaux pluviales. Au bout de quelques mètres, on retrouve le domicile familial, derrière un grand centre commercial à la cité Arame Sène. Une atmosphère de deuil y règne toujours, vingt jours après sa disparition tragique. Les visages sont tendus et tristes. Certains n'arrivent toujours pas à réaliser ce qui s'est passé.

Croyant, le maître des lieux, Ibra Bacar Ndiaye, trouvé sur sa chaise pliante, accepte le décret divin. Résigné. Il rappelle un passage du Coran qui dit que : « nous venons de Dieu et nous retournerons à Lui ». Dans la maison familiale de la défunte, les témoignages sont poignants et unanimes. Lobé, c'est l'incarnation absolue du culte du travail. « Elle a érigé le travail au rang de dogme. Elle aimait se donner à fond pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses parents », confie sa maman, Fatou Niang. L'un des souhaits de sa fille, selon elle, c'était de l'amener faire le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam et de lui construire une maison. Avant de se lancer dans la vente de pièces détachées, poursuit-elle, « Lobé était une touche-à-tout ».

De la femme de ménage à la mécanique en passant par le commerce.

Après son retrait de l'école, une de ses amies l'a convaincue à apprendre la mécanique à Poste Thiaroye. Lobé a vite assimilé les rouages du métier. Quelques années plus tard, un bon samaritain lui confia la gestion de son magasin de pièces détachées à Rufzac (garage malien). Ici, encore, Lobé a relevé les défis. Plus tard, elle obtient sa propre boutique. Son business s'est vite développé. D'un magasin, il est passé à trois dont un à Diamniadio, gérés par son entourage.

### Le «Thiak-thiak», le coq, la longue attente...

Lundi 26 juillet. Au réveil, Lobé trouve la batterie de son véhicule à plat. D'après sa mère, elle a appelé un de ses employés pour venir la récupérer avec sa moto au rond-point Zac Mbao. Sur ce, elle quitte le domicile familial. C'était le dernier entretien entre elle et sa fille. À 12 heures, explique son frère Mame Mor Ndiaye, un des gestionnaires des deux magasins de Rufzac, quelqu'un l'a appelé avec insistance. Finalement, elle décide d'aller à sa rencontre, ignorant qu'elle avait rendez-vous avec la mort. Elle a aussitôt requis les services d'une moto «thiak-thiak» qui l'a conduite à Thiaroye Azur. Compte tenu du relief sablonneux, après les rails, la dé-



Ibra Bacar Ndiaye et Fatou Niang, parents de la vendeuse de pièces détachées, tuée le 26 juillet 2021.

funte est descendue de la moto pour continuer le reste du chemin à pied, un coq à la main.

Ce jour-là, ses frères d'employés l'ont attendue jusqu'à 19 heures, heure de descente, en vain. Les appels téléphoniques ne passaient pas. Sur WhatsApp, ses derniers échanges avec ses contacts remontaient à 18 heures. Depuis, elle n'a plus refait signe de vie. Finalement, Mame Mor, sa sœur, Salla Ndiaye, et les autres décident de rentrer et aviser la famille. La nuit a été longue pour sa mère qui n'a pas fermé l'œil. Elle imagine le pire mais se réfugie dans la prière, implorant le Seigneur de retrouver sa fille saine et sauve. Malheureusement, le destin en a décidé autrement. Le lendemain, la famille a fait le tour des hôpitaux de la banlieue avant de déclarer sa disparition à la Gendarmerie de la Zone Franche et à la police de Sicap Mbao. La suite était

terrible. Une scène inédite et insoutenable. Lobé Ndiaye, célibataire sans enfant, a été retrouvée morte le mercredi 28 juillet ; son corps enveloppé dans des sacs en plastique, jeté à hauteur de la sortie 11, sur l'autoroute à péage, non loin du Centre international de Conférences, Abdou Diouf.

Djiby Ndiaye, frère de la victime, tient à rétablir la vérité sur l'objet de la présence de Lobé chez Sidibé. À l'en croire,

elle n'était pas chez le féticheur pour une affaire de multiplication de billets de banque comme cela a été relaté quelque part. Aussi, il rectifie : « son cœur n'a pas été arraché, elle n'a pas été décapitée ». Le certificat de genre de mort fait état d'un décès à la suite d'un « traumatisme cranio-encéphalique avec de multiples fractures du crâne et une hémorragie à la suite de plusieurs coups et blessures par objet dur ».

## Des témoignages poignants sur une âme charitable

Lobé Ndiaye est partie à jamais. Elle laisse derrière elle une famille explorée mais croyante. Les témoignages sont unanimes, elle était une fille serviable et généreuse qui avait érigé le travail au rang de culte.

Frères, sœurs, amis et voisinage continuent de pleurer Lobé Ndiaye, une fille pleine de vie et entreprenante, disparue à la fleur de l'âge. Cela fait cinq ans que la défunte a confié un de ses magasins, à Rufzac, à sa sœur cadette, Salla Ndiaye. « Tout le monde croyait que c'était ma mère. Lobé était ma grande sœur, ma confidente », témoigne-t-elle. Après un bref passage dans la couture, elle décide de rejoindre le business de sa sœur. Chaque jour, elles rentraient ensemble à bord de son véhicule.

Le lundi 26 juillet, elle et ses frères ont vainement attendu son retour à Rufzac. Mais ils n'ont jamais imaginé une fin tragique de leur « bienfaitrice ». « Sa disparition m'a surprise et m'a terrassée », ajoute-t-elle, soulignant qu'au début, elle croyait que sa sœur était injoignable du fait d'un problème de réseau. Hélas !

Depuis avril dernier, son frère cadet, Mame Mor, travaille dans ses magasins. « Elle entretenait d'excellentes relations avec tout le monde. C'était une âme généreuse au service de sa famille, de son prochain. Elle nous mettait en confiance en nous disant de croire en nous-mêmes », souligne-t-il. Pour lui, elle se distinguait surtout dans le social en assistant sa famille, ses parents et les nécessiteux. Hamet Ndiaye, demi-frère de la défunte,

gère le magasin de Diamniadio. Deux ans déjà qu'il collabore avec elle. « Je ne m'attendais pas à une telle marque de confiance. C'était ma sœur, mon amie et ma patronne », avance-t-il, désorienté. Entre Bou Ndaw Ndiaye et la défunte, c'est un partenariat, vieux de dix ans. Le premier assure la gestion d'un de ses magasins à Rufzac. « Elle nous a offert l'opportunité d'apprendre beaucoup de choses dans la vente de pièces détachées et de gagner honnêtement notre vie », affirme-t-il. « Souvent, elle nous disait que c'est nous qui allons continuer le travail », d'après Bou Ndaw. Par conséquent, Lobé ne cessait de leur prodiguer des conseils surtout « à maintenir le cap de la performance pour aider nos parents ».

### Perpétuer l'œuvre

Pour sa part, Djiby Ndiaye précise que sa famille n'a délégué personne pour demander quoi que ce soit, à quiconque ; sinon, ça serait trahir sa mémoire et sa ligne de conduite. « Sa famille n'est pas nécessiteuse. Lobé s'est, de son vivant, évertuée à gagner sa vie dignement », rappelle-t-il. Aujourd'hui, Salla, Mame Mor, Bou Ndaw et Hamet Ndiaye s'engagent à perpétuer son œuvre. Un défi énorme mais pas insurmontable. Ils comptent alors se donner les moyens pour honorer la mémoire de Lobé Ndiaye.

## Bara Ndiaye, le «débuseur» du féticheur

Après deux jours de recherches infructueuses, Bara Ndiaye, frère aîné de la défunte, s'est résolu à retrouver vaille que vaille le féticheur malien à qui Lobé avait rendu visite le jour de sa disparition. Sa détermination a fini par payer.

Grand frère de la défunte, Bara Ndiaye a eu, dans le passé, à collaborer avec sa sœur dans son commerce. Il a eu de « lourds soupçons » sur le féticheur dès qu'il a appris que Lobé Ndiaye s'était rendue chez lui le lundi 26 juillet. Pour débuser le charlatan, il est retourné à l'endroit où était descendue sa sœur avec l'aide du conducteur de la moto «thiak-thiak». À Thiaroye Azur, il a sillonné beaucoup de rues et ruelles pour demander chez le guérisseur malien. Sa stratégie a fini par payer. Peu après 11 heures, le mercredi 28 juillet, il venait de franchir les portes de l'appartement de Hamidou Sidibé. « J'étais très en colère. Dieu merci, j'ai pu me maîtriser, car j'avais en face de moi quelqu'un qui était zen. Il était d'un sang-froid qui ne permettait pas qu'on soupçonne quoi que soit », relate-t-il, les yeux baissés. Bara s'est fait une religion avec une forte conviction que le féticheur n'était pas

étranger aux faits du moment où il a reconnu avoir reçu ce jour-là (le lundi 26 juillet) et jusqu'à 18 heures sa sœur Lobé Ndiaye pour des prières. « Il (Sidibé) m'a suggéré de garder mon calme avant de me servir de l'eau », raconte Bara.

Pas convaincu par les explications du charlatan, il l'a invité à se rendre de force ou de gré à la Gendarmerie. La famille de la défunte, ayant pris d'assaut son appartement, l'a conduit dans les locaux de la Gendarmerie de la Zone Franche industrielle. Gagné par la pression et confus, le féticheur a réclamé du café et de la cigarette. Bara est allé gentiment lui en acheter. Au même moment, lui et ses frères venaient d'apprendre la triste nouvelle. La découverte du corps sans vie de Lobé à Diamniadio.

Informé de la présence du féticheur dans ses locaux, alors qu'il auditionnait le conducteur de la moto «thiak-thiak», le Commandant de la brigade a alors



procédé à son arrestation avant de lui notifier sa garde à vue. Par la suite, sa complice, Awa Sow, a été arrêtée. Le taximan, Dakha Soumaré, s'est rendu à la Gendarmerie. Au cours de l'enquête, Bara a appris que le féticheur, après avoir réalisé sa sale besogne, avait changé de moquette. Celle qu'il avait étalée lors de la visite de Lobé était entachée de sang.

## EN PRISON POUR ABUS DE CONFIANCE

## E. A. B. Guéye rattrapé par 2 nouvelles plaintes

Extrait de la prison du Cap Manuel où il séjourne depuis décembre 2020, pour abus de confiance et escroquerie portant sur 400 millions de FCfa, E. A. B. Guéye a, de nouveau, été déféré devant le Procureur de la République par la Division des investigations criminelles (Dic) pour des faits similaires portant sur un montant de 38 millions de FCfa.

Suite à plusieurs plaintes au sujet de tissus «getzner» qu'il devait livrer à des clients, E.A.B. Gueye qui n'a pas respecté ses engagements ni rendu l'argent encaissé est dans les liens de la prévention pour abus de confiance et escroquerie sur 400 millions de FCfa. Rattrapé par deux autres procédures judiciaires, il a été extrait de la prison du Cap Manuel, entendu et déféré à nouveau devant le Procureur de la République, par la Division des investigations criminelles (Dic). Deux plaignants A. H. Diaté et A. A. Akraa lui reprochent respectivement des faits d'abus de confiance et d'escroquerie portant sur des montants de 28,7 millions de Fcfa et 9,6 millions de FCfa.

Si l'on se fie aux déclarations de Diaté tenues devant les enquê-

teurs, il avait besoin de dédouaner un conteneur de véhicules. Une relation d'affaires l'a mis en rapport avec Gueye, qui a réclamé et obtenu 28,7 millions de FCfa pour les formalités douanières. Gueye n'a pas respecté ses promesses. Lorsqu'il s'est approché de la douane, Diaté a été surpris d'apprendre qu'aucun acte allant dans le sens du dédouanement de son conteneur n'a été posé. Quant à Akraa, Agent commercial, il a connu Gueye dans sa boutique où il venait souvent acheter du bazin. Un jour, Gueye a dit à Akraa qu'il dispose de 3.000 pièces de bazin en souffrance au Port Autonome de Dakar. S'il accepte de verser 9,6 millions de FCfa, les 1500 pièces lui reviendront. Akraa lui a remis le montant mais n'a jamais pu voir la



couleur du bazin. Entendu, Gueye a expliqué au sujet de Diaté que son conteneur faisait l'objet d'une fausse déclaration. Il a remis le montant à un transitaire, du nom de C. Lô, pour qu'il paie l'amende

et procéder à une nouvelle déclaration. Mais Lô dont il a dit ne connaître ni le numéro de téléphone ni l'adresse de domicile, s'est acquitté de toutes les formalités sauf des frais de magasinage.

En ce qui concerne Akraa, le mis en cause a soutenu qu'il s'agit d'un prêt. Il lui a fait un chèque qui est revenu impayé à cause de ses difficultés financières.

Hadja Diaw GAYE

## ASSASSINAT D'UNE FILLETTE DE QUATRE ANS A ZIGUINCHOR

## Le présumé meurtrier arrêté après 19 mois de cavale

Dix-neuf mois après l'assassinat de M. Barry, fillette de quatre ans, survenu le 14 janvier 2020 à Ziguinchor, le présumé meurtrier vient d'être arrêté par la Gendarmerie nationale. Poursuivi pour enlèvement et assassinat, il sera déféré au Parquet de Ziguinchor, très prochainement.

La brigade de recherches de Ziguinchor a interpellé, le 6 août 2021, le présumé meurtrier de la fillette de quatre ans, M. Barry, tuée le 14 janvier 2020 à Ziguinchor. Il s'agit d'un individu surnommé N'gh. Thda, né à Goudomp mais originaire de la Guinée-Bissau, selon un communiqué de la Gendarmerie nationale. Le document précise que ce jour-là, suite à l'exploitation «d'informations sûres et coordonnées», les enquêteurs ont suivi ses traces jusqu'à Kandialang, quartier périphérique de la ville de Ziguinchor, où il était en location. Le transport effectué à Boutoute dans la commune de Niaguis a permis de l'interpeller, précise la note. Le 14 janvier 2020 aux environs de 06 heures 30 minutes du matin, la brigade de Gendarmerie de Ziguinchor est saisie du meurtre d'une fillette de

04 ans, au quartier Kantène, à la sortie Sud de la ville. Les parents de la victime avaient constaté sa disparition la veille, le 13 janvier, peu après 17 heures. Selon l'avis de témoins, un individu a saisi de force la fillette et pris la direction de la brousse. M. Barry sera retrouvée égorgée et gisant dans une mare de sang à une vingtaine de mètres de la maison familiale. Une enquête sera ouverte par la brigade de Gendarmerie de Ziguinchor. En mai 2020, l'enquête est confiée à la brigade de Recherches de la Légion, sur instructions du Procureur de la République.

Venu s'installer à Ziguinchor pour poursuivre ses études secondaires en 2010, d'après le communiqué, N'gh Thda a commencé à fréquenter l'église évangélique «Le vainqueur» de la localité en 2017. Selon les premiers

éléments de l'enquête, N'gh Thda a reconnu les faits, soutenant qu'il serait «possédé par des esprits». D'après ses explications, il a commencé ses sévices sur des animaux qu'il volait avant que «les esprits ne lui demandent des sa-

crifices humains». Le présumé meurtrier, renseigne la source, est poursuivi «pour enlèvement et assassinat», et sera déféré au Parquet de Ziguinchor. Le Haut commandant de la Gendarmerie a saisi l'occasion pour féliciter les

enquêteurs de la Brigade de Recherches de Ziguinchor avant d'appeler les populations locales «à la vigilance et à une franche collaboration avec la Gendarmerie nationale».

Souleymane Diam SY

## DÉCOUVERTE MACABRE

## Le corps d'une femme retrouvé dans un canal à Djibock

**ZIGUINCHOR-** Dans la matinée du lundi, les populations riveraines du grand canal d'évacuation des eaux usées de Djibock, un quartier de Ziguinchor, ont fait la découverte d'un corps d'une femme dont l'âge est compris entre 30 et 40 ans.

Informés de ce drame, les sapeurs-pompiers ont investi les lieux pour sortir le corps sans vie du canal.

Plus tard, les sapeurs-pompiers ont été rejoints, sur place, par les éléments de la Police scientifique et ceux de la Gen-

darmerie. Pour l'heure, les circonstances de la mort de cette femme restent encore à déterminer. Aucune thèse fiable n'a encore été trouvée.

Cependant, la Gendarmerie et la Police scientifique tentent, par tous les moyens, de clarifier ce drame. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes qui ont conduit à la mort de cette femme qui, d'après les populations riveraines, est inconnue du quartier Djibock.

Gaustin DIATTA (Correspondant)

## REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

## MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

## OFFICE DES FORAGES RURAUX (OFOR)



## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

**APPEL D'OFFRES : T\_OFOR\_019 relatif aux travaux de renouvellement de forages**

deux cent quatorze mille sept cent soixante (295 214 760) FCFA TTC,

**Référence publication :** « Le Soleil du 27 Avril 2021 ».

**Lot 2 :** Deux cent soixante-neuf millions huit cent soixante-treize mille deux cent quatre-vingt-huit (269 873 288) FCFA TTC ;

**Dénomination du Marché :** Travaux de renouvellement de forages

**Lot 3 :** Deux cent quarante-quatre millions huit cent cinquante-sept mille quatre cent cinquante-huit (244 857 458) FCFA TTC ;

**Nombre de lots :** Quatre (04) lots  
**Nombre d'offres reçues :** Huit (08)

**Lot 4 :** Cent soixante-dix-neuf millions deux cent un mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (179 201 299) FCFA TTC.

APII, DIAMA TECH, ECCOTRA, BATIFORT, CGC INT, CONSTRUCCSEN, BF TRADING, STC SALIMTO.

**Date d'attribution provisoire du marché :** 11 juin 2021

**Délais d'exécution :**

**Nom de l'attributaire provisoire :**

Lot 1 : Huit (08) mois  
Lot 2 : Cinq (05) mois  
Lot 3 : Cinq (05) mois  
Lot 4 : Quatre (04) mois

**Lot 1 :** BATIFORT, Kédougou Rte de Tamba ;  
**Lot 2 :** CONSTRUCCSEN, Sacré cœur, Dakar ;  
**Lot 3 :** BATIFORT, Kédougou Rte de Tamba ;  
**Lot 4 :** ECCOTRA, Malika sur Mer, Dakar.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 84, alinéa 3 du code des marchés.

**Montant de l'attribution :**  
**Lot 1 :** Deux cent quatre-vingt-quinze millions

Le Directeur Général de  
L'Office des Forages Ruraux

## DÉVELOPPEMENT DE LA LANGUE DE BARBARIE

## De jeunes pêcheurs se détournent de l'émigration clandestine

Les retombées économiques et sociales de la pêche maritime, dans les quartiers de la Langue de Barbarie, sont difficilement quantifiables. Un étranger qui est chaleureusement accueilli à Guet-Ndar, Santhiaba, Gokhou-Mbathie, à l'hydrobase et dans certaines localités du Gandiolais, se rend compte aisément des efforts déployés constamment par les pêcheurs, les mareyeurs, les vendeuses de poisson et autres transformatrices de produits halieutiques, en vue de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté, le chômage endémique des jeunes, la délinquance juvénile, le désœuvrement, la mendicité forcée, etc.

Mbagnick Kharachi DIAGNE (Correspondant)

**SAINT-LOUIS** - Ce matin du 28 juillet 2021, l'ambiance est indescriptible à Guet-Ndar. Il est 11h30. Les populations vaquent tranquillement à leurs occupations. En cette période d'abondance de produits halieutiques, la sardinelle, communément appelée « Yaa-boye » en oulof, fort prisée par nos ménagères, est revenue en force.

Sur le pont Moustaphe Malick Gaye, Guet-Ndar est à nos pieds. Une belle vue panoramique permet d'apercevoir un quartier populaire, dense et vivant, des ruelles étroites, une ribambelle d'enfants qui s'esclaffent, se tiraillent, se contorsionnent. Derrière les clôtures de bois, de tôles ou de parpaings, les maisons en dur sont aussi nombreuses que les baraques. Mais toutes les constructions frappent par leur petite taille et leur entassement dans un espace réduit. Ici, les populations sont confrontées à d'énormes difficultés pour se déplacer dans cette partie de Saint Louis.

Trempe de sueur, ce jeune pêcheur domicilié à Gokhou-Mbathie, très disponible, accepte de répondre à nos questions indiscrettes. En présence de son épouse, il s'active aux abords du monument aux morts, pour ranger, à bord d'un taxi-clando, des cageots de sardinelle que sa femme doit vendre au marché de Sor.

Il a commencé d'abord par nous expliquer le calvaire qu'il a enduré lorsqu'il tentait d'aller en Espagne à bord d'une embarcation qui convoyait, en même temps, 100 autres can-

didats à l'émigration clandestine. Non seulement le voyage était éprouvant, mais il a été profondément déçu lorsqu'il s'est rendu compte qu'il était plus facile de réussir au Sénégal qu'en Espagne. « Même si nous avons eu la chance de nous retrouver en Espagne, après avoir galéré en haute mer pour traverser l'océan, nous avons trimé dur pour survivre et trouver l'occasion de retourner au Sénégal. Aujourd'hui, nous sommes cinq jeunes pêcheurs à rendre grâce à Dieu car, nous avons la chance d'être rapatriés », dit-il.

A.M. Fall a laissé entendre que l'émigration clandestine fait tout simplement rêver les jeunes de son âge. « Cependant, ces derniers doivent se rappeler qu'ils ont déjà un métier et qu'il suffit de bien travailler, de s'organiser, de serrer la ceinture, d'éviter de mener un train de vie mondain, pour épargner de l'argent et construire son avenir », précise Fall.

Un vieux chauffeur de taxi-clando, rompu à la tâche, âgé d'une cinquantaine d'années et domicilié à Mboumbaye, dans le Gandiolais, attend un client aux abords du grand marché de Ndar-Toute. Il semble confirmer ces propos, en nous faisant comprendre qu'il a l'occasion, aujourd'hui, de réaliser, en fin de journée, un bon chiffre d'affaires.

Mame Latyr Diop est membre d'une grande famille de pêcheurs. Ses frères, reconvertis en mareyeurs, après avoir effectué de nombreuses campagnes de pêche en haute mer et pendant une quinzaine d'années,



Scènes de vie avec des débarquements de pirogues de pêche au quartier de Guet Ndar, situé dans la langue de Barbarie.

n'ont jamais compté sur l'émigration clandestine pour s'enrichir. Ils n'y croient pas. « Ils préférèrent faire le pied de grue chaque matin sur le quai de débarquement de poissons de Diamalaye à Guet-Ndar, en vue d'acheter et de revendre des cageots de sardinelle. Et grâce aux revenus tirés de la pêche, a-t-il précisé, tous les membres de sa famille ont pu construire de très belles maisons dans le Gandiolais, dans le Toubé et dans d'autres localités de l'arrondissement de Rao ».

#### Renouvellement des licences de pêche

Selon ce vieux chauffeur de taxi, c'est avec ces ressources financières générées par ces nombreuses campagnes de pêche en mer, notamment, dans la zone maritime mauritanienne, qu'il a pu acheter ce véhicule de transport en commun, une pirogue très solide et fonctionnelle, mise à la disposition de ces neveux qui l'utilisent très souvent pour aller chercher du poisson en mer.

Malgré les difficultés auxquelles les pêcheurs de la Langue de Barbarie sont quotidiennement confrontés, dans l'exercice de leur métier, à en croire Mame Latyr, ils arrivent à survivre, à subvenir aux besoins de leurs familles, à se re-

convertir au moment opportun dans d'autres domaines de la vie économique de notre pays.

« Nos problèmes, souligne un autre pêcheur qui ambitionne de retourner en Europe, tournent essentiellement autour du renouvellement des licences de pêche, de l'arraisonnement des pirogues sénégalaises par les gardes côtes mauritaniennes, de la gestion de la brèche ». Notre interlocuteur est un Guet-Ndarien qui tient vaillamment pour aller en Espagne. « J'ai échoué une première fois, mais cette fois-ci, je ferais tout pour avoir un emploi décent en Espagne. Certains collègues pêcheurs ont réussi leur vie en Europe, au moment où je continue de croupir dans la misère à Saint-Louis, je suis prêt à me sacrifier pour tenter encore l'aventure », avance-t-il.

Ce vieux quartier des pêcheurs, atypique, grouille de monde dans un vacarme indescriptible, exhibant fièrement ses vieilles chaumières, attrayantes dans leur prodigieux enchevêtrement, sa grande mosquée qui trône, imperturbable, au milieu de Lodo et de Pondokholé (sous-

quartiers), des centaines de pirogues qui s'alignent sur la plage, le site de Diamalaye où l'on débarque la sardinelle, et le cimetière « Thiaka Ndiaye » où l'on découvre des tombes hérissées de piquets de bois ou de fer, recouvertes de filets de pêche qui, à l'origine, étaient l'unique moyen de protéger les sépultures contre les chacals et les chiens errants. Guet-Ndar est un monde exceptionnel, un havre de paix où on élève le ton à sa guise, où un voisin peut se permettre de réprimander et de corriger sévèrement un enfant têtue et récalcitrant, un endroit paradisiaque où, grâce à une solidarité agissante, on s'évertue à rendre d'énormes services à son prochain sans ostentation.

En effet, dans ce quartier, tout le monde est unanime à reconnaître que le mutualisme, l'altruisme, l'honnêteté, la loyauté dans les rapports, la gestion collective et associative des problèmes sociaux, la dignité et la sincérité sont autant de valeurs qui contribuent à l'équilibre de cette communauté que tout un chacun s'efforce de préserver.

#### KAOLACK

## Un centre de vaccination ouvert au stade Lamine Guèye

**KAOLACK** - Le stade Lamine Guèye de Kaolack abrite un centre de vaccination contre la Covid-19. L'aménagement de cet espace a été décidé par le district sanitaire et l'Organisme départemental de coordination des activités de vacances (Odcav). Lors de l'ouverture, le vendredi dernier, 500 personnes issues du mouvement associatif sportif ont été vaccinées. « Nous envisageons d'étendre cette initiative à Gandiaye et à Ndoffane et à d'autres localités. Nous espérons que le district et le parrain continueront à nous accompagner », espère Insa Diouf, nouveau président de l'Odcav.

Cette initiative a été soutenue par le président du Mouvement citoyen « Kaolack nouvelle vision (Knv), Ahmed Youssouph Bengelloune. « Le mouvement sportif qui est un puissant vecteur de mobilisation, reste un levier incontournable pour booster davantage la campagne de vaccination », a estimé ce dernier.

Elimane FALL (Correspondant)



La pêche occupe une place importante à Guet Ndar et permet aux jeunes de rester au pays et de ne plus tenter l'aventure de l'émigration clandestine.

AMÉLIORATION DES PRATIQUES AGRICOLES ET FINANCEMENT DES FEMMES ET DES JEUNES

# Les projets «Avenir» et Irem lancés à Tambacounda

Amadou Salmone Fall, adjoint au Gouverneur de Tambacounda en charge des questions de développement, a procédé, samedi dernier, lors d'un Comité régional de développement (Crd), au lancement des projets « Avenir » et Irem visant à améliorer les pratiques agricoles et la résilience des micro, petites et moyennes entreprises agricoles à travers le financement des jeunes et des femmes.

**TAMBACOUNDA** - L'adjoint au Gouverneur de Tambacounda en charge des questions de développement Amadou Salmone Fall a procédé, samedi dernier, lors d'un Comité régional de développement (Crd), au lancement de deux projets Meda (Mennonite Economic Development Associates), une organisation internationale de développement économique qui apporte des solutions d'affaires à la pauvreté.

Le premier est le projet « Avenir » (Adaptation et valorisation entrepreneuriales en irrigation et agriculture rurales), dont l'objectif est d'améliorer le bien-être socioéconomique et la résilience des ménages agricoles dans les régions de Sédhio et de Tambacounda grâce à des pratiques agricoles et d'irrigation adaptées au climat et ce, tout en mettant les femmes et les jeunes au premier plan.

Financé par l'Affaire mondiale Canada (Amc), Meda et l'État du Sénégal, ledit projet, d'une durée de cinq ans (avril 2019-

mars 2024), est structuré autour du développement durable de chaînes de valeur agricoles et agro-forestières réparties par région, explique son Coordonnateur, Seydou Fall. Il intervient dans les régions de Tambacounda et de Sédhio, plus précisément dans les départements de Goudiry, Tambacounda (riz, baobab et produits horticoles), Goudomp et Bounkiling (riz, mangue, anacarde et produits horticoles).

D'après M. Fall, il s'agira de « renforcer davantage le pouvoir socioéconomique des femmes et des jeunes, intensifier, de manière durable et innovante, les cultures irriguées et adaptées aux changements climatiques et améliorer la gouvernance locale et la gestion territoriale des ressources en eau de façon durable et équitable dans ces deux régions d'intervention ».

Le deuxième projet, intitulé Irem (Initiative pour la résilience économique des micros, petites et moyennes entreprises agroalimentaires), va in-

tervenir dans les régions de Tambacounda, Kolda, Sédhio et Ziguinchor pour une durée de deux ans pour la première phase. Il est mis en œuvre par Meda et l'Institut sénégalais de recherches agricoles (Isra). Il vise à augmenter la productivité agricole et à améliorer les performances commerciales et l'accès au financement des acteurs du marché agricole des régions cibles,

avec un accent sur les femmes et les jeunes.

Dans le cadre de la résilience des populations contre les méfaits de la pandémie de la Covid-19, le projet Irem « s'harmonise avec le Fonds de relance économique du plan Force Économique du Gouvernement sénégalais visant à apporter un soutien direct aux secteurs les plus touchés de l'économie », explique Amadou

Salmone Fall. D'après l'adjoint au Gouverneur de Tambacounda, c'est un projet qui va contribuer à lutter contre la pauvreté mais également à créer des emplois pour les jeunes des différentes régions d'intervention de Meda. Il a tenu à remercier la représentante pays de Meda présente à la cérémonie de lancement.

**Pape Demba SIDIBE**  
(Correspondant)

## LEADERSHIP ET DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS Tostan organise un partage d'expériences à Tambacounda

L'Ong Tostan a organisé une rencontre intervillageoise à Goumbayel (arrondissement de Bala, département de Tambacounda) pour faire un partage d'expériences et de connaissances dans le cadre du leadership et du développement économique des communautés.

**TAMBACOUNDA** - La coordination Est de Tostan, a organisé, dimanche, à Goumbayel (arrondissement de Bala, département de Tambacounda), une rencontre intervillageoise pour partager et échanger sur les connaissances entre les participants classés par différentes zones d'intervention sur les droits humains, la démocratie et les méthodes de résolution des problèmes. Cette rencontre qui entre dans le projet « Quand elle dirige tout le monde réussit », a comme objectif la contribution et le ren-

forcement des capacités des communautés. Ce projet est financé par le gouvernement du Canada, en collaboration avec celui du Sénégal. Il vise à améliorer le bien-être des femmes et des filles dans les zones d'intervention de Tostan, pour l'atteinte de l'objectif global, à savoir la promotion et le respect accrus des droits des femmes et des filles par l'élimination des violences basées sur le genre. Mais aussi le leadership renforcé des femmes et des filles dans le développement économique de leurs communautés.

« Des engagements ont été pris par les communautés pour le renforcement de la promotion des droits humains », a affirmé Siraba Traoré Kouyaté, gestionnaire dudit projet de la zone Est de Tostan Kouyaté.

**Pape Demba SIDIBE** (Correspondant)



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME

PORT AUTONOME DE DAKAR

21, BOULEVARD DE LA LIBÉRATION

### AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX A COMPÉTITION OUVERTE (DRPCO) n° F\_LMDG\_105

#### FOURNITURE DE TICKETS THERMIQUES SECURISES POUR LE FONCTIONNEMENT DES GUICHETS DE LA LIAISON MARITIME DAKAR-GOREE (MARCHE A COMMANDE)

=====

1. Le présent avis de DRPCO fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « Le Soleil » du 12 janvier 2021, publié dans le Portail des Marchés publics du Sénégal et sur le site du Port au [www.portdakar.sn](http://www.portdakar.sn).

2. Le Port Autonome de Dakar a prévu, dans son budget de fonctionnement 2021, des fonds afin de financer la fourniture de tickets thermiques sécurisés pour le fonctionnement des guichets de la Liaison Maritime Dakar-Gorée à travers un marché à commande, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché à venir.

3. Le Port Autonome de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de tickets thermiques sécurisés consommables à usage de la billetterie à travers un marché à commande.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation des Marchés du Port Autonome de Dakar tél : 33 849 45 45 poste 41 57 courriel : [cpm@portdakar.sn](mailto:cpm@portdakar.sn) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Passation des Marchés du Port Autonome de Dakar- Direction Générale au 1er étage (couloir gauche) 21, boulevard de la Libération, Tél : 33 849 45 45 poste 41 57 Fax : 33 822 24 63, les jours ouvrables du lundi au vendredi :

• **Lundi- Jeudi** : 07 heures 30 mn à 13 heures 30 mn et de 14h à 16h30 mn,  
• **Vendredi** : 07 heures 30 mn à 13 heures 30 mn.

**NB** : Un exemplaire du Dossier de DRPCO sera disponible pour être consulté gratuitement sur place pour les candidats qui le souhaitent.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

**Capacité financière**

✓ Produire des états financiers des trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020) certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agréé par l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Sénégal (ONECCA). Ou s'il s'agit d'une entreprise communautaire des états financiers certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agréé par un organe habilité de son pays d'origine. Ces états financiers devront refléter une situation financière équilibrée du candidat.

**Capacité technique et expérience**

✓ Fournir au moins deux (02) attestations de bonne exécution et de satisfaction d'un marché similaire d'une valeur d'au moins cinq (5) millions au cours des cinq dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020).

**NB** : les bons de commandes, copies de marché ou similaire ne sont pas acceptés, seules les attestations seront admises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier de DRPCO complet en s'adressant à la Caisse Centrale de la Direction Financière et Comptable (DFC), sise à l'immeuble en face

Saint Michel angle Paul HOLL, contre un paiement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) en FCFA les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) :

• **Lundi-Jeudi** : 07 heures 30 à 13 heures 30 et de 14h à 16h30 mn ;

• **Vendredi** : 07 heures 30 à 13 heures 30mn.

**NB**. La méthode de paiement sera en espèces.

8. Les offres devront être soumises au plus tard le 25 AOUT 2021 à 09h 30mn à la salle du Conseil d'Administration de la Direction Générale du Port, 1er étage sise au 21, boulevard de la Libération où les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats le même jour et à la même heure à l'adresse indiquée ci-dessus. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

**La garantie de soumission n'est pas exigée.**

Les offres devront être valables pendant un délai minimum de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres, pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres.

**Une visite des guichets est prévue pour 12H 30mn et les candidats sont convoqués à la Liaison Maritime Dakar Gorée à 10 h 00 mn.**

**Cette visite est groupée et exigée de chaque candidat pour lui permettre de mieux apprécier les prestations à effectuer.**

**Aboubacar Sédikh BEYE**

# Qui donc arrêtera l'hécatombe sur les routes du Sénégal ?

Par

**Moumar GUEYE**

Écrivain

Ambassadeur de la Paix  
Grand-Croix de l'Ordre du Mérite  
Email: moumar@orange.sn

Le mal du ravage des transports publics persiste et perdure! La tragédie des accidents de la route décime de plus en plus notre peuple! Le quotidien national le Soleil du 4 août 2021 s'est écrié devant l'hécatombe routière qui se chiffre à 1.836 accidents en 7 mois! L'accident survenu récemment dans le Fouta sur l'axe Taredji-Ndioum vient encore une fois, de faire 12 morts et plus de 20 blessés!

Durant ma carrière de forestier dans la lutte contre le "feu de brousse", notre slogan le plus performant en langue nationale Wolof était celui-ci: **"Fu daay tàkk nit a fa jaar"** (Il n'y a pas de feu de brousse sans présence de l'homme). La même affirmation impérative est plus que valable pour les transporteurs et conducteurs automobiles sur les routes de notre pays. Le dicton wolof nous le rappelle en ces termes: **"Fu nit faatoo citali, nit a fa jaar"** (L'homme est responsable de tout mort sur la route).

En effet, au Sénégal, le parc automobile destiné au transport en commun est majoritairement constitué de véhicules d'une médiocrité et d'une inaptitude technique terrifiante! Il y a quelques années, j'ai eu à dénoncer les "bus de la mort" qui tuent tout et détruisent tout sur toutes les routes de notre pays.

Il s'agit de ces vieux tacots

qui, contrairement aux bus "Pullman" sûrs, beaux et confortables que les professionnels du transport touristique offrent aux usagers, sont de véritables tombeaux roulants. J'ai souvent parcouru l'axe Dakar - Saint-Louis et Dakar - Diourbel depuis plusieurs années, sans souci majeur. Mais tout a changé depuis l'arrivée massive de ces vieux bus réformés et indésirables sur les routes européennes et qui en dépit de leur état de délabrement avancé, débarquent au Port de Dakar et sont utilisés au Sénégal pour le transport public de voyageurs. Ainsi, nos routes se baignent de sang humain presque quotidiennement et sont jonchées de cadavres d'hommes, de femmes et de bétail sans berger.

Ce sont ces bus et véhicules similaires qui traversent quotidiennement, en toute vitesse et impunément les agglomérations très peuplées à l'intérieur du pays. Ces conducteurs ne respectent presque jamais le Code de la route! En plus, ils ne sont pas physiquement préparés et mentalement prêts pour prendre en charge et en toute responsabilité, la sécurité de dizaines de vies en voyage sur les routes du Sénégal.

Très souvent, ces poids lourds sont conduits par des gamins écervelés, inconscients et incompetents. Ils

pensent souvent qu'une cigarette, un verre de café, de thé ou autre breuvage supposé tonifiant peut les aider à vaincre le sommeil et la fatigue. C'est ainsi qu'au volant de leurs guimbardes ils affrontent sans science ni conscience les dangereuses contraintes qui sillonnent les voyages. Ces jalons de la mort sont : la distance, les pièges de la route, la fatigue, la chaleur, le sommeil, l'obscurité, les orages, les animaux errants, les arbres déracinés, les vents violents et les flaques d'eau qui attendent au tournant les conducteurs imprudents, imprévoyants et téméraires qui jouent avec la vie des personnes qu'ils croisent ou transportent à bord.

À l'époque, tout le monde semblait se réjouir de la présence de ces bus de récupération qui pourraient positivement remplacer les « 508 » plus connus sous le nom de "Ndiaga Ndiaye" et les "Super" ou autres "cars rapides" qui devraient être envoyés à la casse.

Malheureusement, la plupart des propriétaires de ces véhicules s'empressent d'acheter en Europe ces vieux bus et les introduisent au Sénégal, les rafistolent sommairement en prenant soin d'y installer des échelles, un porte-bagages, des sièges supplémentaires de fortune, tout cela pour augmenter le nombre de passagers et l'espace bagages, afin de gagner le plus d'argent possible et à tout prix.

Ces propriétaires véreux ne se rendent pas compte qu'en agissant de la sorte, ils rendent leur bus instable et hors-norme, donc dangereux et difficilement maîtrisable. Ainsi, ils s'empressent de se faire délivrer des documents administratifs souvent douteux et discutables et embauchent un marmot d'une vingtaine d'années. C'est ce petit garçon sans conscience qu'ils installeront au volant du mastodonte. Ce jeunot immature, ignorant et indiscipliné, va se jeter sans méfiance sur les routes de notre pays, sans mesurer les conséquences tragiques de sa responsabilité. La vérité est que la plupart des propriétaires de véhicules de transport en commun préfèrent recruter des "étrangers" souvent peu exigeants sur leurs émoluments et prises en charge sociale. Avec ces bambins inconscients irresponsables au volant, ils peuvent se permettre de payer des salaires de misère, sans cotisation de retraite ou de sécurité sociale, plutôt que d'embaucher des chauffeurs professionnels, mûrs, sérieux et expérimentés. Par ces

comportements irresponsables, certains propriétaires de bus ou d'autres véhicules de transport public, sont les véritables commanditaires de ces hécatombes programmées d'innocents passagers qui empruntent ces moyens de transport sans aucune sécurité. À mon avis, ce sont ces propriétaires irresponsables, les vrais auteurs de ces hécatombes qui déciment notre peuple plus que la Pandémie Covid 19 ! C'est à eux qu'il faut s'en prendre. Ce sont eux qui doivent être tenus pour responsables!

Les mécaniciens et autres vulcanisateurs qui montent dans ces véhicules des pièces de rechange défectueuses et non originales, des courroies usagées, des pneus rafistolés et retailés ont une grande responsabilité dans l'hécatombe qui décime notre peuple!

Quand par hasard vous empruntez ces bus ou autres "Ndiaga Ndiaye", soyez sûrs que dans quatre-vingt-dix pour cent des cas, vous aurez le malheur de tomber sur un véhicule sale, mal entretenu, conduit par un chauffeur incompétent, indiscipliné et arrogant. Ce chauffeur sera souvent entouré d'« apprentis » encore plus impolis, indisciplinés et parfois très violents. Comme si tout cela ne suffisait pas, ces apprentis trouvent toujours le moyen de s'accrocher comme des singes derrière les bus, quand bien même ce genre de posture acrobatique, inutile et dangereuse n'est pas prévu sur ce genre de véhicule.

**Qui donc arrêtera l'hécatombe sur les routes du Sénégal ?** Ce sont d'abord les passagers eux-mêmes qui très souvent se laissent faire et traiter comme du bétail sans réagir, sans protester, sans s'opposer ! Ils se contentent naïvement de dire « Yalla baax na » (Dieu est grand). Ainsi, la plupart d'entre eux finissent leur voyage au cimetière par la faute d'une bande de malfaiteurs (transporteurs, conducteurs, "koxeurs" et apprentis) uniquement guidés par l'appât du gain facile.

**Qui donc arrêtera l'hécatombe sur les routes du Sénégal ?** Ce sont les propriétaires de ces véhicules dangereux qui sèment le deuil et la désolation dans les familles et partout où ils passent. Ce sont ces patrons qui installent au volant de ces engins de la mort, des bambins incompetents, indisciplinés et inconscients. Ils peuvent arrêter le massacre s'ils le veulent ou s'ils y sont contraints par la force de la loi et de la répression !

**Qui donc arrêtera l'hécatombe sur les routes du Sénégal ?**

C'est vous autres dirigeants des syndicats de transport terrestre. Votre rôle ce n'est pas d'agir dans la complaisance pour bénéficier des suffrages, du soutien et des faveurs de votre syndicat! Votre rôle ne consiste pas à vociférer dans les radios et télévisions en vous érigeant en avocat des chauffeurs et transporteurs, même s'ils sont manifestement fautifs par négligence, par imprudence, par inattention ou par inobservation des lois et règlements!

Notre rôle ce n'est pas de menacer et d'intimider l'État par des grèves fantaisistes même quand vous avez tort! Au nom de l'éthique et de l'orthodoxie syndicales, vous avez l'obligation morale de dire la vérité aux membres de vos syndicats! Vous devez les éduquer, les former, les informer et les sanctionner quand ils sont fautifs ou quand ils mettent en péril leur propre vie ou celle des autres usagers de la route.

**Qui donc arrêtera l'hécatombe sur les routes du Sénégal ?** Ce sont également les autorités détentrices du pouvoir républicain qui doivent filtrer et sélectionner les véhicules aptes à assurer le transport des voyageurs, ainsi que les conducteurs autorisés à les conduire. Oui, c'est bien une obligation de l'État de faire appliquer les lois et règlements de la République en la matière. Il s'agira de prendre des mesures préventives en plombant les systèmes d'accélération de ces véhicules afin de limiter leur vitesse à 80 km/heure et empêcher ainsi les conducteurs écervelés et inconscients, de rouler à tombeau ouvert au risque de transformer la route en hécatombe.

Pour terminer, je voudrais affirmer que c'est un devoir de haute portée civique pour tous les patriotes dignes de ce nom, de se mobiliser avec détermination, pour mettre fin aux pratiques de ces professionnels du gain facile, afin qu'ils arrêtent de transformer la route en abattoir d'êtres humains, avant de nous y envoyer à notre tour, si nous n'y prenons pas garde.

Enfin, que l'on arrête à jamais, d'accuser Dieu le Clément et le Miséricordieux de nous ôter la vie de manière aussi violente, aussi absurde et aussi sanguinaire! Qu'on arrête de nous tympaniser avec des « Yallaa ka dogal » (c'est la volonté de Dieu). Dieu n'a pas besoin d'un vieux bus et d'un conducteur stupide et incompetent pour nous rappeler à Lui. Car à Lui nous appartenons et à Lui nous retournerons. (Innaa lillaa hi wa innaa ileyhi raaji uun).

Encore plus  
proche de vous



La Société Sénégalaise de Presse et de Publications

**le soleil**

a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de  
ses deux nouvelles agences commerciales :



**Agence commerciale «Le Soleil Thiong»**

16 Rue Thiong x Moussé Diop Dakar  
Résidence le Fromager, 1er Étage à gauche

Tél : 33 889 33 77



**Agence commerciale «Le Soleil VDN»**

Voie de Dégagement Nord (VDN) en face du Siège de la Sonatel

Tél : 33 823 89 83

Les activités de l'Agence Le Soleil Pompidou sont transférées  
à la nouvelle agence commerciale «Le Soleil Thiong»

# Les tenues scolaires : une mesure pédagogique et une opportunité économique et sociale

Par

**Boubacar Siguiné SY***Enseignant-Chercheur Fastef Ucad,  
Ministre Conseiller PR*

et

**Abdoulaye KHOUMA***Juriste, Spécialiste des Droits humains,  
Conseiller spécial PR*

Le Sénégal est certes une vieille, grande et belle démocratie. La solidité des institutions y est consacrée, de même que la liberté de pensée, d'expression et de critique. Mais diantre quelle mouche a bien pu piquer certains de nos amis syndicalistes en perte de vitesse, de politiciens encagoulés et autres soi-disants «experts» de l'éducation, pour nous servir du réchauffé et passer à côté ? Il nous est, en effet, revenu que la nouvelle mode de certains «experts» est de chercher vainement à remettre en cause la généreuse idée du Président de la République d'instruire les Ministres en charge de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, d'intensifier le

programme de confection de tenues scolaires pour les quatre millions de jeunes sénégalais, du cycle fondamental et de la formation professionnelle.

Pourtant, le port d'une tenue uniforme à l'école n'est pas nouveau. Il est très ancien et se poursuit encore dans beaucoup d'établissements scolaires, publics, privés et/ou confessionnels. À l'époque de son lancement comme projet dans le sillage du Conseil présidentiel sur l'Emploi des Jeunes «Xeeyu Ndaw yi», tenu au mois d'avril 2021, l'initiative avait été très bien appréciée. Qu'est-ce qui a donc bien pu se passer entretemps pour que nos «experts» changent aussi rapide-

ment d'avis, de veste et de fusil d'épaule qu'ils braquent allègrement contre le Gouvernement sous prétexte que les 30 milliards de l'Etat du Sénégal sur 3 ans pour appuyer les tenues scolaires devraient être dépensés pour d'autres «priorités», comme les abris provisoires, les tables-bancs ou le recrutement des enseignants ? Les tenues sont une mesure de portée pédagogique mettant en confiance les apprenants et une opportunité économique et sociale !

Le contexte de la terrible pandémie de la Covid-19, qui a pratiquement obéré les efforts de notre économie, notamment du secteur informel où l'artisanat joue un rôle essentiel d'une part, et la nécessité, d'autre part, de booster rapidement l'emploi des jeunes, préoccupation fondamentale du Président Macky Sall dans le Plan Sénégal émergent, constituent des raisons essentielles de l'importante initiative consistant à remettre au goût du jour, avec l'appui de l'Etat, la confection des tenues scolaires. Le souci de démocratisation dans les

rangs des apprenants, à travers l'uniforme, signe d'identification, d'égalité et de solidarité entre pairs, sont autant de facteurs explicatifs déterminants de cette mesure afin de rendre nos enfants, quels que soient leurs conditions sociales, d'aller fièrement à l'école, au collège, à l'atelier, d'y réussir fièrement et d'apporter leurs précieuses contributions au développement de notre cher Sénégal. Ces priorités faussement alléguées, à savoir les salles de classe, tables-rangs et recrutement de personnel, qui semblent si bien nouvelles pour les «experts», sont en réalité prises en charge par l'Etat depuis belle lurette. En ce sens que le Chef de l'Etat a lancé depuis 2018 le programme d'urgence de résorption des abris provisoires d'un montant de 100 milliards de FCfa sur 5 ans. Ce programme contribue, à côté d'autres programmes du Gouvernement, à la construction de 17.000 salles de classe, murs et toilettes. Idem de la mise à disposition des tables-bancs et du recrutement des enseignants.

Ces deux volets importants sont en train d'être déroulés et permettront, à terme, dans 5 ans, de confectionner 350.000 tables-bancs et de recruter 35.000 enseignants. Compte tenu de l'urgence de la question, le Président de la République a exceptionnellement autorisé les Ministres de l'Education nationale et de la Formation professionnelle à recruter 5.000 enseignants supplémentaires, en plus des 3.500 annuels habituels, dès cette année 2021 de façon transparente, rigoureuse et efficace. À cela s'ajoute le recrutement de 90 Inspecteurs de l'Education qui permettra d'améliorer le taux d'encadrement et de performance, les taux d'inscription, de réussite aux examens, de transition, d'achèvement et d'insertion pour et par l'Ecole de la République, l'Ecole de la Réussite, nonobstant les autres grands chantiers de promotion des sciences, de la professionnalisation, de la recherche et de l'innovation au service d'un Etat de droit, d'une économie émergente, d'une société solidaire.

## Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

### PROGRAMME CADRE INTEGRE RENFORCE DRPO N° F\_UNMOCIR\_032

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien SOURCE A du mercredi 13 janvier 2021.

2. L'Unité nationale de Mise en Œuvre du Programme Cadre Intégré Renforcé (UNMOCIR) du Ministère du Commerce et de PME agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Sénégal, dans le cadre de l'exécution des crédits budgétaires gestion 2021, du « Projet d'Appui à la Conformité métrologique des produits et services pour la facilitation des échanges », a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du marché n° F\_UNMOCIR\_032 relatif à l'acquisition d'équipements des laboratoires de la Métrologie (01) lot unique.

3. L'UNMOCIR sollicite des offres en hors taxes sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour lesdites fournitures. Les variantes ne sont pas acceptées.

4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de L'unité de Mise en Œuvre du Programme Cadre Intégré Renforcé/ Projet d'Appui à la Conformité métrologique des produits et services pour la facilitation des échanges, Lot N° 90 SO-TRAC/MERMOZ, Tél : +221 33 859 23 75 et prendre connaissance du

document d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrables de 08h à 17h.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu moyennant paiement d'un montant de Vingt Cinq Mille (25.000) francs CFA en formulant une demande écrite à l'adresse précitée. La méthode de paiement sera en espèces.

Les exigences en matière de qualification sont ;

- avoir exécuté au moins un marché de nature similaire pendant les 10 dernières années (2010 à 2020) ;
- présenter des états financiers certifiés conformes par un expert-comptable membre de l'ONNECA durant les trois dernières années (2017, 2018, 2019).

Les offres doivent être soumises à l'adresse suivante :

Cellule de passation des marchés (CPM) du **Ministère du Commerce et des PME, 5<sup>ème</sup> étage**, au Pôle Ministériel de **Diarniadio le jeudi 26 août 2021 à 11 heures 00, heure locale.**

Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats à l'adresse ci-après **Salle de conférence du Ministère du Commerce et des PME à Diarniadio à 11 heures précises (heure locale).** Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **Vingt Cinq Mille (25.000) de francs CFA**

Les offres demeureront valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

**N.B. : L'offre financière doit être libellée en HORS TOUTES TAXES en FCFA**

CLIP «MANE AK YOW»

# Ma Sané finalise la sortie d'une chanson en hommage à ses fans

Disparue depuis quelques années de la scène musicale nationale, la chanteuse Ma Sané travaille déjà sur son retour. La native de Thiès finalise présentement un clip intitulé «Mane Ak Yow» en hommage à ses fans. La sortie de ce produit, prévue pour bientôt, sera suivie de celle d'un album international.

C'est une lapalissade que de dire que Ma Sané fait partie de l'une des plus belles voix de la musique sénégalaise. L'artiste a déjà fait l'unanimité grâce à son talent presque inimitable. Un don du ciel qui transparaît dans une voix fort mélodieuse. Les Sénégalais l'ont découverte vers la fin des années 90, avec notamment le titre «Soumbera» (1999). Un chef-d'œuvre qu'il est impossible d'oublier, malgré le temps qui passe. Dans cette chanson accessible sur YouTube, l'on y voit une jeune fille maigrelette, mais débordante d'énergie qui exécute avec perfection une chorégraphie et chantant l'amour dans un flot d'émotion. La suite, dans les années 2000 et au-delà, n'a confirmé que tout le bien qu'on pensait de Ma Sané. Un talent naturel qui attendrit après chaque sortie de produit.

L'ancienne membre du groupe Wafash de Thiès a quasiment, pendant deux décennies, joué les



premiers rôles sur la scène musicale nationale avant d'observer un break, au grand dam des amoureux de la bonne musique. Cette période d'absence assez longue a été difficilement vécue par les fans et les mélomanes. Seulement, la bonne nouvelle, c'est que l'artiste vient d'annoncer son retour. Mieux, la talentueuse chanteuse travaille actuellement sur un clip intitulé «Mane Ak Yow» (Vous et moi en wolof) en hommage à ses fans. Il s'agit d'une façon à elle de célébrer l'amour et la fidélité qui la lie à ces derniers. Ma Sané, qui évolue, aujourd'hui, en solo, rend

ainsi la pareille à ses aficionados pour leur soutien et pour avoir toujours été présents, surtout dans les moments difficiles. C'est donc une déclaration d'amour renouvelée à ceux-là qui lui ont donné la force et l'amour de revenir. Un retour qui sera accompagné par un projet musical international. Après trois décennies de carrière musicale, la chanteuse qui était à l'étranger, depuis quelques années, a acquis beaucoup d'expérience. Ce projet d'album vient ainsi sonner l'heure d'une grande maturité. Et il plaira certainement.

Ibrahima BA

COVID-19

## Report de la finale de Miss Sénégal 2021

Le Comité exécutif de Miss Sénégal Nouvelle Vision informe le public de sa décision de reporter à une date ultérieure, la grande finale nationale de Miss Sénégal initialement prévue le 13 août 2021, au Grand Théâtre Doudou Ndiaye Coumba Rose. « Cette décision est consécutive à la situation pandémique du pays et aux directives en vigueur édictées par les autorités préfectorales interdisant les rassemblements populaires afin d'éviter la propagation de la maladie », explique la présidente, Amina Badiane, dans un communiqué.

Fatou Diéry DIAGNE



TENDANCE

## Les stars américaines de la musique se tournent de plus en plus vers l'Afrique

Beyoncé et Jay-Z en collaboration avec Oumou Sangaré, Kanye West qui fait installer des écrans géants dans des villes africaines (Accra, Lagos, Johannesburg, Abidjan et Dakar) pour la sortie de son nouvel album, les stars américaines de la musique se tournent de plus en plus vers le continent, et notamment ses pays francophones. Sur la Place du souvenir à Dakar, et sur l'une des façade d'un grand hôtel à Abidjan, les fans de Kanye West ont pu profiter d'une séance d'écoute en avant-première de quelques morceaux du prochain album de leur star. Pourquoi cet intérêt marqué pour l'Afrique ?



Des concerts de Kanye West (photo), Beyoncé ou Jay-Z à Abidjan ou à Dakar ? Ce n'est qu'une question de temps selon la journaliste Jennifer Padjemi.

Le rappeur-compositeur américain Kanye West n'est pas le seul à courtiser l'Afrique, Beyoncé et Jay-Z ont également dévoilé il y a quelques jours, le clip « Mood for eva », une collaboration avec la célèbre chanteuse malienne Oumou Sangaré.

Si le Nigeria était jusque-là le pays qui attirait le plus les artistes américains, désormais cet attrait s'étend petit à petit à tout le continent, notamment les pays africains francophones. Un intérêt qui n'est pas si anodin, selon Jennifer Padjemi, journaliste et spécialiste de la population : « Aujourd'hui, l'Afrique c'est la porte de sortie, justement, pour aller ailleurs, puisqu'aujourd'hui l'Afrique représente un marché important dans l'industrie de la musique, notamment parce qu'elle est de plus en plus connectée. Donc les jeunes priment autant que des jeunes européens, que des jeunes américains et donc c'est important aussi de pouvoir récupérer cette démographie-là, parce qu'elle

est de plus en plus présente ».

Des artistes africains comme Burna Boy et Wizkid qui ont été récompensés aux Grammy Awards cette année ont démontré qu'ils étaient tout aussi capables d'atteindre la renommée de stars en dehors du continent. Des succès qui ne laissent pas indifférents. « On voit bien que la traversée Nord-Sud n'est plus aussi évidente et qu'elle se fait plutôt à l'envers, qu'aujourd'hui, c'est plutôt les musiques dites du Sud qui vont encenser les artistes occidentaux », poursuit Jennifer Padjemi.

Des concerts de Kanye West, Beyoncé ou Jay-Z à Abidjan ou à Dakar ? Ce n'est qu'une question de temps, selon la journaliste : « Je pense que ça va arriver, mais la question est de savoir quand. Parce qu'il y a plusieurs paramètres qui sont souvent remis en question, on va dire que les infrastructures sont manquantes pour des concerts d'envergure pour Beyoncé ou Kanye West.

rfr



ROYAUME D'ESPAGNE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

### PROJET YELLITAARE 2

#### Appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation d'une enquête SMART

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet YELLITAARE 2, le CNDN recherche :

Un prestataire (consultant individuel) pour la réalisation d'une enquête nutritionnelle de type SMART dans la région de Matam et le département de Podor.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir les termes de référence en adressant une demande à l'adresse suivante : [ethiam@cndn.sn](mailto:ethiam@cndn.sn).

La sélection se fera sur la base de la qualification des consultants et les intéressés sont invités à soumettre leur CV en mettant l'accent sur :

- Le niveau de formation et le domaine d'expertise ;
- L'expérience générale ;
- L'expérience dans la conduite des enquêtes nutritionnelles SMART ;
- La connaissance de la problématique de la malnutrition ;
- La maîtrise de l'outil informatique et des logiciels spécialisés.

Ce document est à déposer au secrétariat du SE/SCNDN à la rue 7, au Point E à Dakar ou à transmettre par message électronique à l'adresse suivante : [ethiam@cndn.sn](mailto:ethiam@cndn.sn) avec copie à [mndour@cndn.sn](mailto:mndour@cndn.sn). La date limite de dépôt des CV est fixée au **jeudi 26 août 2021**.



23 03 2020 - AS



• FETE A SOUHAITER MARDI 10 AOUT : ST. LAURENT  
 • MARDI 30 : ZUL HIJAH (TABASKI) 1442 DE L'HEGIRE (CONACOC)

www.lesoleil.sn

Par Ambroise MENDY

# Détente

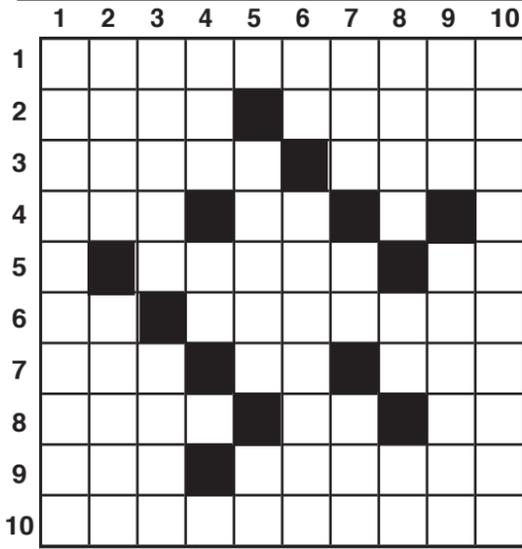
## agenda dakarois

**SAMU NATIONAL**  
 15 15 - 33.869.82.52  
**S.U.M.A.**  
 33 824 24 18  
**SUMA-MEDEGIN**  
 33 864 05 61 - 33 824 60 30  
**S.O.S MEDECINS**  
 33 889 15 15  
**HOPITAUX**  
 Principal : 33 839.50.50  
 Le Dantec : 33 889.38.00  
 Abass Ndao : 33 849.78.00  
 Fann : 33 869.18.18  
**HOGGY (ex-CTO) :**  
 33 869 40 50  
**CENTRE ANTI POISON**  
 818 00 15 15  
**EAU - SDE**  
 Service dépannage & Renseignements  
 800.00.11.11 (appel gratuit)  
**ONAS**  
 Egoûts, collecteurs  
**NUMERO ORANGE**  
 (appel gratuit)  
 81 800.10.12  
**SENELEC**  
 Service Dépannage  
 33 867.66.66  
**TELEPHONE**  
 Renseignements Annuaire : 1212  
 Service Dérangements : 1413  
 Service Clients : 1441  
**SECURITE**  
 Police secours : 17  
 Sapeurs Pompiers : 18  
**TRANSPORTS**  
 Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) : 33 823.31.40  
**AIBD SA**  
 Tel : 33 939 63 00  
**Port Autonome de Dakar**  
 (24H/24) : 33 849.45.45  
 Heure non ouvrable  
 Capitainerie : 33 849.45.24  
 Pilotage : 33 849.45.45  
**HEURES DE PRIERES MUSULMANES**  
 DU 6 juillet AU 13 Août 2021  
 \* Fadiar : 05H 40  
 \* Souba : 05H 55  
 \* Tisbar : 14H 15  
 \* Takussan : 17H 00  
 \* Timis : 19H 43  
 \* Guéwé : 20H 43  
**HEURES DE MESSE**  
 • Cathédrale : 7H-18H30  
 • Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30  
 • Saint Joseph : 18H30

## le soleil

Quotidien national édité par la Société Sénégalaise de Presse et de Publications (SSPP)  
 ISSN 0850-0703  
 Adresse :  
 Route du Service Géographique  
 Hann - Dakar R.P. (Sénégal)  
 BP 92  
 Standard  
 Tél : 33 859.59.59  
 Directeur Général,  
 Directeur de la Publication  
 Yakham MBAYE  
 Secréariat DG  
 Tél : 33 859.59.00  
 Directeur des Rédactions  
 Daouda MANE  
 Tel : 33 859 59 10  
 dmanesn@gmail.com  
 Directeur adjoint des Rédactions  
 Sidy DIOP  
 Tel : 33 859 59 41  
 sydiop@gmail.com  
 Rédacteur en chef  
 Malick CISS  
 Tel : 33 859 59 25  
 cissmalick@gmail.com  
 Rédacteur en chef adjoint  
 Sambou KAMARA  
 Tel : 33 859 59 28  
 samboukamar@gmail.com  
 Département commercial & Marketing  
 Tél : 33 859 - 59 09  
 33 859 - 59 - 44  
 Service commercial  
 Tél : 33 859 59 43  
 33 859 59 33  
 Abonnement : 33 859.59.33  
 Recouvrement : 33.823.89.83  
 Télécopie - Fax : 33 832.08.86 - 33 859.60.50  
 Impression : LE SOLEIL  
 Internet : http://www.lesoleil.sn  
 Email : lesoleil@lesoleil.sn  
 Le Soleil est membre du MEDIAF  
 http://www.mediaf.org

## mots croisés



PROBLEME N° 12 900

**HORIZONTALEMENT : 1** - Voilier pouvant naviguer hors de l'eau - **2** - Ancien courant musical - Région du Sénégal - **3** - Os - Gnon du mec - **4** - Repaire de barbouzes - N'indique personne - **5** - Machine hydraulique - Pas révélé - **6** - Volonté puérile - Offrir un bon repas - **7** - Mode de calcul qui divise le travail en opérations individuelles et indivisibles - Bord de tissu - Regroupement de boss sénégalais - **8** - Héritier en ligne directe - Nid de taupes - Devant le prince - **9** - Ville du Cameroun - C'est à moi - **10** - Caractère voluptueux  
**VERTICALEMENT : 1** - Jeune homme d'une grande beauté, aimé d'Apollon et de Zéphyr - **2** - Humanoïde légendaire - Qui n'a pas de pieds - **3** - Célébrité de la musique pop américaine - Possessif - **4** - Roue à gorge - Provoquait la ruée dans les westerns - **5** - Héros de Stendhal - Actionné - **6** - Le soir - Pays africain - **7** - Bruit sec - Fleuve côtier - Peut se faire sur des avoires - **8** - Tête de rocher - Chiffres romains - Fait la liaison - **9** - L'ancienne Egypte - Portant - **10** - Cramoisie

### SOLUTION DU PROBLEME N° 12 899

**HORIZONTALEMENT : 1** - PINAILLEUR - **2** - ONDINE - ORA - **3** - LO - ST - PLIS - **4** - AUX - EM - ENS - **5** - TIENNES - EE - **6** - OE - OTAN - M - **7** - U - K - ET - ORB - **8** - CEAO - SOREL - **9** - HURLE - IDEE - **10** - EXTERIEURE  
**VERTICALEMENT : 1** - POLATOUCHE - **2** - INOUI - EUX - **3** - ND - XE - KART - **4** - AIS - NO - OLE - **5** - INTENTE - ER - **6** - LE - MEATS - I - **7** - L - P - SN - OIE - **8** - EOLE - TORDU - **9** - URINE - REER - **10** - RASSEMBLEE

## mots en croix

Après avoir rempli la croix, vous obtiendrez horizontalement et verticalement six (6) mots de sept (7) lettres chacun.



### SOLUTION MOTS EN CROIX N°152

**HORIZONTALEMENT :** PLANTER - MENTEUR - METISSE  
**VERTICALEMENT :** CHANTER - CANTINE - ATTESTE

## mots fléchés expresso N°151

Vous avez trois (3) minutes pour résoudre la grille

Enveloppe	Elude	Respires	
Régulièrement	Fabrique-rais	Saison des nus	
Utiliser			
Esquivera			
Axe de carte		Versus	
Bonne volonté		Se met à la jambe	
		Vil	
		Provenu	
Sélectionnai			Cliquant
Regimbasses			Ahane
Mets délicat		Irritaient	
Découle		Est sans effets	

## mots fléchés N°4520

Attention	Amateur	Faisant	Ont rapport à un astre	Saint-Pierre
Manque de loyauté	Soleil égyptien	entrer	Amas	Chez Gbagbo
Accouchement				
Atlas				
	Brisai			Oiseaux bavards
Pas là-bas				
Volume		Roi d'Israël	Dieu des Coeurs	Appuyée
	Parerai			
	Tape sur le système			
Un allemand		Cessez-le-feu		
Zonas		Titre de monarque		
			Eus du culot	
			Axe de carte	
Difficiles				Volume de minerais
Anémie				Peuvent être de bains
			Situé	
			Est-nord-est	
Congé épilé				
Lac du Soudan		Mouche !		
		Personnage biblique	Fête des tout-petits	
		Durs de la boule		
		Mais qui ?		

### Solution N°4519

C	P	U	A	T					
C	R	O	I	S	S	A	N	C	E
O	N	G	U	E	N	T	A		
F	U	T	E	E	S	I	A	M	
S	O	R	E	S	M	N			
R	T	L	S	A	P	O	N	S	
I	O	N	T	R	I	A	L		
A	L	G	E	R	I	E	N	D	
L	I	I	N	S	E	R	E		
L	A	Q	U	E	S	I	R		
N	U	N	E	U	T	R	E		
O	T	E	E	S	R	U	E	R	
P	E	S	E	C	E	S	S	A	

### Solution Mots Fléchés expresso N°150

**HORIZONTALEMENT :** 1 - L - M - BE - 2 - SENEGAL - 3 - NEHURU - 4 - VICAIRE - 5 - NERE - S - 6 - DESIRA - 7 - S - SSE - 8 - ISIS - SM - 9 - ETALAI - 10 - OSERAIE  
**VERTICALEMENT :** 1 - S - V - D - I - O - 2 - LENINE - SES - 3 - NECESSITE - 4 - MEHARI - SAR - 5 - GUIERS - LA - 6 - BARR - ASSAI - 7 - ELUES - EMIE

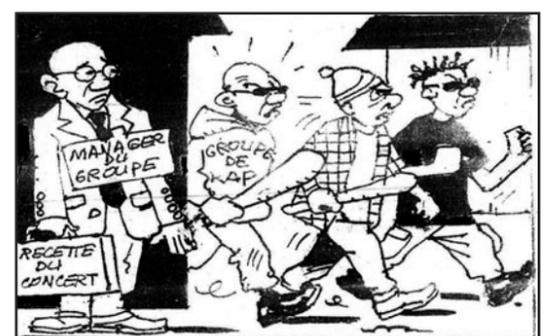
### Solution Sudoku N°150

5	9	6	2	3	4	1	8	7
7	2	3	5	1	8	4	9	6
8	4	1	9	7	6	5	2	3
6	8	2	1	4	5	7	3	9
9	5	7	3	6	2	8	4	1
1	3	4	7	8	9	6	5	2
3	1	5	8	2	7	9	6	4
4	7	8	6	9	3	2	1	5
2	6	9	4	5	1	3	7	8

## sudoku N° 151

9	5	4				7	8
7	4	8	3				
			2			5	6
			1	7		3	5
	1	9		5	6	4	
	7	8					2
8	3		6	1			5
			3			8	
4	1			7	2		6

## 7 erreurs



### Solution du jeu N°2722 des 7 erreurs

- Le format de l'attaché-case du manager.
- Le nombre de boutons de la manche gauche de la veste du manager.
- Le bout de manche du gilet du manager.
- La longueur de l'ombrelle du manager.
- La taille du tee-shirt du manager aux ras-tas.
- La longueur de la cravate du manager.
- Le bracelet au poignet du manager à la chemise à carreaux.

• PAR SAMBA FALL  
 Email : samfal56@yahoo.fr  
 Tel : 77.641.48.63

En reproduisant ce dessin, notre dessinateur, Samba Fall, a volontairement commis 7 erreurs. Il vous propose de les retrouver.

## nécrologie

### DECES

Le Professeur Raphaël DARBOUX, Faculté de médecine de COTONOU, époux de la défunte  
Paméla DARBOUX et son époux Pierre MERLIN à TOULOUSE  
Alain Georges DARBOUX et son épouse Alexia à BORDEAUX  
Charles DARBOUX à COTONOU, enfants de la défunte

Le frères et sœurs de la défunte :

Feu Raymond CISS, Feu Augustin CISS, Sœur Françoise CISS  
Immaculée Conception à CASTRES, Feu Marie CISS et son époux  
Louis SAINÉ à Rufisque, Feu Georges CISS, Feu Jean Pierre  
THIOUNE et son épouse Alphonsine MANGA à Dakar, Feu Antoine  
CISS et son épouse Aimée SENE à Washington,  
Mme veuve Agnès CISS MBODJ à Dakar, Mme veuve Marie Louise  
SENE CISS à Popenguine, Mr Léon Charles CISS et son épouse Hen-  
riette VENN à Paris, Mr Siméon CISS, Mr Jean Marie CISS  
et son épouse Bijou THIANDOUM à Dakar, Mr Pierre Marie CISS  
et son épouse Tenghou Ndiaye à Popenguine Et leurs enfants

Les petits enfants de Feu Pierre Claver CISS et de Feue Rose SENE  
Les petits enfants de Feue Diagne Moussé FAYE

Les familles : CISS, DARBOUX, SENE, MERLIN, MBODJ,  
THIANDOUM, SAINÉ, MANGA, VENN, NDIAYE, FAYE, NDIONE,  
QUENUM, GRUNITSKY, EKUE à Dakar, Popenguine, Cotonou, Lomé  
et Abidjan Ont la profonde douleur de vous faire part du décès de :



## Madame Brigitte DARBOUX CISS

*Ancienne Directrice des Opérations à l'UNICEF*

Survenu le samedi 07 août 2021 à DAKAR.

La messe d'enterrement sera célébrée à Popenguine (Sanctuaire Marial)  
le jeudi 12 août 2021 à 11 heures.

Les condoléances seront reçues, à l'issue de la messe,  
au Sanctuaire Marial, dans le respect des restrictions sanitaires.

(10 Août 2021)

### DECES

Mr Léon Charles CISS  
et son épouse Henriette VENN à Paris

Sœur Françoise CISS  
Immaculée Conception à CASTRES

Mme veuve Agnès CISS MBODJ à Dakar

Mr Siméon CISS à Dakar

Mr Jean Marie Noël CISS  
et son épouse Bijou THIANDOUM à Dakar

Mme veuve Marie Louise SENE CISS à Popenguine

Mr Pierre Marie CISS et son épouse Tenghou  
Ndiaye à Popenguine

Les enfants de Feu Raymond Mbaye CISS,  
Feu Augustin Abdoulaye CISS, Feue Marie CISS,  
Feu Jean Pierre THIOUNE, Feu Antoine CISS

Ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur sœur et tante :



**Madame Brigitte DARBOUX CISS,**  
*Ancienne Directrice des Opérations à l'UNICEF*

survenu le samedi 07 août 2021 à DAKAR

La messe d'enterrement sera célébrée à Popenguine  
(Sanctuaire Marial) le jeudi 12 août 2021 à 11 heures

Les condoléances seront reçues, à l'issue de la messe,  
au Sanctuaire Marial, dans le respect des restrictions sanitaires.

(10-11 08 21)

### DECES

Famille regretté Bacre Waly Guèye à Dakar et Saint-Louis  
Famille Carrère, Devèz et Moniguadon à Dakar et Saint-Louis  
Familles regrettés Bassirou Guèye et Marianne Constance Deves  
à Dakar et Saint-Louis

Famille regretté Abdoulaye Soumaré

Famille regretté Tidiane Nam à Dakar et Diourbel

Familles regrettés Issa Sow et Fary Guèye à Dakar

Famille regretté Séga Diallo à Dakar

Famille regretté Abdou Ndiaye à Dakar et Saint-Louis

Famille Diaw Ndiaye Abdou à Dakar et Saint-Louis

Madame Fary Nam Guèye épouse du défunt et ses enfants  
(Lamine, Tidiane et Awa Marianne)

Famille regretté Abou Guèye frère du défunt

Madame Salimata Guèye sœur du défunt

Monsieur Bacre Waly Guèye frère du défunt

Monsieur Seydina Alioune Guèye frère du défunt

Monsieur Amadou Guèye frère du défunt

Monsieur Mame Moussé Guèye frère du défunt

Monsieur Mame Moussé Guèye Birahim cousin du défunt  
Madame Fatou Sow et enfants (Mbayame, Rokhaya, Issa Dione)  
à Dakar et aux Etats-Unis

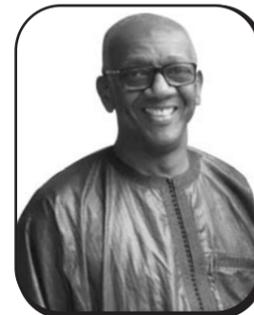
Monsieur Mouhamed Saidou Ba et famille à Dakar

Famille regretté Djibril Dione à Dakar

Monsieur Ousmane Camara et Famille à Dakar

Monsieur Ibrahima Caba et Famille à Dakar

Les familles Guèye, Nam, Sow, Carrère, Deveze, Diallo, Diop, Camara,  
Ba, Caba, Dione, Barbier, Fall, Label, Corréa, Diaw, Seck, Ka, Avril,  
ont la douleur de vous faire part du décès ce 09 Août 2021 de



**M. Ismaël GUÈYE**  
dit Oussou Guèye

La levée du corps a eu lieu le 10 Août 2021  
et l'enterrement à Saint-Louis.

Au vu du contexte sanitaire, les condoléances seront reçues  
par téléphone exclusivement.

(10 août 2021)

### DECES

Les familles Filfili, Daw, Nassour, Abboudi, Zerdan, Lahoud,  
Jaoudi, Bengeloun, Attal, Mejahes, parents et alliés  
ont la profonde douleur de vous faire part du décès  
de leur cher et regretté époux, père, frère, beau-père,  
beau-frère, oncle, grand-père



**Léon FILFILI**

Décès survenu à Dakar le 09 Août 2021.

La levée du corps aura lieu le mardi 10 août 2021

à l'Hôpital Principal de DAKAR, à 15h ;

suivie de la messe à la Cathédrale de DAKAR.

L'enterrement aura lieu au cimetière de St Lazare.

En raison de la situation sanitaire actuelle,  
les condoléances seront reçues par téléphone.

Mme Georgette FILFILI (épouse) : 773013201.

M. Joseph FILFILI (fils) : 773308922.

M. RIAD FILFILI (fils) : 776325245.

MME SYLVIE FILFILI LAHOUD (fille) : 776362602.

Prions pour le repos de son âme,  
qu'il repose dans la paix du Christ

(10 08 21)

### DECES

Familles Niokhor Demba Diouf, Cheikh Ousmane Diouf,  
Issakha Diouf, Mamadou Coumba Diouf, Doudou Guilé  
Diouf, Chérif Diouf ex cadre Shell, Cheikh Diouf Kramex,  
Alioune Badara Ndiaye SSPP le soleil, Amacodou Diouf  
Congad,

Pape Boucar Diouf, Pape Guilé Diouf, Babou Faye, Babou  
Ngom, Ibrahima Diouf SVTP, Babacar Niaye Principal,  
Mamadou Ndar Faye, Edouard Faye, Awa Faye, épouse du  
défunt, Sény Ndong, Ndiakou Mbengue MLT, les familles  
Diouf, Ndiaye, Faye, Samb à Dakar, Kaolack, Niakhar,  
Tivaouane, Boulel, parents et alliés

ont le regret de vous faire part du décès de



**Mamadou Jean DIOUF**

survenu le vendredi 06 août 2021 à Dakar.

L'enterrement a eu lieu  
le samedi 07 août 2021 à Niakhar.

Paix à son âme.

Que le Bon Dieu dans sa miséricorde  
l'accueille dans son paradis. Amine.

(10 AOUT 2021)

Pour

bien

VENDRE

et bien

ACHETER,

faites

CONFIANCE

au

«Soleil»

**SERVICE COMMERCIAL**

**Quotidien national «Le Soleil»**

**33.859.59.33 - 33.859.59.43**

## nécrologie

DECES



Caisse de  
Sécurité  
Sociale

Monsieur Mademba SOCK Président du Conseil d'Administration, Monsieur Mamadou Racine SY, Premier Vice-président et l'ensemble des Administrateurs de la Caisse de Sécurité Sociale, Madame Odette TINE le Secrétaire Général, les Directeurs et l'ensemble du Personnel de la **Caisse de Sécurité Sociale** vous font part du décès de :



**Madame SOUMARE,**  
**née Suzanne DIOP,**  
*épouse du Directeur Général de la Caisse de Sécurité Sociale*  
**Monsieur Assane SOUMARE.**

Décès survenu le samedi 07 août 2021 à Dakar ;

L'inhumation a eu lieu le dimanche 08 août 2021 à Saint-Louis ;

En cette douloureuse circonstance, les Autorités de l'Institution et tous les travailleurs de la Caisse de Sécurité Sociale présentent leurs condoléances attristées au Directeur Général et à sa famille éplorée et prient pour le repos de l'âme de la défunte

**Que la terre lui soit légère**

(10 08 21)

DECES

Famille Feu Matar Ndiaye au Point E, Famille Feu Matar Ndiaye Yacine Fall à Rufisque et Saint-Louis, Famille Feu Abdoulaye Hamet Ndiaye à Rufisque, Famille Feu Taslim Ndiaye à Rufisque, Famille Feu Daouda Ndiaye à Saint-Louis ; Famille Feu Amadou Bathily Doukouré à Rufisque, Famille Feu Toutane Diouf à Fatick, Foundiougne et Rufisque, Famille Serigne Ababacar Sy El Hadj Malick à Tivaouane, Famille Cheikh Tahirou Doukouré à Mbour Malicounda,

Veuve Madeleine Doukouré et Famille, Anna Doukouré, son époux Ali Sow et Famille, Ousmane Doukouré et Famille, Omar Doukouré et Famille, Feu Jean Doukouré et Famille, Feu Ibou Doukouré et Famille,

Feu Massata Ndiaye et Famille, Feu Diogomaye Ndiaye et Famille, Sidath Ndiaye et Famille, Papa Ngam Ndiaye et Famille, Feu Ndèye Fatou Ndiaye et Famille, Seynabou Ndiaye et Famille, Moustapha Ndiaye et Famille, Feu Rokhaya Djigal et Famille, Feu Babacar Djigal et Famille, Fatou Ndoye Fatou Djigal et Famille, Feu Ndèye Birame Ndoye et Famille, Feu Pierre Ndiaye et Famille,

Mame Rokhaya Ndiaye, son époux Alioune Ndiaye et Famille, Babacar Ndiaye et Famille, Aida Ndiaye, son époux Khadim Gueye et Famille, Binta Ndiaye, son époux Cheikh Tidiane Diaw et Famille, Moustapha Ndiaye, Hamet Ndiaye, son épouse Aminata Kane et Famille,

Les familles Ndiaye, Doukouré, Ndoye, Dieng, Sow, Diawara, Guèye, Mbow, Kane, Diouf, Sankalé à Dakar, Rufisque, Saint-Louis, Foundiougne, France, Maroc, Canada, Côte d'Ivoire, parents et alliés,

Ont la douleur de vous faire part du décès de leur mère, sœur, grand-mère, tante, belle-mère,

**Mme Michèle DOUKOURÉ**

**Veuve Matar NDIAYE**

survenu le 9 août à Dakar.

La levée du corps aura lieu le 10 août 2021 à 9h à la mosquée de Mermoz, suivie de l'enterrement au cimetière de Dangou à Rufisque.

Paix à son âme et qu'Allah l'accueille en Son paradis.  
Fatiha, 11 Likhlass.



(10 08 2021)

**le soleil**  
www.lesoleil.sn

## BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner sous plis à SSPP le Soleil - Service d'abonnements  
Bp 92 Dakar RP / Tel : 33 859 59 33 - Fax : 33 832 08 86

Date

OUI, je désire m'abonner au quotidien le Soleil pour

12 mois : 58 000 F CFA  06 mois : 30 000 F CFA  03 mois : 16 000 F CFA

Je commande /jour : exemplaire (s)  
soit un montant de \_\_\_\_\_ F CFA  
Début d'abonnement : \_\_\_\_\_  
Fin d'abonnement : \_\_\_\_\_

Je désire recevoir une facture acquittée

Veillez trouver ci-joint mon règlement  
à l'ordre de la SSPP le Soleil

Veillez préciser en chiffres et en lettre la  
somme à payer \_\_\_\_\_ F CFA

Je règle

Par chèque bancaire certifié à  
l'ordre de la SSPP le Soleil

Par virement bancaire au compte  
SN011 01005 005007102732 12

Par mandat-lettre au nom de  
la SSPP le Soleil

MES COORDONNEES

Structure \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Tel \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ E mail \_\_\_\_\_

SERVICE DIFFUSION  
ET DÉVELOPPEMENT

CLIENT

## Encore plus proche de vous

La Société Sénégalaise de Presse et de Publications

**le soleil**

a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de  
ses deux nouvelles agences commerciales :



**Agence commerciale «Le Soleil Thiong»**

16 Rue Thiong Mousé Diop Dakar  
Résidence le Fromager, 1er Etage à gauche

**Tél : 33 889 33 77**



**Agence commerciale «Le Soleil VDN»**

Voie de Dégagement Nord (VDN) en face du Siège de la Sonatel

**Tél : 33 823 89 83**

Les activités de l'Agence «Le Soleil Pompidou»  
sont transférées à la nouvelle agence commerciale  
«Le Soleil Thiong».

## Avis d'Appel d'Offres n° T\_PROVALE\_018\_2021

Numéro d'identification du marché : Appel d'Offres N° : T\_PROVALE\_018\_2021

N° de Projet : P-SN-A00-013

N° du Prêt BAD : 2000200004352

N° du Prêt AGTF : 5050200000851 du 14 Aout 2020

Nom du projet : **Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur agricoles (PROVALE-CV)**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le site de la BAD en date du 21 Aout 2019 et dans le journal « Le Soleil » N° 14880 du 02 janvier 2021.

2. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu de la Banque africaine de développement (BAD) et de Africa Growing Together Fund (AGTF) les prêts ci-dessus référencés en vue du cofinancement du Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE -CV) et envisage d'utiliser une partie des fonds pour couvrir les paiements éligibles au titre du marché relatif aux **travaux de construction et équipements d'infrastructures aquacoles en 4 lots** ;

3. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural représenté par la Cellule de Coordination du **Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur agricoles (PROVALE-CV)**, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **construction et équipements d'infrastructures aquacoles en 4 lots** :

- Lot 1 : construction et équipements d'infrastructures aquacoles dans les régions de Ziguinchor et de Sédhiou
- Lot 2 : construction et équipements d'infrastructures aquacoles dans les régions de Kolda et de Kaolack
- Lot 3 : construction et équipements d'infrastructures aquacoles les régions de Fatick et de Kaffrine
- Lot 4 : construction et équipements d'infrastructures aquacoles les régions de Thiès et de Diourbel

Le délai d'exécution est de quatre (04) mois pour chaque lot.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres

ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Coordinateur National du Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur agricoles (PROVALE-CV); Dakar Fann, **Tel : 33832 82 71, Fax 33832 82 92, Email : provalecv@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la cellule de passation des marchés de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) / PROVALE - Dakar Sénégal / Adresse : Route des Pères Maristes, Enceinte de la DBRLA Tel : 33 832 82 71, Fax 33 832 82 92, Email : provalecv@gmail.com pendant les heures de travail de 8heures00mn à 17heures00mn du lundi au Vendredi.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : Pour être qualifiés, les soumissionnaires devront justifier entre autres et pour chaque lot

- Une expérience spécifique en travaux d'infrastructures aquacole, avec au moins 2 marchés similaires d'un montant minimum de deux cent quatre-vingt millions (280 000 000) FCFA pour chaque marché au cours des 5 dernières années (2016, 2017, 2018, 2019 et 2020);
- Un chiffre d'affaires annuel moyen de sept cent millions (700 000 000) FCFA au cours des trois dernières années (2018, 2019 et 2020);
- Une attestation de ligne de crédit délivrée par une institution bancaire agréée par le Ministère des Finances et du Budget d'un montant de deux cent cinquante millions (250 000 000) F CFA.
- Les états financiers (bilan et compte de résultats) certifiés de cabinets d'experts comptables agréés par l'ONECCA ou un organisme assimilé, pour les 3 dernières

années 2018, 2019 et 2020;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après: Unité de Gestion du Projet (UGP) / PROVALE - Dakar Sénégal / Adresse : Route des Pères Maristes, Enceinte de la DBRLA Tel : 33 832 82 71 et obtenir le dossier d'appel

8. d'offre contre un paiement non remboursable d'un montant de cinquante mille (50.000) F CFA. La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé en version papier aux soumissionnaires.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau du courrier de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) / PROVALE - Sénégal / Adresse : Route des Pères Maristes, Enceinte de la DBRLA Tel : 33832 82 71, Fax 33832 82 92 au plus tard le **14 septembre 2021 à 10 heures 00 minutes**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **14 septembre 2021 à 10 heures 00 minutes** à la salle de réunion de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) / PROVALE - Sénégal / Adresse : Route des Pères Maristes, Enceinte de la DBRLA, au 1er étage.

Les offres doivent être valables pour une période de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept millions (7 000 000) FCFA pour chaque lot. La garantie de soumission doit être délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances et du Budget et doit être valable pour une période d'au minimum 28 jours après l'expiration de la durée validité de l'offre

Le Coordonnateur National du PROVALE-CV

10 08 2021 - AS

## Avis d'Appel d'Offres

Invitation à Soumissionner [IAS]

Biens

(Procédure à enveloppe unique)

IAS N° : F\_PROVALE\_026\_2021

Acheteur : Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

Projet : **Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur agricoles (PROVALE-CV)**

Intitulé du Marché : **Acquisition de stations agro-météorologiques, de pluviomètres, de sondes de mesure, de piézomètres et kit de mesure**

Pays : République du Sénégal

N° de Projet : P-SN-A00-013 N° du Prêt BAD : 2000200004352 du 14 Aout 2019

N° du Prêt AGTF : 5050200000851 du 14 Aout 201

N° du Prêt OFID : 14506P du 27 octobre 2020

Méthode de passation de marché : **Appel d'Offres (international ouvert AOIO)**

No, de l'AOIO: F\_PROVALE\_026\_2021

Émis le : Aout 2021

1. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu de la Banque africaine de développement (BAD) les prêts ci-dessus référencés en vue du cofinancement du Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE -CV/PNDIL). Le Programme a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'acquisition de stations agro-météorologiques, de pluviomètres, de sondes de mesure, de piézomètres et kit de mesure**.

2. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural représenté par la Cellule de Coordination du **Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur agricoles (PROVALE-CV)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **des stations agro-météorologiques, de pluviomètres, de sondes de mesure, de piézomètres et kit de mesure en un seul lot**.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AOI) ouvert telle que définie dans le **Cadre de Passation des Marchés de la Banque** tel que stipulé à la section 7 de l'accord de crédit N° **2000200004352 du 14 Aout 2019** et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du **Coordination National du Projet (PROVALE-CV), Routes des Pères Maristes Dakar Tel : 33 832 82 71, Fax 33 832 82 92, Email : provalecv@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres de 9heures00 à 17heures00 du lundi au Vendredi à l'adresse mentionnée ci-dessous : Bureau de la cellule de passation des marchés de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) / PROVALE - Dakar Sénégal / Adresse

: Route des Pères Maristes, Enceinte de la DBRLA **Tel : 33 832 82 71, Fax 33 832 82 92, Email : provalecv@gmail.com**

Les exigences en matière de qualification sont :

- Les états financiers (bilan et compte de résultats) certifiés de cabinets d'experts comptables agréés par l'ONECCA ou un organisme assimilé, pour les années 2018, 2019 et 2020 ;
- Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à **huit cents millions (800 000 000) F CFA** qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des **trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020)**
- Capacité technique et expérience : le Candidat devra montrer qu'il a de l'expérience dans ce domaine et qu'il a exécuté au moins un (01) marché similaire d'un montant au moins égal à **trois cent cinquante millions (350 000 000) F CFA** pendant les cinq (05) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019 et 2020).
- L'autorisation du fabricant est exigée.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100.000) F CFA au nom du Projet. La méthode de paiement sera en espèce ou virement bancaire au nom du projet sur le compte N° : **SN100 01028 005126490007 01 Banque Of Africa Sénégal**. Le Dossier d'appel d'offres sera adressé en version papier aux soumissionnaires. Les soumissionnaires intéressés peuvent examiner le dossier d'appel d'offres sur place à l'adresse suivante : Unité de Gestion du Projet (UGP) / PROVALE - Dakar Sénégal / Adresse : Route des Pères Maristes, Enceinte de la DBRLA Tel : 33 832 82 71

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous : Bureau de la cellule de passation des marchés de l'Unité de Ges-

tion du Projet (UGP) / PROVALE - Dakar Sénégal / Adresse : Route des Pères Maristes, Enceinte de la DBRLA Tel : 33 832 82 71 au plus tard le 28 septembre 2021 à 10 h00mn. Les Offres électroniques ne seront pas autorisées. Les Offres hors délai seront rejetées. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous : Salle de réunion du PROVALE-CV au 1er étage de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) Route des Pères Maristes, enceinte de la DBRLA le 28 septembre 2021 à 10 h10mn

7. Les offres doivent être accompagnées **garantie de soumission** d'un montant de **huit millions (8 000 000) FCFA**. La garantie de soumission doit être délivrée par un organisme financier agréé par le **Ministère des Finances et du Budget** et doit être valable pour une période d'au minimum 28 jours après l'expiration de la durée validité de l'offre. Lorsque la garantie de soumission est délivrée par un organisme établi en dehors de l'UEMOA, ladite garantie devra être endossée par une banque correspondante établie au Sénégal.

8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE -CV/PNDIL).

À l'attention du Coordonnateur National du PROVALE-CV.

Route des Pères Maristes - Hann-Dakar

BP : 64841 Dakar-Sénégal

Tel : 00221 33 832 82 71

E-mail : provalecv@gmail.com

10 08 2021 - AS

► Basket FIBA AFROBASKET MASCULIN 2021

## Les «Lions» très attendus à Kigali

Pour la première fois depuis l'édition inaugurale au Caire (Égypte) en 1962, 16 équipes seront engagées à l'Afrobasket masculin 2021 qui se déroulera à la Kigali Arena (Rwanda) du 24 août au 5 septembre. Un nouveau défi pour l'équipe nationale du Sénégal, qui n'a plus remporté le trophée depuis 1997.



Les «Lions» partagent le Groupe D, l'un des plus relevés, avec le Soudan du Sud, l'Ouganda et le Cameroun.

Les «Lions» ont débuté la deuxième phase de préparation de l'Afrobasket 2021 depuis vendredi dernier à Dakar Arena. Ces derniers qui partagent le Groupe D, l'un des plus relevés, avec le Soudan du Sud, l'Ouganda et le Cameroun, sont très attendus à Kigali. Le sélectionneur national mise d'ailleurs sur un tournoi international à domicile pour mieux étudier son groupe. «Je n'ai pas eu de match officiel en dehors des élimina-

toires. Le groupe étant nouveau, j'ai besoin de matches pour voir évoluer les joueurs», avait déclaré Boniface Ndong. Son staff avait de ce fait proposé à la Fédération sénégalaise de basketball l'organisation du grand tournoi de Dakar.

Le sélectionneur national compte également sur ces joueurs talentueux pour une bonne prestation de l'équipe lors de cette 30ème édition du tournoi continental. Depuis 1997,

lorsqu'il a accueilli la compétition à Dakar, le Sénégal n'est plus remonté sur la plus haute marche du podium. Gorgui Dieng, Youssoupha Ndoye et Maurice Ndour qui sont devenus les leaders de l'équipe ces dernières années, devront du coup donner le maximum pour requinquer le reste du groupe. D'ailleurs les trois joueurs sont au sommet de leur carrière et ils ont été décisifs lors du Fiba AfroBasket 2017. Le renfort de taille Pierria Henry, un distributeur de 1,96 m très habile avec le ballon va aussi apporter du sang neuf. Né aux Etats-Unis, ce dernier qui a obtenu la nationalité sénégalaise, aurait dû faire ses débuts en équipe nationale au Tournoi de qualification olympique Fiba de Belgrade (Serbie), mais le Sénégal avait été contraint de déclarer forfait à la dernière minute suite à des cas de Covid-19. En plus d'une forte présence de jeunes comme Pape Moustapha Diop et Jean Jacques Boissy, des internationaux Brancou Badio, Makhtar Gueye et Ibrahima Fall Faye, l'équipe du Sénégal peut faire sensation au Rwanda.

Absa NDONG

### MOUSTAPHA GAYE, ENTRAINEUR DES «LIONNES»

## «Je suis satisfait de l'investissement et de l'état d'esprit des filles»

En stage de préparation depuis une semaine en vue de l'Afrobasket 2021 prévu du 17 au 26 septembre prochain à Yaoundé (Cameroun), l'équipe nationale féminine du Sénégal vient de boucler cinq jours d'entraînement. Pour le sélectionneur Moustapha Gaye, même s'il y a encore beaucoup à améliorer sur le plan du jeu, l'envie et la détermination dont font preuve les «Lionnes» lors de ces séances sont très satisfaisantes.



au bout de la semaine, on va encore recalculer une.

#### Ce sera toujours en externat ?

Oui, ce sera en externat pour encore une semaine. Parce qu'on a le temps d'ici le début de l'Afrobasket. On va continuer en externat, les filles vont pouvoir travailler tout en bénéficiant de leurs familles en attendant d'entrer en internat à partir de la semaine d'après.

#### Sur le plan du jeu, êtes-vous satisfait de cette semaine de travail et de la rentabilité des joueuses ?

Je suis satisfait surtout de leur investissement et leur état d'esprit. Mais, sur le plan du jeu, on est dans un début de projet, donc forcément il y a des choses qui ne passent pas trop bien. Mais il faudra être patient et travailler pour les améliorer dans les semaines à venir.

#### Est-ce qu'on peut s'attendre à voir des joueuses qui n'étaient pas

#### parmi les 25 rejoindre l'équipe pour la compétition ?

La liste est open (ouverte). Je pense que jusqu'à la veille de l'Afrobasket, tout est possible. On va continuer à évaluer le travail semaine après semaine parce que nous voulons avoir une bonne équipe. Quand une équipe sénégalaise va à une compétition africaine, elle doit se donner les moyens d'être très compétitive. Donc même celles qui ne sont pas dans la liste pourraient être appelées d'un moment à l'autre.

Recueillis par  
Papa Alioune NDIAYE

### RECTIFICATIFS

Dans notre édition d'hier dans l'article sur le décès de Mbaye Guèye, nous avons écrit par erreur que c'est lors de son combat contre Double Less que le 1er Tigre de Fass avait reçu un cachet record d'un million de francs. En fait, c'était lors de son face-à-face avec Robert. Ensuite, en 1968, le journal que vous tenez dans vos mains ne s'appelait pas encore Le Soleil comme nous l'avons écrit, mais Dakar Matin. C'est en 1970 qu'il a pris le nom qu'on lui connaît aujourd'hui. Nous nous excusons de ces méprises auprès de nos fidèles lecteurs qui nous ont aidé à rectifier.

### BRÈVES... BRÈVES

#### TRANSFERTS

#### Romelu Lukaku a passé une partie de sa visite médicale avec Chelsea

Selon la presse anglaise, Romelu Lukaku est tout proche de s'engager avec Chelsea, qu'il a quitté il y a sept ans. L'attaquant belge devrait signer en échange de 115M€. L'officialisation de la signature de Romelu Lukaku à Chelsea n'est plus qu'une question de temps. BBC Sport et le Daily Mail ont annoncé que l'attaquant de l'Inter Milan, auteur de 24 buts en championnat la saison dernière, avait passé au moins une partie de sa visite médicale en Italie. Le joueur a été aperçu par une journaliste italienne à la sortie de la clinique Columbus à Milan.

The Athletic parle d'un transfert autour de 115M€. Le journaliste Fabrizio Romano évoque quant à lui un salaire de 12M€ annuels pour l'avant-centre, déjà passé par Chelsea entre 2011 et 2014. Après avoir déjà vendu Achraf Hakimi pour 60M€ hors bonus au PSG, l'Inter Milan, qui connaît des difficultés financières, continue d'encaisser sur ce mercato. Arrivé de Manchester United pour 74M€ en 2019, Lukaku va permettre aux Interistes de réaliser une belle plus-value au passage.

L'équipe.fr

#### Le Bayern Munich lorgne Erling Haaland

Au micro de la chaîne de télévision allemande Sport 1, Hasan Salihamidzic, le directeur sportif du Bayern Munich a confié l'intérêt des Bavarois pour le buteur norvégien du Borussia Dortmund Erling Haaland. La déclaration est courte, mais réfléchie. Invité de la chaîne allemande de télévision Sport 1 hier, le directeur sportif du Bayern Munich Hasan Salihamidzic s'est exprimé au sujet du buteur norvégien du Borussia Dortmund: «Erling Haaland, c'est un excellent joueur [...] mais c'est un joueur de Dortmund. 60 buts en 60 matches... Nous devons le regarder, sinon nous serions de parfaits amateurs.» Auteur d'un triplé en Coupe d'Allemagne pour sa reprise, le buteur norvégien continue d'impressionner, et d'intéresser les grandes écuries européennes. Chelsea, le Real Madrid, et maintenant le Bayern ? Oliver Kahn, haut dirigeant du club bavarois, estimait son arrivée «absolument impensable» en mai dernier, son prix étant trop élevé.

L'équipe.fr

#### PSG : L'effet Messi (déjà) visible sur les réseaux sociaux parisiens

Lionel Messi n'a pas (encore) foulé le sol de l'aéroport du Bourget, mais le PSG a déjà pu constater de la puissance de la marque Messi ces derniers jours. Notamment sur ses réseaux sociaux. Le club parisien, qui est le sixième club de football le plus suivi au monde avec plus de 100M de followers (contre 500 000 il y a 10 ans), a vu sa notoriété être largement boostée par la prochaine arrivée du phénomène argentin. Depuis vendredi, le compte Instagram du PSG a vu débarquer près de 850 000 nouveaux followers sur Instagram, ainsi que 200 000 nouveaux fans sur Facebook. «Si on ajoute les pages Twitter et YouTube, on arrive à 1,2M de nouveaux suiveurs pour le PSG en trois jours, sans compter les nouveaux arrivants de ce lundi», souligne Christopher Toutin de la plateforme Talkwalker, spécialiste de l'analyse des réseaux sociaux. Sur Twitter, les différentes pages en langues anglaise, espagnole, portugaise et arabe, ont été happées par de nouveaux suiveurs, notamment la version espagnole qui est passée de 600 nouveaux fans journaliers à 8 500 depuis vendredi. Une aubaine pour le club qui a largement démultiplié sa présence sur les réseaux sociaux ces dernières saisons, d'Instagram à TikTok en passant par Twitch, pour séduire les fans internationaux (soit de potentiels futurs consommateurs des produits PSG).

#### Messi aussi a gagné en popularité sur les réseaux

La Pulga, aussi, a vu débarquer de nouveaux suiveurs (mais qui sont-ils ?) depuis l'annonce de son départ du FC Barcelone. Il a gagné 5M de followers depuis le 1er août, selon la plateforme Hookit, ce qui l'amène à un total de 355M de fans sur l'ensemble de ses réseaux (Instagram, Facebook et YouTube) - encore loin des 550M de Cristiano Ronaldo. Sa victoire en Copa America avec l'Argentine face au Brésil (1-0) le mois dernier, avait déjà boosté son audience sur les réseaux sociaux, puisque cette victoire avait attiré 3M de nouveaux fans dans les 48h après son sacre. La photo le montrant dans le vestiaire enlaçant le trophée est d'ailleurs devenue le cliché de sport le plus plébiscité de l'histoire d'Instagram avec 21,7M de likes.

L'équipe.fr

#### Sergio Busquets sera le nouveau capitaine du Barça

Le Barça a annoncé hier ses quatre capitaines pour la saison prochaine. Lionel Messi parti, c'est Sergio Busquets qui portera le brassard la saison prochaine. Il sera suppléé par Gerard Piqué, Sergi Roberto et Jordi Alba. Le milieu de terrain espagnol était déjà le vice-capitaine la saison passée. Seul Jordi Alba rejoint cette liste. Busquets pourrait enfilier ce brassard lors de la première journée de Liga ce dimanche (20h) lors de la réception de la Real Sociedad.

L'équipe.fr

32<sup>èmes</sup> JEUX OLYMPIQUES - TOKYO 2020

## Le Sénégal comme lors des autres éditions

Les sportifs sénégalais participant aux 32<sup>èmes</sup> Jeux olympiques Tokyo 2020 ont quitté la capitale nipponne sur une note d'échec, avec le revers du lutteur Adama Diatta, dernier représentant de la délégation, en repêchage chez les moins de 65 kg. À l'arrivée, ils se sont rendus à l'évidence, le fossé est encore grand entre eux et leurs adversaires. La performance de Elhadj Amadou Dia Bâ en 1988 à Séoul résiste encore à nos athlètes aux différentes éditions des Jo.

Tokyo 2020 a été comme Rio 2016. Partir avec des ambitions et revenir bredouilles avec toujours comme obstacles cette montagne qui se dresse devant les objectifs assignés. Tous ont été éliminés dès le premier tour à l'exception de Chiara Costa qui a atteint un second tour et Adama Diatta qui a frôlé la finale de bronze. Et pourtant, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes avec la même détermination, le même dynamisme et le même

enthousiasme. Mais ce n'était pas suffisant pour décrocher une médaille ou des accessits à ce rendez-vous du donner et du recevoir.

À Tokyo 2020, ils étaient, c'est vrai, moins nombreux, car seulement neuf athlètes ont pu y participer contre les 24 de Rio 2016. Une situation qui se comprend puisqu'au pays de la Samba, l'équipe nationale de basket y était sans oublier le taekwondo avec Balla Diéye.

Mais les participants aux Jo Tokyo 2020 étaient de qualité, car sur les neuf athlètes, cinq ont obtenu leur qualification sur le terrain : le judoka Mbagnick Ndiaye (+100 kg), le pongiste Ibrahima Diaw, le canoëiste Jean-Pierre Bourhis, l'escrimeuse Ndéye Binta Diongue (épée) et le lutteur Adama Diatta, qui en était à sa 3<sup>e</sup> participation à des Jo. Les quatre autres, Louis François Mendy (110m/haies), Steven Aimable et Jeanne Boutbien (natation) et Chiara Costa (tir) de par leurs résultats, étaient proches des places d'universalité qui leur ont valu leur présence à Tokyo.

L'Etat, dans son approche participative, n'avait ménagé aucun effort pour les mettre



Les athlètes sénégalais ont donné le meilleur d'eux-mêmes avec la même détermination à Tokyo.

dans les meilleures conditions de préparation et de participation. Le Cnoss, quant à lui, avait déployé la motivation nécessaire pour chaque athlète à la recherche de qualification avec 1000 euros (plus de 650.000 FCfa) et un million de FCfa mensuel pour chaque qualifié. Mais il semble que ces efforts n'ont pas suffi pour décrocher un des trois métaux (or, argent ou bronze). Avec cette énième élimination de nos athlètes, le Sénégal peut toujours nourrir des lendemains meilleurs dans la perspective de «Paris 2024», car des athlètes comme Louis François Mendy (22 ans) Steven Aimable (22 ans), Jeanne Boutbien (22 ans), Jean-Pierre

Bourhis (26 ans), Ndéye Binta Diongue (33 ans), Mbagnick Ndiaye (27 ans), Ibrahima Diaw (27 ans) et les autres qui frappent à la porte de la sélection pour le rendez-vous de Paris, l'espoir est encore permis.

Au niveau du continent africain, c'est le Kenya qui occupe la première place en se classant 19<sup>e</sup> avec 10 médailles dont quatre en or. Dans ce palmarès africain, 13 pays seulement se sont illustrés avec au moins une médaille (or, argent ou bronze) ; il s'agit dans l'ordre du Kenya, Ouganda, Afrique du Sud, Egypte, Ethiopie, Tunisie, Maroc, Nigeria, Namibie, Botswana, Burkina, Côte d'Ivoire et Ghana.

Cheikh Fantamady KEITA

### JEANNE BOUTBIEN, 100 M NAGE LIBRE

## «Emotionnellement j'ai eu du mal à tenir le choc, physiquement j'ai lâché»

Entrée en lice mercredi 28 juillet à l'épreuve de 100 m nage libre, avec sept autres participantes dans la série 2, Jeanne Boutbien avait terminé à la septième place avec un chrono de 59 secondes 27. La jeune nageuse de 22 ans s'était par ailleurs classée à la 46<sup>ème</sup> place, sur 52 nageuses aux Jo de Tokyo. Une première participation difficile sur le plan émotionnel selon Jeanne Boutbien. « Emotionnellement j'ai eu du mal à tenir le choc et puis, certainement, physiquement aussi j'ai lâché. Je pense que j'y ai laissé beaucoup d'énergie, donc j'étais assez déçue de ma course », a-t-elle expliqué sur la page facebook de « Brut Sénégal ». Avec le recul, la Franco-sénégalaise voit le bon côté des choses. « Je me dis que ce n'est pas dramatique, mais sur le coup, c'est dur à avaler, de ne pas battre mon propre record. Maintenant, je me dis que, franche-



ment, c'était tellement impressionnant et il fallait quand même beaucoup de courage pour plonger aux Jeux olympiques. Donc je suis quand même fière de moi. Et puis, c'est ma première participation, donc ce n'est que le début», rassure Jeanne Boutbien.

Qualifiée pour les 100 m nage libre et nommée porte-drapeau de la délégation sénégalaise avec le judoka Mbagnick Ndiaye, Jeanne Boutbien révèle qu'elle a

vécu des moments magiques lors de la cérémonie d'ouverture. «C'est vrai que quand je l'ai fait, j'ai senti un sacré poids sur mes épaules. Je me suis dit : Tout le monde me regarde, je représente vraiment mon pays». Du coup, en portant le drapeau, j'avais un peu peur, mais c'est tout l'inverse qui s'est produit et ça a fait un tel buzz auquel je n'étais pas du tout prête. Je pense que c'était un joli symbole de mixité qui représente bien le Sénégal. «C'est fantastique et ce n'est comparable à rien d'autre. Il y a tous les pays du monde dans un village, c'est vraiment incroyable. C'est aussi chouette de rencontrer les autres athlètes sénégalais», poursuit-elle.

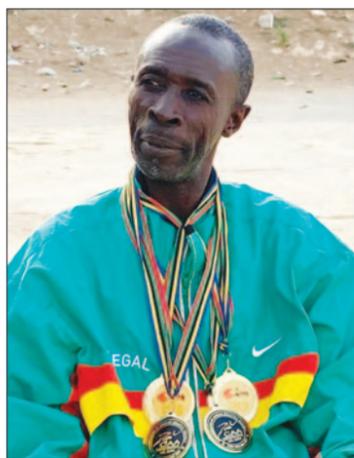
De parents français, Jeanne Boutbien est née et a grandi au Sénégal. Elle a commencé à nager en 2009 à Yoff et a été plusieurs fois championne du Sénégal dans sa catégorie.

Absa NDONG

### AMADEME GUËYE, ENTRAÎNEUR D'ATHLÉTISME À L'US OUKAM

## «La préparation d'un athlète ne s'arrête pas au billet d'avion»

Amadème Guèye, entraîneur d'athlétisme à l'Us Ouakam, est revenu sur la prestation des athlètes sénégalais lors des Jeux olympiques Tokyo 2021. De son point de vue, ces derniers ont beau faire des efforts, ils n'ont pas été à la hauteur de leurs concurrents. «Les championnats d'Afrique peuvent se préparer en deux ans, mais pour les Jo, c'est en quatre ans. D'ailleurs, nos athlètes n'ont même pas eu de préparation, car ils sont restés dans leur train-train quotidien. Si le ministère attend la veille des compétitions ou une semaine avant pour donner un billet, ce n'est vraiment pas ça», se désole Amadème Guèye. Selon lui, l'apprentissage d'une compétition de ce niveau vaut la participation. «J'ai même entendu, sur une radio de la place, des



gens qui ne comprennent rien au sport dire que si l'on ne peut pas décrocher des médailles, mieux vaut ne pas partir. C'est tout sauf pertinent. Je pense que c'est une bonne leçon pour nous et pour faire comprendre aux autres que la préparation

d'un athlète ne s'arrête pas au billet d'avion ou au per diem», fustige l'entraîneur de l'Us Ouakam.

Par ailleurs, Amadème Guèye prône un programme quadrienal et des contrats d'objectifs. «C'est une défaite du Sénégal, même si c'est trop dur ; mais le sport sénégalais est dans un trou. Les fédérations ont des programmes, mais s'il n'y a pas de financements pour les dérouler, ça ne passe pas. Nous avons les compétences qu'il faut, mais il faut que le ministère pense à ces disciplines déshéritées», fait-il savoir, non sans prévenir que si le Sénégal ne gère pas ses athlètes, il y a un risque de les voir chercher d'autres nationalités, s'ils estiment qu'ils perdent leur temps ici.

Propos recueillis par F. NDIAYE

### LOUIS FRANÇOIS MENDY, SPÉCIALISTE DU 110 M HAIES

## «Je vais me battre pour remporter une médaille aux Jo de Paris 2024»

Louis François Mendy a terminé à l'avant-dernière place de la course du 110 m haies hommes comptant pour la série 1 des Jeux olympiques de Tokyo. Le médaillé d'argent aux Jeux africains de Rabat en 2019 a fini septième de sa série, en 13<sup>h</sup> 84. Une déception pour le jeune athlète de 22 ans qui avait comme objectif de battre son record personnel. «Mon ambition était de tout donner, mais malheureusement ça n'a pas abouti. Je pense que d'ici 2024, j'aurais plus d'expérience. J'aurais également le soutien et l'encadrement qu'il faut, car c'est important. Bien vrai que j'ai partagé la piste avec de grands athlètes, je ne voyais pas la différence. J'ai cru en moi jusqu'au bout», poursuit François Mendy.

Ce dernier qui a fait toute sa préparation à Dakar, regrette de n'avoir pas pu assister à beaucoup de meetings. «Les compétitions sont importantes pour affronter des adversaires de taille. J'en profite pour lancer un appel aux autorités pour qu'ils soutiennent davantage le sport sénégalais. La fédération et le comité olympique m'ont certes accompagné, mais je manquais de compétition», regrette-t-il.

Le jeune athlète veut cependant continuer le travail déjà entamé afin d'être le n° 1 du 110



m haies en Afrique. «Avant de viser le niveau mondial, il faut d'abord s'imposer en Afrique, car c'est la base avant d'affronter l'élite. Beaucoup de compétitions nous attendent comme les championnats d'Afrique et les championnats du monde l'année prochaine, donc je vais redoubler d'efforts», promet Louis François Mendy, qui veut également faire un retour en force aux Jo Paris 2024. En effet, l'athlète n'a qu'une chose en tête, c'est de remporter la deuxième médaille olympique sénégalaise. «Je crois en moi et je sais qu'avec le travail, je peux remporter une médaille ou aller en finale olympique. Ce que je n'ai pas pu réaliser à Tokyo, je souhaite vraiment le faire à Paris en 2024. Il faut juste que les autorités soutiennent les sportifs», conclut-il.

Fama NDIAYE